



CAADP



*Delivering on the Accelerated Agricultural Growth and Transformation for Shared Prosperity and Improved Livelihoods in Africa*

**Document de préparation du Rapport National de l'Examen Biennal sur les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de la Déclaration de Malabo**

# **Guide Technique**

## Principaux Objectifs et Indicateurs de Performance pour le suivi et la préparation de rapports relatifs à la Déclaration de Malabo à la Conférence de l'UA de Juin 2014 sur la croissance de l'Agriculture en Afrique

Thèmes/ Domaines de Performance	Sous-thèmes/ Catégorie de Performance	Préoccupations/ Objectifs de la Catégorie	Indicateurs de Performance					Sources des	
			Intitulé (Ce qui est évalué)	Cibles (Niveau à atteindre)	Année de Référence	Année Cible	Référence	Niveau du S- E	données Int. Observations Existantes
1. 1. Engagement au Processus PDDAA	1.1 Processus National PDDAA	Élaborer/actualiser les Plans nationaux de mise en œuvre de la Déclaration de Malabo, utilisant l'approche de mise en œuvre du PDDAA dans un processus inclusif et participatif.	Indice d'Achèvement du Processus PDDAA (PDDAPro).	100%	2015	2018	Décl. De Malabo 1(a) & 1(e)	Pays, CUA*, NEPAD*	
	1.2 Coopération, Partenariat & Alliance fondés sur le PDDAA	Renforcer la coordination multisectorielle entre les parties prenantes afin d'améliorer la mise en œuvre au regard des résultats, grâce à la mise en place d'un organe fonctionnel de coordination multisectorielle et multipartite.	Existence de, et Qualité des organes de coordination multisectorielle et multipartite (Qc).	100%	2015	2018	Décl. De Malabo 1(b) & 1(d)	Pays, CER	
	1.3 Politique fondée sur le PDDAA & Revue/ Environnement/Appui Institutionnels	Renforcer les politiques agricoles et les cadres institutionnels existants afin de mettre en œuvre avec succès les PNAI pour atteindre les objectifs et les cibles de la Déclaration de Malabo.	Politiques axées sur des données probantes, des institutions d'appui, et des ressources humaines adéquates (EIP).	100%	2015	2018	Décl de Malabo 1(c), 2(b), 3(a), 6(c)	Pays, CUA*, NEPAD*	
2. Financement de l'Investissement dans l'Agriculture	2.1 Dépenses Publiques dans l'Agriculture	Allouer suffisamment de fonds pour l'agriculture dans les budgets nationaux.	2.1.i- Part des dépenses publiques consacrées à l'agriculture dans les dépenses publiques totales (tGAE).	10%	2015	2025	Décl de Malabo 2(a)	Pays	ReSAKSS
			2.1.ii- Dépenses publiques consacrées à l'agriculture en pourcentage de la valeur ajoutée du secteur de l'agriculture (PAE <sub>AgDP</sub> ).	19%	2015	2025	Décl de Malabo 2(a)	Pays	
			2.1.iii- APD décaissée pour l'agriculture en % de l'engagement (APD).	100%	2015	2025	Décl de Malabo 2(a)	Pays	
	2.2 Investissement du Secteur Privé local dans l'Agriculture.	Mettre en place et renforcer les mécanismes en vue d'attirer l'Investissement du Secteur Privé local dans l'Agriculture.	2.2- Ratio de l'investissement privé local à l'investissement public dans l'agriculture (tDPrPb).	5%	2015	2025	Décl. De Malabo 2(b)	Pays	
2.3 Investissement du Secteur Privé étranger dans l'Agriculture	Mettre en place et renforcer les mécanismes en vue d'attirer l'Investissement direct privé étranger dans l'Agriculture.	2.3- Ratio de l'investissement direct privé étranger à l'investissement public dans l'agriculture (tFPrPb).	9%	2015	2025	Décl. De Malabo 2(b)	Pays, CUA, CER, NEPAD	IFPRI, FAO	
2.4 Accès aux finances	Accroître l'accès des petits exploitants agricoles et des ménages ruraux à l'utilisation des services financiers aux fins de transactions agricoles (achat d'intrants, machines, technologies de stockage, etc.)	2.4- Proportion d'hommes et de femmes dans l'agriculture ayant un accès aux services financiers, (tAgFs).	100%	2015	2025	Décl. De Malabo 2(c) et ODD1, 1.4	Pays		

Thèmes/ Domaines de Performance	Sous-thèmes/ Catégorie de Performanc	Préoccupations/ Objectifs de la Catégorie	Indicateurs de Performance					Sources des	
			Intitulé (Ce qui est évalué)	Cibles (Niveau à atteindre)	Année de Référence	Année Cible	Référence	Niveau du S- E	données Int. Existantes
3. Éradication de la faim	3.1 Accès aux technologies et intrants agricoles	Promouvoir l'utilisation d'intrants agricoles rentables et de qualité, de l'irrigation, de la mécanisation et des produits agrochimiques pour les cultures, la pêche, l'élevage et la sylviculture et pour stimuler la productivité agricole.	3.1i- Consommation d'engrais (kilogramme de nutriments par hectare de terres arables), (Fz) land	50 kilogrammes par hectare of arable	2015	2025	Décl. De Malabo 3(a)	Pays	
			3.1ii- Taux de croissance de la superficie des zones irriguées par rapport à valeur de l'année 2000 (RiiA).	100%	2000	2025	Décl. De Malabo. 3(a) + Vision Africaine de l'Eau 2025	Pays	
			3.1iii- Taux de croissance du ratio d'intrants agricoles de qualité fournis (semences, race, alevins) par rapport au besoin total national en intrants du produit (tAgI).	100%	2015	2025	Décl. De Malabo 3(a)	Pays	
			3.1iv- Proportion d'agriculteurs ayant accès aux Services de Conseils Agricoles (FAGAS).	100%	2015	2025	Décl. De Malabo 3(a) + SDG	Pays	
			3.1v- Dépenses totales liées à la recherche agricole en pourcentage du PIB agricole (tTARS).	1%	2015	2025	Décl. De Malabo 3(a)	Pays	
			3.1vi- Proportion de ménages agricoles possédant des titres fonciers sécurisés (tHhSL).	100%	2015	2025	Décl. De Malabo 3(a)	Pays	
	3.2 Productivité agricole	Accroître la productivité agricole.	3.2i- Taux de croissance de la valeur ajoutée de l'agriculture, en Dollars américains constants, par travailleur agricole (tAgW).	100%	2015	2025	Décl. De Malabo 3(a)	Pays	
			3.2ii- Taux de croissance de la valeur ajoutée de l'agriculture, en Dollars américains constants, par hectare de terres agricoles arables (tAgL).	100%	2015	2025	Décl. De Malabo 3(a)	Pays	
			3.2iii- Taux de croissance des rendements pour les cinq produits nationaux prioritaires et, éventuellement, pour les 11 produits agricoles prioritaires de l'UA (tY).	100%	2015	2025	Décl. De Malabo 3(a)	Pays	
	3.3 Pertes Post-Récoltes	Fournir un appui logistique à toutes les étapes de la chaîne de production alimentaire (champ /récolte, stockage, transformation, transport, marché de détail final) en vue de limiter la dégradation tant en quantité qu'en qualité des denrées alimentaires produites.	3.3- Taux de réduction des pertes post-récolte pour (au moins) les 5 produits prioritaires nationaux et, éventuellement, pour les 11 produits prioritaires de l'agriculture de l'UA (tPHL).	50%	2015	2025	Décl. De Malabo 3(b)	Pays	FAO, APHLIS

Thèmes/ Domaines de Performance	Sous-thèmes/ Catégorie de Performanc	Préoccupations/ Objectifs de la Catégorie	Indicateurs de Performance						Sources des données Int. Observation	
			Intitulé (Ce qui est évalué)	Cibles (Niveau à atteindre)	Année de Référence	Année Cible	Référence	Niveau du S- E	Existantes	
3. Eradication de la faim (Suite)	3.4 Protection sociale	Intégrer des mesures pour accroître la productivité agricole par des initiatives de protection sociale visant les groupes sociaux vulnérables en engageant des lignes budgétaires ciblées dans nos budgets nationaux de protection sociale.	3.4- Lignes budgétaires sur la protection sociale en % de l'ensemble des besoins en ressources pour la couverture des groupes sociaux vulnérables (tSP).	100%	2015	2025	Décl. De Malabo 3(c)	Pays		
	3.5 Sécurité alimentaire et Nutrition	Promouvoir des initiatives visant à améliorer l'état nutritionnel et en particulier l'élimination de la faim et de la sous-nutrition infantile en Afrique, en réduisant le retard de croissance chez l'enfant, l'insuffisance pondérale de l'enfant, l'amaigrissement des enfants et la sous-alimentation des enfants ainsi que l'amélioration de la diversité alimentaire chez les femmes et les enfants.	3.5i- Prévalence du retard de croissance (% d'enfants de moins de 5 ans) (St)	10%	2015	2025	Décl. De Malabo 3(d) et l'ARNS	Pays	DHS, WDI, WFI, OMS, UNICEF, IFPRI	
			3.5ii- Prévalence de l'insuffisance pondérale (% d'enfants de moins de 5 ans) (Uw)	5%	2015	2025	Décl. De Malabo 3(d) et l'ARNS	Pays	DHS, WDI, WFI, OMS, UNICEF, IFPRI	
			3.5iii- Prévalence de l'amaigrissement (% des enfants de moins de 5 ans) (W).	5%	2015	2025	Décl. De Malabo 3(d) et l'ARNS	Pays	DHS, WDI, WFI, OMS, UNICEF, IFPRI	
			3.5iv- Proportion de la population sous-alimentée (% de la population du pays) (U).	5%	2015	2025	Décl. De Malabo 3(d) et l'ARNS	Pays	DHS, WDI, WFI, OMS, UNICEF, IFPRI	
			3.5v- Taux de croissance de la proportion des Femmes à Diversité Alimentaire Minimale (tMDDW)	50%	2015	2025	Décl. De Malabo 3(d) et l'ARNS	Pays	DHS, WDI, WFI, OMS, UNICEF, IFPRI	
			3.5vi- Proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois qui ont le Régime Minimal Acceptable (MAD)	50%	2015	2025	Décl. De Malabo 3(d) et l'ARNS	Pays	DHS, WDI, WFI, OMS, UNICEF, IFPRI	
			3.6.i Niveau d'amélioration des systèmes de sécurité sanitaire des aliments (indice des systèmes de sécurité sanitaire des aliments)	100%	2015	2025	Décl. De Malabo 3(d), 5(a,b)	Pays	Autorité nationale compétentes	

3.6 Sécurité sanitaire  
des aliments

Promouvoir des initiatives visant à améliorer l'état nutritionnel et, en particulier, à éliminer la faim et la sous-alimentation des enfants en Afrique, en réduisant les retards de croissance, l'insuffisance pondérale, l'amaigrissement et la sous-alimentation des enfants, et en améliorant la diversité alimentaire des femmes et des enfants.

3.6ii- Aspect sanitaire de la sécurité des aliments (indice sanitaire de la sécurité des aliments)

50%

2015

Décl. De Malabo3(d) Pays

DHIS, UNICEF, SUA, FBS (FAO), IARC, Statistiques nationales ;

Thèmes/ Domaines de Performance	Sous-thèmes/ Catégorie de Performanc	Préoccupations/ Objectifs de la Catégorie	Indicateurs de Performance					Sources des	
			Intitulé (Ce qui est évalué)	Cibles (Niveau à atteindre)	Année de Référence	Année Cible	Référence	Niveau du S- E	données Int. Observation Existantes
4. Éradication de la pauvreté par l'agriculture	4.1 PIB agricole et Réduction de la pauvreté	Maintenir la croissance annuelle du secteur agricole en assurant une plus forte contribution au PIB et à la réduction de la pauvreté.	4.1i- Taux de croissance de la valeur ajoutée de l'agriculture, en Dollars américains constants (tAgGDP).	6%	2015	2025	Décl. De Malabo 4(a)	Pays	IFPRI
			4.1ii- Contribution de l'agriculture à l'objectif global de réduction de la pauvreté (en <i>Stand-by</i> )	50%	2015	2025	Décl. De Malabo 4(a)	Pays	IFPRI
			4.1iii- Taux de Réduction du niveau de pauvreté, au seuil national de pauvreté (% de la population), dpovN	50%	2015	2025	Décl. De Malabo 4(a)	Pays	IFPRI
			4.1iv- Taux de Réduction du niveau de pauvreté, au seuil international de pauvreté (% de la population), dpovI	50%	2015	2025	Décl. De Malabo 4(a)	Pays	IFPRI
			4.1v- Taux de Réduction de l'écart entre le prix de gros et le prix bord champ (tfgws)	50%	2015	2025	Décl. De Malabo 4(a)	Pays	IFPRI
	4.2 PPP inclusifs pour les chaînes de valeur des produits de base	Promouvoir des approches via des partenariats PPP pour relier les petits exploitants agricoles aux chaînes de valeur des produits agricoles prioritaires.	4.2- Nombre de chaînes de valeur des produits agricoles prioritaires pour lesquelles un PPP est établi avec un lien étroit à l'agriculture des petits exploitants, (Nc)	5	2015	2025	Décl. De Malabo 4(b)	Pays	
	4.3 Emploi des jeunes dans l'agriculture	Engager les jeunes dans le développement du secteur agricole pour contribuer à réduire le niveau de chômage et de pauvreté.	4.3- Pourcentage de jeunes bénéficiant de nouvelles opportunités d'emploi dans les filières agricoles, (tYth)	30%	2015	2025	Décl. De Malabo 4(c)	Pays	ONUDI, BIT
	4.4 Participation des femmes à l'agro-industrie	Promouvoir des initiatives qui facilitent l'entrée et la participation préférentielles des femmes dans des domaines lucratifs et attrayants de l'agro-industrie.	4.4- Proportion de femmes rurales autonomisées dans l'agriculture, (tWE)	20%	2013	2023	Décl. De Malabo 4(d) + FTYIP de l'Agenda 2063 de l'UA	Pays	

Thèmes/ Domaines de Performance	Sous-thèmes/ Catégorie de Performanc	Préoccupations/ Objectifs de la Catégorie	Indicateurs de Performance					Sources des	
			Intitulé (Ce qui est évalué)	Cibles (Niveau à atteindre)	Année de Référence	Année Cible	Référence	Niveau du S- E	données Int. Observation Existantes
5. Commerce intra-africain des produits et services agricoles	5.1 Commerce intra- africain des produits et services agricoles	Promouvoir les échanges commerciaux intra-africains des services agricoles tout en réduisant l'importation de ces produits de l'extérieur de l'Afrique.	5.1- Taux de croissance de la valeur des échanges produits et commerciaux des produits et services agricoles en Afrique, en Dollars Américains constants (tIAT).	200%	2015	2025	Décl. De Malabo 5(a) & 9(c)	Pays/ CER*/ CUA/ NEPAD FAOstat, CER	
	5.2 Politiques commerciales et conditions institutionnelles intra- africaines	Créer et améliorer les politiques et conditions institutionnelles régionales et continentales ainsi que les systèmes de soutien pour simplifier et formaliser les pratiques commerciales actuelles afin de permettre l'atteinte de l'objectif sur les échanges commerciaux intra- africains; notamment la promotion de la position commune africaine sur les négociations commerciales internationales liées à l'agriculture et aux accords de partenariat.	5.2i- Indice de Facilitation des échanges commerciaux (TFI)	100%	2015	2025	Décl. De Malabo 5(b)	Pays/ CER/ CUA/ NEPAD	Traaux approfondis pour calculer l'indicateur
			5.2ii-Indice de Volatilité du Prix local des Denrées Alimentaires (CV)	7.5%	2015	2025	Décl. De Malabo 5(b)	Pays/ CER/ CUA/ NEPAD	
6. Résilience à la variabilité climatique	6.1 Résilience aux risques climatiques	Promouvoir des initiatives visant à renforcer la résilience climatique des systèmes de production afin de réduire la vulnérabilité des moyens d'existence de la population africaine face à la	6.1i- Pourcentage de ménages agricoles, pastoraux et de pêcheurs qui ont amélioré leur résilience aux chocs météorologiques (tRAGhh)	30%	2015	2025	Décl. De Malabo 6(a)	Pays	variabilité climatique et d'autres risques connexes.
			6.1ii- Pourcentage des terres agricoles sous les pratiques de gestion durable des terres (SSLM)	30%	2015	2025	Décl. De Malabo 6(a) + FTYP de l'Agenda 2063 de l'UA	Pays	
	6.2 Investissement dans la résilience	Renforcer les investissements pour des initiatives de renforcement de la résilience visant à protéger les travailleurs ruraux et les groupes sociaux, ainsi que les écosystèmes vulnérables.	6.2-Existence de lignes budgétaires gouvernementales prêtes à répondre aux besoins en dépenses pour les initiatives de renforcement de la résilience (EI <sub>RB</sub> )	100%	2015	2025	Décl. De Malabo 6(b)	Pays	
7. Responsabilité mutuelle vis-à- vis des actions	7.1 Capacité des pays à la planification fondée sur des données probantes, à la mise en œuvre et au S&E.	Accroître (par les pays) les capacité à produire, à analyser et à utiliser des données, des informations, des connaissances et des innovations.	7.1- Indice de capacité de production et d'utilisation de données et informations statistiques agricoles (ASCI)	63	2015	2025	Décl. De Malabo 7(c)	CUA, CER, NEPAD, Pays	Objectif fixé en tant que moyenne des 10 pays les mieux classés dans le rapport d'évaluation par pays pour l'Afrique
	7.2 Examen par les pairs et responsabilité mutuelle	Mettre en place des mécanismes et des systèmes permettant de reconnaître et d'apprécier les performances des États Membres en ce qui concerne l'avancement des principaux engagements convenus.	7.2- Existence de mécanismes et plateformes inclusifs institutionnalisés pour la responsabilité mutuelle et l'évaluation par les pairs (ECI).	100%	2015	2018	Décl. De Malabo 7(b) & 9(d)	CUA, CER, NEPAD, Pays	

et des résultats	7.3 Processus de Revue Biennale de l'Agriculture	Institutionnaliser l'utilisation du Rapport Biennal pour servir de plates-formes de responsabilisation mutuelle, d'échange d'expériences entre pays africains sur les questions de développement agricole et de promotion des leçons apprises par la réalisation de la Déclaration de Malabo.	7.3- Soumission du Rapport Biennal National (BR).	100%	2015	2025	<i>Décl. De Malabo 7(a) &amp; 9(d,e,f,g)</i>	CUA, CER, NEPAD, Pays
------------------	--	---	---	------	------	------	--	-----------------------

## Liste des indicateurs profilés pour prise en compte dans la Carte de Score de Malabo

### Liste des indicateurs profilés pour prise en compte dans la Carte de Score de Malabo

Indicateurs de Performance		Statut du Profil
1,1	Indice d'Achèvement du Processus PDDAA (PDDAPro)	OK
1,2	Existence de, et Qualité des organes de coordination multisectorielle et multipartite (Qc).	OK
1,3	Politiques basées sur des données probantes et ressources humaines correspondantes (EIP)	OK
2.1i	Part des dépenses publiques consacrées à l'agriculture en % des dépenses publiques totales (‡GAE) :	OK
2.1ii	Dépenses publiques consacrées à l'agriculture en pourcentage de la valeur ajoutée du secteur de l'agriculture (GAEAgVA)	OK
2.1iii	Aide publique au développement (APD) décaissée à l'agriculture en % des engagements (agODA)	OK
2,2	Ratio de l'investissement privé local à l'investissement public dans l'agriculture (‡DPrPb).	OK
2,3	Ratio de l'investissement privé local à l'investissement public dans l'agriculture (‡DPrPb).	OK
2,4	Proportion d'hommes et de femmes engagés dans l'agriculture ayant accès aux services financiers (‡AgFs)	OK
3.1i	Consommation d'engrais (kilogramme de nutriments par hectare de terres arables), (Fz)	OK
3.1ii	Taux de croissance de la superficie des zones irriguées par rapport à sa valeur de l'année 2000 (RiIA)	OK
3.1iii	Taux de croissance du pourcentage d'intrants agricoles de qualité fournis (semences, race, alevins) par rapport au besoin total national en intrants du produit (‡AgI)	OK
3.1iv	Proportion d'agriculteurs ayant accès aux Services Consultatifs Agricoles (FAGAS)	OK
3.1v	Total des dépenses de recherche agricole en pourcentage du PIB agricole (‡TARS)	OK
3.1vi	Proportion de la population agricole adulte propriétaire foncier ou disposant de droits fonciers sécurisés sur des terres agricoles (‡HhSL)	OK
3.2i	Taux de croissance de la Valeur Ajoutée Agricole, en Dollars Américains constants, par travailleur agricole (‡AgW)	OK
3.2ii	Taux de croissance de la Valeur Ajoutée Agricole, en Dollars Américains constants, par hectare de terres agricoles arables (‡AgL)	OK
3.2iii	Taux de croissance des rendements des 5 produits prioritaires nationaux et, éventuellement, des 11 produits prioritaires de l'agriculture de l'UA (‡Y)	OK
3,3	Taux de réduction des pertes post-récolte pour (au moins) les 5 produits prioritaires nationaux et, éventuellement, pour les 11 produits prioritaires de l'agriculture de l'UA (‡PHL)	OK
3,4	Lignes budgétaires (%) sur la protection sociale en pourcentage des besoins totaux en ressources pour la prise en charge des groupes sociaux vulnérables (‡SP)	OK
3.5i	Prévalence du retard de croissance (% des enfants de moins de 5 ans) (St)	OK
3.5ii	Prévalence de l'insuffisance pondérale (% des enfants de moins de 5 ans) (Uw)	OK
3.5iii	Prévalence de l'amaigrissement (% d'enfants de moins de 5 ans) W	OK
3.5iv	Proportion de la population sous-alimentée (% de la population du pays) (U)	OK
3.5v	Taux de croissance de la proportion des Femmes à Diversité Alimentaire Minimale (‡MDDW)	OK
3.5vi	Proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois qui ont le Régime Minimal Acceptable (MAD)	OK
3.5vii	Réduction de la prévalence (%) chez les adultes (15 ans ou plus) en situation d'insécurité alimentaire.	OK
3.6i	Indicateur des systèmes de sécurité sanitaire des aliments (ISSA)	OK
3.6ii	Indicateur de santé et de sécurité sanitaire des aliments (ISSA)	OK
3.6iii	Indicateur de sécurité sanitaire pour la commercialisation des aliments,( FSTI)	OK
4.1i	Taux de croissance de la valeur ajoutée agricole, en dollars américains constants (‡AgVA)	OK
4.1ii	Contribution de l'agriculture à l'objectif global de réduction de la pauvreté	Résultats des tests seront à intégrer dans le rapport
4.1iii	Taux de Réduction du niveau de pauvreté, selon le seuil de pauvreté national (% de la population), dpovN	OK
4.1iv	Taux de Réduction du niveau de pauvreté, selon le seuil de pauvreté international (% de la population), dpovI	OK
4.1v	Taux de Réduction de l'écart entre le prix de gros et le prix à la ferme (‡fgws)	OK

4,2	Nombre de chaînes de valeur des produits agricoles prioritaires pour lesquelles un PPP est établi avec un lien étroit à l'agriculture des petits exploitants (Nc)	OK
4,3	Pourcentage de jeunes bénéficiant de nouvelles opportunités d'emploi dans les chaînes de valeur agricoles (†Yth)	OK
4,4	Proportion de femmes rurales autonomisées dans l'agriculture, (†WE)	OK
5,1	Taux de croissance de la valeur des échanges commerciaux des produits et services agricoles en Afrique, en Dollars Américains constants (†IAT)	OK
5.2i	Indice de Facilitation des échanges commerciaux (TFI)	OK
5.2ii	Indice de Volatilité du Prix local des Denrées Alimentaires (CV)	OK
6.1i	Pourcentage de ménages agricoles, pastoraux et de pêcheurs qui ont amélioré leur résilience aux chocs climatiques et météorologiques (†RAgHh)	OK
6.1ii	Pourcentage de terres agricoles selon sous les pratiques de gestion durable des terres (SSLM)	OK
6,2	Existence de lignes budgétaires gouvernementales pour répondre aux besoins de dépenses sur les initiatives de renforcement de la résilience (EIRB)	OK
7,1	Indice de capacité de production et d'utilisation de données et informations statistiques agricoles (ASCI)	OK
7,2	Existence de mécanismes et plateformes inclusifs institutionnalisés pour la responsabilité mutuelle et l'évaluation par les pairs (ECI).	OK
7,3	Soumission du Rapport Biennal pays,(RB)	OK

---

**Statut du Profil *46 OK; 1 à l'essai***

Thème 1

Engagement au Processus PDDAA

Catégorie de Performance (CP) **CP 1.1 Processus National PDDAA**

1. Objectif de la CP

Élaborer/actualiser les Plans nationaux de mise en œuvre de la Déclaration de Malabo, utilisant l'approche de mise en œuvre du PDDAA dans un processus inclusif et participatif.

2. Cible de Performance

**Processus PDDAA entièrement achevé au niveau national: Atteindre 100 % d'ici 2018.**

*Référence dans la Déclaration de Malabo:* Décl. de Malabo 1(a) &

3. Indicateur de Performance

Indicateur	Définition / Explication
Indice d'Achèvement du Processus PDDAA (CAADPro) au titre de la période de revue actuelle	Le CAADPro est la mesure du niveau d'achèvement du processus du PDDAA au niveau national, grâce au niveau de disponibilité des documents nécessaires justifiant l'achèvement de chacune des quatre étapes principales décidées par la CUA et l'APCN pour le déploiement de la mise en œuvre de la Déclaration de Malabo au niveau national. Les quatre principales étapes sont les suivantes: i) l'étape de l'Adaptation; ii) l'étape de l'évaluation du PNIA; iii) l'étape de la mise en œuvre du PNIA; Et (iv) - l'étape de la S & E du PNIA et des rapports. Cette mesure se fonde sur l'hypothèse selon laquelle un document disponible est suffisant pour justifier l'achèvement réussi d'une étape donnée. Chaque étape comporte une liste de documents servant de preuve qui sont pondérés pour calculer l'indicateur.

4. Désagrégation

Paramètre/ Unité	Définition	Données Requises	Méthodes de Calcul	Source des Données
1. Existence de communication relative à l'Internalisation ou la domestication de la déclaration de Malabo	Existence d'une <b>communication</b> (brochure ou tout autre outil) élaborée par le Pays dans le cadre de "l'étape d'Adaptation" pour promouvoir la mise en œuvre de la Déclaration de Malabo, tout en impliquant les parties prenantes nationales.	- <b>p<sub>1</sub></b> : État d'achèvement de cette étape par le pays.	<b>p<sub>1</sub></b> est estimé par : - "Non" = 0 - "Oui" = 100%	Point focal PDDAA, Ministère de l'Agriculture
2. Feuille de route nationale sur la mise en œuvre de la déclaration de Malabo, p2	Existence d'une <b>feuille de route nationale</b> élaborée par le pays dans le cadre de "l'étape d'Adaptation" en vue de planifier la mise en œuvre de Malabo.	- <b>p<sub>2</sub></b> : État d'achèvement et de mise en disponibilité de la feuille de route.	<b>p<sub>2</sub></b> est estimé par : - "Non" = 0 - "Oui" = 100%	Point focal PDDAA, Ministère de l'Agriculture
3. Existence d'un rapport d'évaluation du PNIA conforme à la déclaration de Malabo, p3	Existence d'un <b>Rapport d'Evaluation du PNIA</b> avec des recommandations sur les actions nécessaires et les éléments programmatiques à considérer par le pays pour réviser le PNIA existant pour atteindre les objectifs de Malabo.	- <b>p<sub>3</sub></b> : État d'achèvement et de mise en disponibilité du rapport d'évaluation du rapport du PNIA.	<b>p<sub>3</sub></b> est estimé par : - "Non" = 0 - "Oui" = 100%	Point focal PDDAA, Ministère de l'Agriculture
4. Existence d'un PNIA conforme à la Déclaration de Malabo, p4	Existence d'un <b>Nouveau PNIA</b> qui est le PNIA révisé contenant les éléments programmatiques (conformément aux recommandations du rapport d'évaluation) pour atteindre les objectifs de la Déclaration de Malabo.	- <b>p<sub>4</sub></b> : État d'achèvement et de mise en disponibilité du nouveau PNIA.	<b>p<sub>4</sub></b> est estimé par : - "Non" = 0 - "Oui" = 100%	Point focal PDDAA, Ministère de l'Agriculture
5. Reflet de la mise en œuvre du PNIA conforme à la Déclaration de Malabo dans le budget national, p5	La mise en œuvre du PNIA doit veiller à ce que le coût du PNIA conforme à la Déclaration de Malabo soit pris en compte dans le processus de planification annuel du pays. Le budget national annuel reflète les activités programmatiques et la budgétisation du nouveau PNIA	- <b>p<sub>5</sub></b> : Pourcentage du PNIA révisé pris en compte dans le budget national.	<b>p<sub>5</sub></b> est estimé par : - "Non" = 0 - "Oui" = 100%	Point focal PDDAA, Ministère de l'Agriculture
6. Système de S&E du PNIA conforme à la Déclaration de Malabo	Le S-E du PNIA veille à la mise en place d'un <b>Cadre National de S&amp;E du PNIA</b> ayant impliqué les parties prenantes pour assurer un suivi régulier de la mise en œuvre du nouveau PNIA.	- <b>p<sub>6</sub></b> : État de mise en place du système de S&E du PNIA.	<b>p<sub>6</sub></b> est estimé par : - "Non" = 0 - "Oui" = 100%	Point focal PDDAA, Ministère de l'Agriculture
7. Rapport d'étape de la mise en œuvre du PNIA conforme à la Déclaration de Malabo	Existence d'un <b>Rapport d'Etape Annuel du PNIA</b> régulier	- <b>p<sub>7</sub></b> : État de mise en disponibilité du rapport d'étape.	<b>p<sub>7</sub></b> est estimé par : - "Non" = 0 - "Oui" = 100%	Point focal PDDAA, Ministère de l'Agriculture

5. Calcul de l'Indicateur

Pour une année donnée, l'Indice d'Achèvement du Processus PDDAA en % est : **CAADPro = Moyenne (p<sub>i</sub>)<sub>i=1 to 7</sub>**

**Thème 1** Engagement au Processus PDDAA

Catégorie de Performance (CP) **CP 1.2** **Coopération, Partenariat et Alliance fondés sur le PDDAA**

**1. Objectif de la CP** Renforcer la coordination multisectorielle entre les parties prenantes afin d'améliorer la mise en œuvre au regard des résultats, grâce à la mise en place d'un organe fonctionnel de coordination multisectorielle et multipartite.

**2. Cible de Performance** **Organe de coordination multisectoriel et organisme multipartite entièrement établis et opérationnels au niveau national (atteindre 100% pour la qualité de l'organisme de coordination multisectoriel et multipartite, Qc) d'ici 2018.**

*Référence dans la Déclaration de Malabo:* Décl. de Malabo 7(b)

Indicateur	Définition / Explication
Existence de, et Qualité des organes de coordination multisectorielle et multipartite (Qc) pendant la période en revue	La coordination multisectorielle se traduit par le fait que divers organismes gouvernementaux (par exemple l'agriculture, l'éducation, la santé, la nutrition, l'eau et l'assainissement, la protection sociale, les travaux, les finances, les terres, le bien-être social et la protection etc.) oeuvrent de concert pour atteindre un objectif commun. La coordination multipartite signifie que plusieurs intervenants, notamment le gouvernement, les OSC, le secteur privé, les organisations d'agriculteurs, les jeunes et les femmes travaillent ensemble au moyen d'une plate-forme coordonnée pour élaborer et mettre en œuvre les décisions qui déterminent le plan national d'investissement agricole. La qualité de la coordination multisectorielle et multipartite est évaluée par plusieurs paramètres, notamment l'étendue, l'inclusivité, la participation et l'ouverture.

**4. Désagrégation**

Paramètre/ Unité	Définition	Données Requises	Méthodes de Calcul	Source des Données
1. Existence de termes de référence de qualité: <b>Qc 1</b>	Les termes de référence de qualité de l'organe de coordination multisectorielle et multipartite est le document qui clarifie: i) les objectifs de l'organe de coordination et leur conformité aux activités du secteur; ii) les rôles et responsabilités des parties prenantes impliquées quant à leur pertinence; iii) la pertinence pour le secteur; iv) la feuille de route et le budget des actions de coordination.	-Existence de TOR, <b>pTOR1</b> - Reflet des éléments clés, <b>pTOR2</b> (Éléments: i. alignement des objectifs; ii. Rôles et responsabilités; iii. Feuille de route; iv. Budget) -Représentation des parties prenantes, <b>pTOR3</b> Catégories de parties prenantes: i. Gouvernement, ii.OSC, iii. Secteur Privé, iv. Agriculteurs, et v. Organisations paysannes) - Qualité des membres, <b>pTOR4</b> - Existence d'une liste de responsables officiels (nombre + ancienneté) et affiliation, <b>pTOR5</b>	- <b>pTOR1</b> estimé par "Non"=0 et "Oui"=100% - <b>pTOR2</b> est en (%) du nombre d'éléments (des 4 sur la liste) reflétés dans les TORs divisé par 4. - <b>pTOR3</b> est en (%) du nombre de catégories (des 5 sur la liste) reflété dans les TORs divisé par 5. - <b>pTOR4</b> est en (%) nombre de membres concernés (selon la perception nationale des parties prenantes) divisé par le nombre total de membres. - <b>pTOR5</b> estimé par "Non"=0 et "Oui"=1  L'existence de termes de référence de qualité est estimée par: $Qc1 = \text{moyenne} (pTOR(i))$	Point focal PDDAA, Ministère de l'Agriculture  Équipes Nationales
2. Niveau des actions de mise en œuvre et de coordination <b>Qc 2</b>	Cette section mesure les progrès accomplis dans la mise en œuvre des actions de coordination reflétées dans les termes de référence. La mesure ici se limite au niveau de l'implication des parties prenantes par leur engagement à tenir toutes les réunions de coordination planifiées dans les termes de référence. Elle s'évalue par $w_2 = 25\%$	-Nombre total de réunions prévues dans les termes de référence sur la période d'évaluation, <b>NmT</b> - Nombre total de réunions organisées pendant la période d'évaluation, <b>NmO</b> - Nombre d'invitations reçues par les parties prenantes pour chaque réunion, <b>NIN (i)</b> - Nombre total de participants requis dans les termes de référence, <b>NINT</b>	- Performance des réunions tenues (%): $pIMP1 = \frac{NmO}{NmT}$ - Pour chaque réunion organisée, le niveau d'engagement est $pIMP2(i) = \frac{NIN(i)}{NINT}$ . Le niveau global d'engagement $pIMP2$ est la moyenne de tous les $pIMP2(i)$ pour toutes les réunions organisées.  <u>Le niveau de mise en œuvre des actions de coordination se calcule par:</u> $Qc2 = \frac{(pIMP1 + pIMP2)}{2}$	Point focal PDDAA, Ministère de l'Agriculture
3. Niveau de participation et d'inclusion <b>Qc 3</b>	Cette section mesure le niveau de participation de toutes les organisations énumérées dans les TOR en tant qu'acteurs du processus de coordination. Elle s'évalue par $w3 = 25\%$	- Nombre total d'organisations, <b>NOrg</b> -Nombre total de réunions organisées, <b>NmO</b> - Nombre total d'organisations présentes à chaque réunion, <b>NOrgi</b>	<u>Le niveau de participation et d'inclusion se calcule par:</u> $Qc3 = \frac{\sum(NOrgi)}{(Norg \times NmO)}$	Point focal PDDAA, Ministère de l'Agriculture,
4. Niveau d'engagement vis-à-vis des décisions, <b>Qc 4</b>	Cette section mesure le niveau de mise en œuvre (par une traduction en décisions) des recommandations faites dans le cadre du mécanisme de coordination, Elle s'évalue par $w_4 = 20\%$	- Nombre total de recommandations prises au cours de la période d'évaluation, <b>NRT</b> - Nombre total de décisions prises sur le nombre de recommandations au cours de la période d'évaluation, <b>NRT</b> -Nombre de décisions mises en œuvre, <b>NDI</b>	<u>Le niveau d'engagement vis-à-vis des décisions se calcule par:</u> $Qc4 = \frac{(Ndi)}{NRT}$	Point focal PDDAA, Ministère de l'Agriculture
5. Niveau de Représentation, <b>Qc 5</b>	Cette section mesure le niveau de représentation des organisations en terme d'ancienneté, à chacune des réunions organisées dans le cadre du mécanisme de coordination. Elle s'évalue par $w_5 = 25\%$	- Nombre total de présences attendues par réunion comme indiqué dans la liste des candidats officiels (nombre + ancienneté) dans les termes de référence pour les organisations impliquées, <b>TSA</b> -Nombre total de réunions organisées au cours de la période d'évaluation, <b>NmO</b> - Présence attendue observée à chaque réunion, <b>OSA</b>	- Pour chaque réunion organisée, le nombre de représentations est $Qc5(i) = \frac{OSA(i)}{TSA}$ .  <u>Le niveau de Représentation s'estime par:</u> $Qc5 = \text{moyenne} (Qc5(i))$ or $Qc5 = \frac{\sum OSA(i)}{(NmO \times TSA)}$	Point focal PDDAA, Ministère de l'Agriculture, Équipe nationale

**5. Calcul de l'Indicateur** Pour une année donnée, l'Existence de, et la qualité de l'organisme de coordination multi-sectoriel and multiacteur en % est:  
 $Qc = \sum(Qc_i \times w_i)_{i=1 \text{ à } 5}$

Thème 1		Engagement au Processus PDDAA			
Catégorie de Performance (CP)		CP 1.3 Politique et Revue/Environnement/Appui institutionnels fondés sur le PDDAA			
<b>1. Objectif de la CP</b>	Renforcer les politiques agricoles et les cadres institutionnels existants afin de mettre en œuvre avec succès les PNIA pour atteindre les objectifs et les cibles de la Déclaration de Malabo.				
<b>2. Cible de Performance</b>	Des politiques et institutions fondées sur des données probantes qui appuient la planification et la mise en œuvre, entièrement établies et mises en œuvre par le pays pour réaliser Malabo (atteindre 100% des politiques fondées sur des données probantes, les institutions d'appui et les ressources humaines adéquates, EIP), d'ici 2018.				
	Référence dans la Déclaration de Malabo: Décl. de Malabo 1(c), 2(b), 3(a) & 7(c)				
<b>3. Indicateur de Performance</b>	<b>Indicateur</b>	<b>Définition / Explication</b>			
	Politiques axées sur des données probantes, des institutions d'appui, et des ressources humaines adéquates (EIP) pendant la période en revue (2020-2021)	Cet indicateur évalue trois éléments: (i) la manière dont les politiques d'orientation de la mise en œuvre du PNIA reposent sur des données probantes; (ii) l'existence d'institutions d'appui; et iii) l'adéquation des ressources humaines pour la mise en œuvre du PNIA.			
<b>4. Désagrégation</b>	<b>Paramètre/ Unité</b>	<b>Définition</b>	<b>Données Requises</b>	<b>Méthodes de Calcul</b>	<b>Source des Données</b>
	1. Politiques et stratégies fondées sur des données probantes: EPE	Manière dont les politiques, stratégies et plans du secteur agricole sont ancrés sur des données probantes provenant du rapport d'examen biennal ou d'autres études pertinentes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre total de politiques et de stratégies du PNIA (TNP)</li> <li>• Nombre total de politiques et de stratégies fondées sur des données probantes (NEP)</li> </ul> Une évaluation par enquêtes d'opinion d'experts sur la manière dont les politiques et stratégies sont fondées sur des données probantes.	Les politiques et stratégies sont fondées sur des données probantes: $EPE = (NEP/TNP) \times 100$	Point focal PDDAA: les notations doivent être effectuées dans le cadre de processus inclusifs multi-acteurs
	2. Institutions d'appui (lois et règlements): EPI	Mesure dans laquelle les institutions existantes (dans cet indicateur, les institutions sont définies comme les lois et règlements qui guident les activités dans le secteur) sont adéquates pour appuyer la mise en œuvre du PNIA.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de politiques et de stratégies du PNIA qui nécessitent des institutions d'appui (lois et règlements) (NRI)</li> <li>• Nombre d'institutions existantes (lois et règlements) pour appuyer les politiques et stratégies (NIP).</li> </ul>	La note du pays sera déterminée par: $EPI = (NIP/NRI) \times 100$	Point focal PDDAA: les notations doivent être effectuées dans le cadre de processus inclusifs multi-acteurs
	3. Personnel adéquat à plein temps consacré à la planification, à la mise en œuvre et au S-E de la politique agricole au sein du Ministère de l'Agriculture: FTE	Adéquation (nombre et capacité) de travailleurs à temps plein dédiés à la planification, à la mise en œuvre et au S-E de la politique agricole au sein du Ministère de l'Agriculture	Personnel professionnel engagé, jugé adéquat à plein temps. <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de postes à plein temps requis pour la planification et le S &amp; E (FTP)</li> <li>• Nombre de postes occupés (FTS)</li> </ul>	$FTE = (FTS/FTP) \times 100$	Ministère de l'Agriculture, Données Nationales
<b>5. Calcul de l'Indicateur</b>	Pour une année donnée, les politiques, les institutions d'appui et les ressources humaines fondées sur des données probantes se calculent par $EIP = (EPE + EPI + FTE)/3$				

Thème 2

Financement de l'Investissement dans l'Agriculture

Catégorie de Performance (CP) **CP 2.1i Dépenses Publiques dans l'Agriculture**

1. Objectif de la CP

Allouer suffisamment de fonds pour l'agriculture dans les budgets nationaux.

2. Cible de Performance

Augmenter les dépenses publiques consacrées à l'agriculture dans les dépenses nationales à au moins 10% de 2015 à 2025.

Référence dans la Déclaration de Malabo: Décl. de Malabo 2(a)

3. Indicateur de Performance

Indicateur	Définition / Explication
Part des dépenses publiques consacrées à l'agriculture dans les dépenses publiques totales (PAE).	Tel qu'adopté à Maputo en 2003 et à Malabo en 2014, les chefs d'États et de Gouvernements de l'UA se sont engagés à allouer au moins 10% des dépenses publiques annuelles à l'agriculture. La Note d'Orientation de l'UA / NEPAD validée en 2015 sur la "Mesures d'amélioration et de suivi des dépenses publiques pour l'agriculture et sa qualité dans les pays africains" établit l'historique de la composition du secteur agricole et les composants des dépenses agricoles, ce qui a permis de faire des progrès nationaux plus significatifs dans les pays en vue de la conformité à l'objectif de 10% des dépenses agricoles et de la justification des niveaux appropriés des dépenses publiques; et (2) des améliorations de la qualité des dépenses.

4. Désagrégation

Paramètre/ Unité	Définition	Données Requises	Méthodes de Calcul	Source des Données
1. Total des dépenses publiques en unité de monnaie locale (Icu): TPE	Dépenses engagées par toutes les unités gouvernementales pour fournir des biens et services non marchands ou publics au pays. Dans le présent profile, cela se limite aux dépenses pour le secteur gouvernemental dans son ensemble, tel que décrit ci-dessous:	Dépenses engagées dans l'exécution des différentes fonctions <i>i</i> gouvernementales (Ex: l'administration, l'économie, les infrastructures, la sécurité sociale et la sécurité publique) sur la base de la Classification et des Fonctions du Gouvernement (COFOG) et classées selon <i>i</i> les usages économiques: (1) rémunération des employés, (2) utilisation des biens et services, (3) Consommation de capital immobilisé, (4) intérêts, (5) subventions, (6) allocations, (7) prestations sociales, (8) autres dépenses diverses. [E <sub>ij</sub> ].	$TPE = \sum [TGE_{ij}]$	Manuel des Statistiques des finances publiques du FMI; Note d'orientation de l'UA
	- Le secteur des administrations publiques, qui comprend les unités centrales ou fédérales, étatiques et locales.	Dépenses engagées par le secteur public dans l'exécution des différentes fonctions selon les différentes catégories de dépenses, également appelées dépenses budgétaires. [TGE <sub>ij</sub> ]	Additionnez les dépenses pour toutes les fonctions pour toutes les utilisations économiques. $\sum [TGE_{ij}]$	
2. Dépenses publiques en unités de devise locale (Icu): PAE	Dépenses engagées pour un ensemble d'activités d'appui administratif, de construction et d'exploitation liées à la production de cultures, à l'élevage, à la sylviculture et à la pêche. Dans le présent profil, cela se limite au secteur général du gouvernement décrit ci-dessous:	Dépenses engagées dans la réalisation des différentes sous-fonctions agricole (ex: politique et planification, recherche, vulgarisation, irrigation, infrastructures et marketing, soutien à l'agriculture, autres) selon les <i>j</i> usages économiques ci-dessus dans les <i>k</i> sous-secteurs agricoles [E <sub>ijk</sub> ].  Notes: il s'agit essentiellement ici d'identifier les différentes sous-fonctions agricoles réalisées par divers fonctionnaires du secteur public, considérant les projets de développement multifonctionnels tels que discutés dans la Note d'Orientation de l'UA.	$PAE = \sum [GAE_{ijk}]$	Manuel des Statistiques des finances publiques du FMI; Note d'orientation de l'UA
	- Le secteur des administrations publiques, qui comprend les unités centrales ou fédérales, étatiques et locales.	Dépenses engagées par le Gouvernement dans la réalisation des différentes sous-fonctions agricoles dans les différentes catégories de dépenses, également appelées dépenses budgétaires. [GAE <sub>ijk</sub> ]	Ajouter les dépenses de toutes les sous-fonctions par tous les usages économiques dans tous les sous-secteurs. $\sum [GAE_{ijk}]$	

5. Calcul de l'Indicateur

Pour une année (t) donnée, **part des dépenses publiques consacrées à l'agriculture dans les dépenses publiques totales** (en %) est:  
 $PAE = PAE \times 100 / TPE$

**Thème 2**

*Financement de l'Investissement dans l'Agriculture*

Catégorie de Performance (CP)

**CP 2.1ii Dépenses Publiques dans l'Agriculture**

**1. Objectif de la CP**

Allouer suffisamment de fonds pour l'agriculture dans les budgets nationaux.

**2. Cible de Performance**

**Assurer une intensité suffisante des dépenses publiques consacrées à l'agriculture en maintenant les dépenses publiques annuelles de l'agriculture en % de la valeur ajoutée de l'agriculture à au moins (ou au minimum) 19% entre 2015 et 2025.**

*Référence dans la Déclaration de Malabo:*

*Décl. de Malabo 2(a)... Moyenne des 10 meilleurs ratios de  $GAE_{AgGDP}$*

**3. Indicateur de Performance**

Indicateur	Définition / Explication
Dépenses publiques consacrées à l'agriculture en pourcentage de la valeur ajoutée du secteur de l'agriculture ( $PAE_{AgGDP}$ ).	Il s'agit d'une mesure du ratio d'intensité des dépenses en agriculture, qui est une mesure plus pertinente de l'engagement des dépenses agricoles d'un pays et de sa mise dans un contexte continental ou international.

**4. Désagrégation**

Paramètre/ Unité	Définition	Données Requises	Méthodes de Calcul	Source des Données
1. Dépenses publiques en agriculture en unités de devise locale (lcu): $PAE$	Se référer au profil PC 3.2 i		$PAE$	
2. Valeur Ajoutée Agricole dans les unités de devise locale (lcu): $AgGDP$	Se référer au profil PC 3.2 i (lcu)		$AgGDP$	

**5. Calcul de l'Indicateur**

Pour une année donnée, les Dépenses publiques consacrées à l'agriculture en pourcentage de la valeur ajoutée du secteur de l'agriculture,  
 $PAE_{AgGDP} = PAE \times 100 / AgGDP$

Thème 2

Financement de l'Investissement dans l'Agriculture

Catégorie de Performance (CP)

CP 2.1iii Dépenses Publiques dans l'Agriculture

1. Objectif de la CP

Allouer suffisamment de fonds pour l'agriculture dans les budgets nationaux. Il s'agit également de s'assurer que les bailleurs respectent leurs engagements à appuyer les plans nationaux.

2. Cible de Performance

**Veiller à ce que l'Aide Publique au Développement (APD) engagée dans la mise en œuvre des PNAI soit entièrement versée aux pays. L'objectif est d'obtenir annuellement un décaissement de l'APD de 100% de 2015 à 2025.**

Référence dans la Déclaration de Malabo:

Décl. de Malabo 2(a)

3. Indicateur de Performance

Indicateur	Définition / Explication
APD décaissée pour l'agriculture en % de l'engagement (agODA).	Cet indicateur évalue les engagements des bailleurs pour s'assurer que ce qui est engagé est réellement débloqué aux pays pour leur permettre de mettre en œuvre les PNAI. Il évalue également ce qui est réellement décaissé pour le pays et dépensé en ce qui concerne les investissements, contrairement à ce qui est dépensé au siège des bailleurs ou ce qui est dépensé dans le pays, mais qui n'est pas conforme aux plans d'investissement.

4. Désagrégation

Paramètre/ Unité	Définition	Données Requises	Méthodes de Calcul	Source des Données
1. Aide Publique au Développement (APD) pour l'agriculture, la sylviculture et la pêche, décaissements bruts (US\$): agODAD	Dépenses réelles d'APD pour les activités liées à la production des cultures, du bétail, de la sylviculture et de la pêche	L'APD réelle décaissée par tous les bailleurs dans tous les secteurs dans l'exécution des différentes sous-fonctions agricoles (ex: politique et planification, recherche, vulgarisation, irrigation, commercialisation, appui au secteur agricole, autres) dans les sous-secteurs agricoles $k$ [agAPDD <sub>ik</sub> ]. Note: au nombre des chaînes figurent le secteur public, le partenariat public-privé, les organisations multilatérales, les ONG, la société civile etc.	Ajouter l'APD décaissée pour toutes les sous-fonctions dans tous les sous-secteurs. [agODAD <sub>ik</sub> ]	Système de Notification des pays créanciers de l'OCDE; Sources, Données nationales.
2. APD pour l'agriculture, la sylviculture et la pêche, engagements (US\$): agODAC	Engagements d'APD pour soutenir les activités liées à la production des cultures, du bétail, de la sylviculture et de la pêche	Engagements de l'APD par tous les bailleurs dans tous les secteurs pour appuyer l'exécution des différentes sous-fonctions agricoles / (Ex: politique et planification, recherche, vulgarisation, irrigation, commercialisation, appui agricole, autres) dans les sous-secteurs agricoles $k$ [agAPDC <sub>ik</sub> ]	Additionner les engagements d'APD de toutes les sous-fonctions dans tous les sous-secteurs. [agODAC <sub>ik</sub> ]	Système de notification des pays créanciers de l'OCDE et chiffres relatifs aux décaissements par pays tels que figurant dans les bases de données nationales

5. Calcul de l'Indicateur

Pour une année donnée, l'APD décaissée pour l'agriculture en % de l'engagement est  $ODA = agODAD \times 100 / agODAC$ .

**Thème 2**

*Financement de l'investissement dans l'Agriculture*

Catégorie de Performance (CP)

**CP 2.2 Investissement du Secteur Privé National dans l'Agriculture.**

**1. Objectif de la CP**

Mettre en place et renforcer les mécanismes en vue d'attirer l'investissement du Secteur Privé local dans l'Agriculture.

**2. Cible de Performance**

**Veiller à ce que l'investissement du secteur privé national dans l'agriculture, en % de la valeur ajoutée agricole, ne soit pas inférieur à xx% entre 2015 et 2025..**

*Référence dans la Déclaration de Malabo: Décl. de Malabo 2(b) .... Moyenne des 10 meilleurs ratios de tDPrPb*

**3. Indicateur de Performance**

Indicateur	Définition / Explication
Ratio de l'investissement privé local à l'investissement publique dans l'agriculture (tDPrPb).	L'investissement du secteur privé se définit comme toute utilisation des ressources du secteur privé destinée à accroître la production ou le revenu futur de la production, à améliorer l'utilisation durable des ressources naturelles liées à l'agriculture (sol, eau etc.). L'accroissement des investissements est la principale source de croissance économique dans le secteur agricole et dans les autres secteurs économiques. L'investissement du secteur privé est essentiel car il indique que l'investissement est perçu par les agents privés comme ayant un rendement financier positif et, par conséquent, est susceptible de conduire à une augmentation durable de la production agricole. Il montre l'investissement privé national relatif DPriA qui est mis à profit par les investissements publics (GAE) dans le secteur agricole.

**4. Désagrégation**

Paramètre/ Unité	Définition	Données Requises	Méthodes de Calcul	Source des Données
Investissement privé national dans l'agriculture en dollars américains courants : DPriA	Il est composé de prêts à vocation d'investissement accordés par le secteur bancaire au secteur agricole (cultures, élevage, sylviculture et pêche), ainsi que d'investissements en fonds propres.		DPriA	Statistiques monétaires et financières du gouvernement; Division statistique de la FAO
Valeur ajoutée de l'agriculture en dollars américains courants : AgVA			AgVA	

**1. Calcul de l'Indicateur**

Pour une année donnée, le ratio des investissements du secteur privé national dans l'agriculture en % de la valeur ajoutée agricole est :  $tDPrPb = DPriA * 100 / AgVA$

**Thème 2**

*Financement de l'Investissement dans l'Agriculture*

Catégorie de Performance (CP)

**CP 2.3 Investissement Direct du Secteur Privé Étranger dans l'Agriculture.**

**1. Objectif de la CP**

Mettre en place et renforcer les mécanismes en vue d'attirer l'Investissement direct privé étranger dans l'Agriculture.

**2. Cible de Performance**

Veiller à ce que les investissements directs privés étrangers dans l'agriculture, en % de la valeur ajoutée agricole, ne soient pas inférieurs à xx% entre 2015 et 2025.

*Référence dans la Déclaration de Malabo:*

*Décl. de Malabo 2(b) .... Moyenne des 10 meilleurs ratios de tFPrPb*

**3. Indicateur de Performance**

Indicateur	Définition / Explication
Investissements directs privés étrangers dans l'agriculture en % de la valeur ajoutée agricole (tFPrPb).  <b>MUET</b>	L'investissement du secteur privé se définit comme toute utilisation des ressources du secteur privé destinée à accroître la production ou le revenu futur de la production, à améliorer l'utilisation durable des ressources naturelles liées à l'agriculture (sol, eau etc.), à améliorer la gestion de l'eau ou des terres etc. L'accroissement des investissements est la principale source de croissance économique dans les secteurs agricoles et dans les autres secteurs économiques. L'investissement du secteur privé est essentiel car il indique que l'investissement est perçu par les agents privés comme ayant un rendement financier positif et est donc susceptible de conduire à des augmentations durables de la production agricole. Il montre les investissements relatifs privés étrangers FPrIA qui sont utilisés par les investissements publics (GAE) dans le secteur agricole.

**4. Désagrégation**

Paramètre/ Unité	Définition	Données Requises	Méthodes de Calcul	Source des Données
1. Investissements directs étrangers dans l'agriculture en dollars américains courants : FPrIA	Investissements directs étrangers (IDE) dans l'agriculture (cultures, élevage, sylviculture et pêche).	Les données FDI peuvent être rendues disponibles par les statistiques nationales	FPrIA	Statistiques monétaires et financières du gouvernement; Division statistique de la FAO
2. Valeur ajoutée de l'agriculture en dollars américains courants : AgVA	Voir le profil PC3.2.i		AgVA	

**5. Calcul de l'Indicateur**

Pour une année donnée, le ratio des investissements directs privés étrangers dans l'agriculture en % de la valeur ajoutée agricole est :  

$$tFPrPb = FPrIA * 100 / AgVA$$

**Thème 2**

*Financement de l'Investissement dans l'Agriculture*

Catégorie de Performance (CP)

**CP 2.4 l'Accès aux Finances**

**1. Objectif de la CP**

Accroître l'accès des petits exploitants agricoles et des ménages ruraux à l'utilisation des services financiers aux fins de transactions agricoles (achat d'intrants, machines, technologies de stockage, etc.)

**2. Cible de Performance**

**Veiller à ce que 100% des hommes et femmes engagés dans l'agriculture aient accès aux services financiers pour pouvoir exercer leurs activités agricoles..**

*Référence dans la Déclaration de Malabo:* Décl. de Malabo 2(c) et ODD Objectif 1, 1.4

**3. Indicateur de Performance**

Indicateur	Définition / Explication
Proportion d'hommes et de femmes dans l'agriculture ayant un accès aux services financiers ( $\uparrow$ AgFs)	<p>L'utilisation des services financiers est jugée essentielle pour accroître la productivité agricole des petits exploitants. Au nombre des services financiers figurent les comptes d'épargne, le crédit, les paiements numériques, la microfinance et l'assurance. Il est clair que les femmes sont moins susceptibles que les hommes d'utiliser ces services. La dépendance continue à l'égard de la liquidité perpétue la marginalisation des pauvres et les empêche de profiter des opportunités économiques à l'intérieur et à l'extérieur de l'agriculture et d'absorber les chocs sans tomber plus profondément dans la pauvreté.</p> <p>Les hommes et les femmes pris en compte dans ce profil sont tous les membres du ménage de 15 ans et plus.</p>

**4. Désagrégation**

Paramètre/ Unité	Définition	Données Requises	Méthodes de Calcul	Source des Données
1. Nombre total d'hommes et de femmes engagés dans l'agriculture, NtAg	Nombre total d'hommes et de femmes engagés dans l'agriculture	Données démographiques de base et mesure de la pauvreté (disponibles via FII). - Nombre total d'hommes engagés dans l'agriculture, NtAgM - Nombre total de femmes engagées dans l'agriculture, NtAgW	$NtAg = NtAgM + NtAgW$	Enquête d'Inclusion Financière (FII) par Intermedia
2. Nombre d'hommes et de femmes engagés dans l'agriculture qui ont accès à des services financiers, NfsAg	<p>Nombre d'hommes et de femmes engagés dans l'agriculture qui sont financièrement inclus.</p> <p>L'inclusion financière inclut l'usage d'au moins un des services financiers, notamment les institutions financières bancaires et non bancaires (comptes bancaires et d'épargne), argent mobile, etc.</p>	<p>- Nombre d'hommes engagés dans l'agriculture ayant accès à des services financiers, NfsAgM</p> <p>- Nombre de femmes engagés dans l'agriculture ayant accès à des services financiers, NfsAgW</p>	$NfsAg = NfsAgM + NfsAgW$	

**5. Calcul de l'Indicateur**

Pour une année donnée (t), la Proportion d'hommes et de femmes engagés dans l'agriculture ayant accès à des services est :

$$\uparrow AgFs_t = 100 \times NfsAg / NtAg$$

**Thème 3**

*Éradication de la Faim*

Catégorie de Performance (CP)

**CP 3.1i Accès aux Intrants et aux Technologies Agricoles**

**1. Objectif de la CP**

Promouvoir l'utilisation d'intrants agricoles rentables et de qualité, de l'irrigation, de la mécanisation et des produits agrochimiques pour les cultures, la pêche, l'élevage et la sylviculture et pour stimuler la productivité agricole.

**2. Cible de Performance**

**Assurer une utilisation minimale d'engrais pour le développement de l'agriculture en Africaine à un niveau de consommation d'au moins 50 kilogrammes par hectare de terres arables, de 2015 à 2025.**

*Référence dans la Déclaration de Malabo:* Décl. de Malab 3(a)

**3. Indicateur de Performance**

Indicateur	Définition / Explication
Consommation d'engrais (kilogramme de nutriments par hectare de terres arables) ( <b>Fz</b> )	La consommation totale d'engrais est divisée par les terres arables et les superficies permanentes des cultures pour obtenir la consommation en nutriments / terres arables et cultures permanentes.

**4. Désagrégation**

Paramètre/ Unité	Définition	Données Requises	Méthodes de Calcul	Source des Données
1. Consommation totale d'engrais (N+P, N+P+K) en Kg, <b>Fc</b>	Quantité d'engrais en tonnes métriques de nutriments végétaux consommés dans l'agriculture par un pays donné (Code FAO 5157)	Engrais azotés (Nombre total de nutriments N ) (Code FAOSTAT 3102)  Engrais phosphatés (Nombre total de nutriments P205 ) (Code FAOSTAT 3103)  Engrais potassiques (Nombre total de nutriments K20) (Code FAOSTAT 3104)	Consommation totale d'engrais (N+P, N+P+K): Les différents engrais déclarés sont additionnés pour obtenir la consommation totale d'engrais. <b>Fc</b>  <b>Fc = Sum (Fci )</b>	FAO
Terres arables et cultures permanentes en hectare, <b>L</b>	- Les terres arables sont les terres cultivées temporairement (les superficies cultivées ne sont comptées qu'une seule fois), les prairies temporaires pour la tonte ou le pâturage, les terres sous maraîchage et les potagers et les terres temporairement en jachère (moins de cinq ans). Les terres abandonnées résultant de la culture itinérante ne sont pas comprises dans cette catégorie  - Les cultures permanentes sont les terres cultivées avec des cultures sur le long terme qui ne doivent pas être replantées pendant plusieurs années (telles que le cacao et le café); La terre sous les arbres et les arbustes produisant des fleurs, comme les roses et le jasmin; Et les pépinières (sauf les arbres forestiers, qui doivent être classées dans la catégorie "forêt"). Les prairies et les pâturages permanents sont exclus des terres cultivées en permanence.	<i>Terres arables (Code FAO 6621) Culture pérenne (Code FAOSTAT 6650)</i>	<i>La consommation totale d'engrais est divisée par les terres arables et les superficies permanentes cultivées pour obtenir la consommation en nutriments / terres arables et cultures pérennes; L i</i>  <b>L = Sum (Li)</b>	FAO

**5. Calcul de l'Indicateur**

Pour une année (i) donnée, la consommation d'engrais (kilogramme de nutriments) par hectare de terres arables et de cultures permanentes est donnée par le rapport **Fz = Fc /L**

## Thème 3

## Éradication de la Faim

Catégorie de Performance (CP)

## CP 3.1ii Accès aux Intrants et aux Technologies Agricoles

## 1. Objectif de la CP

Promouvoir l'utilisation d'intrants agricoles rentables et de qualité, de l'irrigation, de la mécanisation et des produits agrochimiques pour les cultures, la pêche, l'élevage et la sylviculture et pour stimuler la productivité agricole.

## 2. Cible de Performance

Augmenter de 100% la superficie des zones irriguées (selon sa valeur observée en 2000), d'ici 2025.

Référence dans la Déclaration de Malabo:

Vision Africaine de l'Eau 2025

## 3. Indicateur de Performance

Indicateur	Définition / Explication
Taux de croissance de la superficie des zones irriguées par rapport à sa valeur en 2000 (RiIA).	Les zones irriguées (IA) sont la superficie totale équipée pour l'irrigation. Le taux d'augmentation des superficies irriguées (RIA) est la variation (%) de sa valeur en 2000.

## 4. Désagrégation

Paramètre/ Unité	Définition	Données Requises	Méthodes de Calcul	Source des Données
zones irriguées ( $IA_{2000}$ )	Superficie totale irriguée dans le pays, telle que rapportée en 2000.	Zones identifiées dans le pays qui sont irriguées en l'an 2000.	Somme de toutes les zones enregistrées.	
zones irriguées en hectares ( $IA_t$ )	Nombre total d'aires irriguées dans le pays, telles que déclarées pour l'année de l'évaluation, l'année t.	Zones identifiées dans le pays qui sont sous irrigation dans l'année t.	Somme de toutes les zones enregistrées.	

## 5. Calcul de l'Indicateur

Pour une année donnée (i), le Taux de Croissance de la superficie des zones irriguées (en %) est:  $RiIA = 100 \times (IA_t - IA_{2000}) / IA_{2000}$

**Thème 3** *Éradication de la Faim*  
 Catégorie de Performance (CP) **CP 3.1iii Accès aux Intrants et aux Technologies Agricoles**

**1. Objectif de la CP** Promouvoir l'utilisation d'intrants agricoles rentables et de qualité, de l'irrigation, de la mécanisation et des produits agrochimiques pour les cultures, la pêche, l'élevage et la sylviculture et pour stimuler la productivité agricole.

**2. Cible de Performance** **Doubler (augmenter de 100%) les niveaux actuels d'intrants agricoles de qualité pour les cultures (semences), le bétail (race) et la pêche (alevins), de 2015 à 2025.**

*Référence dans la Déclaration de Malabo:* Décl. de Malab 3(a)

Indicateur	Définition / Explication
Taux de croissance du ratio d'intrants agricoles de qualité fournis (semences, race, alevins) par rapport au besoin total national en intrants du produit ( <b>tAgI</b> ).	Les intrants (semences de qualité des variétés améliorées, race et alevins améliorés) fournis ou vendus par rapport aux besoins nationaux en matière d'intrants. C'est une évaluation de la manière dont les intrants de qualité sont utilisés pour stimuler la production du produit considéré. Ceci sera dérivé de la proportion de semences de qualité utilisées par culture (semences de qualité vendues en tant que proportion des besoins nationaux totaux en semences pour au moins un produit prioritaire).

Paramètre/ Unité	Définition	Données Requises	Méthodes de Calcul	Source des Données
1. Total des besoins nationaux en intrants agricoles de qualité pour le produit considéré <i>i</i> ( <b>AgIR<sub>i</sub></b> )	<p>- <b>Cultures:</b> quantité de semences (variétés améliorées et locales) requise pour cultiver la superficie totale d'au moins une culture sélectionnée parmi les cinq chaînes de valeur prioritaires.</p> <p>- <b>Élevage (bétail, mouton, chèvre, porc):</b> nombre total de femelles bovines en âge de procréer.</p> <p>- <b>Élevage (volaille):</b> nombre total de poulets.</p> <p>- <b>Poisson:</b> capacité totale (en nombre de poissons) des étangs à poissons.</p>	<p>- <b>Cultures:</b> *Superficie totale de la culture sélectionnée, <b>Ac<sub>i</sub></b> *Taux de semence recommandé de la culture sélectionnée, <b>Rs<sub>i</sub></b></p> <p>- <b>Élevage (bétail, mouton, chèvre, porc):</b> <b>NfCRa</b></p> <p>- <b>Élevage (volaille):</b> <b>Nch</b></p> <p>- <b>Poisson:</b> <b>Cfp</b></p>	<p>- <b>Cultures:</b> <b>AgIR<sub>i</sub> = Ac<sub>i</sub> x Rs<sub>i</sub></b></p> <p>- <b>Élevage (bétail, mouton, chèvre, porc):</b> <b>AgIR<sub>i</sub> = NfCRa</b></p> <p>- <b>Élevage (volaille):</b> <b>AgIR<sub>i</sub> = Nch</b></p> <p>- <b>Poisson:</b> <b>AgIR<sub>i</sub> = Cfp</b></p>	Statistiques Nationales FAO
2. Intrants agricoles de qualité fournis pour le produit <i>i</i> ( <b>AgIS<sub>i</sub></b> )	<p>- <b>Cultures:</b> Graines de qualité des variétés améliorées de la culture sélectionnée vendues aux agriculteurs pour production.</p> <p>- <b>Élevage (bétail, mouton, chèvre, porc):</b> nombre de bovins femelles en âge de procréer par insémination artificielle.</p> <p>- <b>Élevage (volaille):</b> nombre de poussins d'un jour (DOC) fournis ou vendus.</p> <p>- <b>Poisson:</b> nombre d'alevins améliorés fournis ou vendus.</p>	<p>- <b>Cultures:</b> *Pour le produit, quantité totale de semences de qualité améliorées des variétés vendues <i>i</i>, <b>QqSivS</b></p> <p>- <b>Élevage (bétail, mouton, chèvre, porc):</b> <b>NfCRaI</b></p> <p>- <b>Élevage (volaille):</b> <b>N<sub>DOC</sub></b></p> <p>- <b>Poisson:</b> <b>N<sub>Rgi</sub></b></p>	<p>- <b>Cultures:</b> <b>AgIS<sub>i</sub> = QqSivS (counting)</b></p> <p>- <b>Élevage (bétail, mouton, chèvre, porc):</b> <b>AgIS<sub>i</sub> = NfCRaI</b></p> <p>- <b>Élevage (volaille):</b> <b>AgIS<sub>i</sub> = N<sub>DOC</sub></b></p> <p>- <b>Poisson:</b> <b>AgIS<sub>i</sub> = N<sub>Rgi</sub></b></p>	Statistiques Nationales FAO
3. Ratio des intrants agricoles de qualité fournis pour l'ensemble des besoins d'intrants nationaux pour le produit de base ( <b>R<sub>i</sub></b> )	<p>- <b>Cultures:</b> Niveau auquel les semences de qualité des variétés améliorées sont utilisées à l'échelle nationale par les agriculteurs.</p> <p>- <b>Élevage (bétail, mouton, chèvre, porc):</b> Niveau auquel les races améliorées sont utilisées au niveau national par les agriculteurs.</p> <p>- <b>Élevage (volaille):</b> Niveau auquel les DOC sont utilisés au niveau national par les agriculteurs.</p> <p>- <b>Poisson:</b> Niveau auquel les alevins améliorés sont utilisés au niveau national par les agriculteurs.</p>	<p>- <b>Cultures:</b></p> <p>- <b>Élevage (bétail, mouton, chèvre, porc):</b></p> <p>- <b>Bétail (volaille):</b></p> <p>- <b>Poisson:</b></p> <p><b>AgIR<sub>i</sub></b> et <b>AgIS<sub>i</sub></b></p>	<p>- <b>Cultures:</b></p> <p>- <b>Élevage (bétail, mouton, chèvre, porc):</b></p> <p>- <b>Élevage (volaille):</b></p> <p>- <b>Poisson:</b></p> <p><b>R<sub>i</sub> = AgIS<sub>i</sub> / AgIR<sub>i</sub></b></p>	FAOstat ou données Nationales FAO

**5. Calcul de l'Indicateur** Pour une année donnée (t), le **taux de croissance du ratio entre les intrants agricoles de qualité fournis et les besoins totaux des intrants nationaux pour un produit de base** (en %), est: **tAgI<sub>t</sub> = (R<sub>t</sub> - R<sub>2015</sub>) / R<sub>2015</sub>**

Thème 3		Éradication de la Faim			
Catégorie de Performance (CP)		CP 3.1iv Accès aux Intrants et aux Technologies Agricoles			
<b>1. Objectif de la CP</b>	Promouvoir l'utilisation d'intrants agricoles rentables et de qualité, de l'irrigation, de la mécanisation et des produits agrochimiques pour les cultures, la pêche, l'élevage et la sylviculture et pour stimuler la productivité agricole.				
<b>2. Cible de Performance</b>	Accès de tous les agriculteurs aux services de conseils agricoles de qualité qui transmettent des connaissances, fournissent des informations et d'autres services pertinents au plan local d'ici 2018.				
	<i>Référence dans la Déclaration de Malabo:</i>		Décl. de Malab 3(a), ODD		
<b>3. Indicateur de Performance</b>	<b>Indicateur</b>	<b>Définition / Explication</b>			
	Proportion d'agriculteurs ayant accès aux Services de Conseils Agricoles (AFaGAS)	La vulgarisation agricole a pour fonction de fournir aux communautés rurales une connaissance systématique et participative sur les techniques et compétences agronomiques pour les communautés rurales de manière systématique et participative. Cet indicateur est le pourcentage d'agriculteurs ayant accès à des services de conseils agricoles par la formation, l'échange d'informations et les autres services d'appui aux agriculteurs et aux petites et moyennes entreprises des chaînes de valeur rurales.			
<b>4. Désagrégation</b>	<b>Paramètre/ Unité</b>	<b>Définition</b>	<b>Données Requises</b>	<b>Méthodes de Calcul</b>	<b>Source des Données</b>
	1. Nombre d'agriculteurs ayant accès aux services de conseils agricoles, NFaGAS	Agriculteurs ayant accès à des Services de Conseils Agricoles (AAS) par la formation, l'échange d'informations et les autres services liés à l'appui à la vulgarisation aux agriculteurs et aux petites et moyennes entreprises des chaînes de valeur rurales. L'AAS peut être fourni par les services publics de vulgarisation, les entreprises privées de l'agroalimentaire, les OSC, les organisations paysannes, les coopératives. Le service consultatif peut être organisé par des formations physiques, les TIC, la vidéo, les brochures, les instituts de formation agricole etc.	Nombre total et couverture des agriculteurs par les agents de vulgarisation agricole	Somme de tous les agriculteurs enregistrés couverts par des agents de vulgarisation ou ayant accès à l'AAS par d'autres moyens	Données administratives et / ou enquêtes auprès des ménages agricoles
	2. Nombre total d'agriculteurs, NF	Nombre total d'agriculteurs impliqués dans la production végétale, l'élevage, la pêche et la sylviculture.	Nombre total d'agriculteurs	Somme de tous les agriculteurs enregistrés	Données administratives et / ou enquêtes auprès des ménages agricoles
<b>5. Calcul de l'Indicateur</b>	Pour une année (i) donnée, la <b>proportion d'agriculteurs ayant accès aux Services de Conseils Agricoles</b> , $AFaGAS_i = (NFaGAS_i/NF_i) \times 100$				

(1) Le nombre de ménages d'agriculteurs peut être utilisé pour calculer le ratio, si cela est la donnée collectée par le pays

Thème 3		Éradication de la Faim			
Catégorie de Performance (CP)		CP 3.1v Accès aux Intrants et aux Technologies Agricoles			
<b>1. Objectif de la CP</b>	Promouvoir l'utilisation d'intrants agricoles rentables et de qualité, de l'irrigation, de la mécanisation et des produits agrochimiques pour les cultures, la pêche, l'élevage et la sylviculture et stimuler la productivité agricole.				
<b>2. Cible de Performance</b>	Augmenter le niveau des investissements dans le domaine de la recherche et le développement agricoles à au moins 1% du PIB agricole de 2015 à 2025.				
	Référence dans la Déclaration de Malabo: Décl. de Malab 3(a)				
<b>3. Indicateur de Performance</b>	<b>Indicateur</b>	<b>Définition / Explication</b>			
	Dépenses totales liées à la recherche agricole en pourcentage du PIB agricole ( <b>‡TARS</b> )	Le total des dépenses en R&D agricole (hors secteur privé à but lucratif) comme part du AgPIB, offre des informations utiles sur les niveaux relatifs des investissements en R & D agricoles dans les différents pays et au fil du temps. Il convient, toutefois, de noter qu'ils ne tiennent pas compte de l'environnement politique et institutionnel dans lequel se déroule la recherche agricole, la taille et la structure du secteur agricole et de l'économie d'un pays ou des différences qualitatives entre pays en matière de performance de la recherche; à interpréter avec prudence (ASTI). Les données relatives aux dépenses en R & D agricole sont divisées par les valeurs totales de l'AgPIB tirées des Indicateurs du Développement dans le Monde.			
<b>4. Désagrégation</b>	<b>Paramètre/ Unité</b>	<b>Définition</b>	<b>Données Requises</b>	<b>Méthodes de Calcul</b>	<b>Source des Données</b>
	Total des dépenses dans la recherche agricole (Icu), <b>TARS</b>	Les données nationales sur les dépenses en matière de recherche agricole de l'ASTI sont réparties entre les dépenses liées aux salaires, aux coûts d'exploitation et de programme et aux investissements en capital des organismes gouvernementaux, à but non lucratif, le secteur privé et de les institutions de l'enseignement supérieur. Les données sur les dépenses des entités privées sont exclues, faute de disponibilité.	- Salaires (W)=FTE phd * Wphd +FTE msc*Wmsc+FTEbsc*Wbsc  - Coût du Programme et des Opérations ( POC )  - Investissements en capitaux ( CI )	<b>TARS= W +POC +CI</b>	ASTI (www.asti.cgiar.org/data)/ Pays/ NARS/NARI
	2. Valeur ajoutée agricole(Icu), <b>AgVA</b>	Se référer au profil PC 3.2i		<b>AgVA</b>	Pays / Bureau National de la Statistique/WDI
<b>5. Calcul de l'Indicateur</b>	Pour une année donnée, les Dépenses totales liées à la recherche agricole en pourcentage du PIB agricole, est <b>‡TARS =TARS/AgVA* 100</b>				

**Thème 4** *Éradication de la Pauvreté par l'Agriculture* **au**

Catégorie de Performance (CP) **CP 3.1vi Accès aux Intrants et aux Technologies Agricoles**

**1. Objectif de la CP** Promouvoir l'utilisation d'intrants agricoles rentables et de qualité, de l'irrigation, de la mécanisation et de produits agrochimiques pour les cultures, la pêche, l'élevage et la foresterie afin de stimuler la productivité agricole.

**2. Cible de Performance** **Veiller à ce que 100% des agriculteurs et des agro-industries intéressés par l'agriculture aient le droit d'accéder aux terres requises d'ici 2018**  
*Référence dans la Déclaration de Malabo:* **Décl. de Malab 3(a), ODD**

**3. Indicateur de Performance**

Indicateur	Définition / Explication
Proportion de ménages agricoles possédant des titres fonciers sécurisés sur les terres agricoles ( <b>†HhSL</b> ).	<p>La terre est la ressource clé nécessaire à la production agricole et il est largement prouvé qu'un régime foncier sécurisé est nécessaire pour investir dans les nouvelles technologies et les pratiques durables. Alors que les hommes sont confrontés à un certain nombre de causes potentielles d'insécurité foncière, notamment un mauvais système juridique et des récupérations potentielles par de puissantes élites ou par le gouvernement, les femmes sont confrontées à une précarité supplémentaire si leurs droits ne sont pas reconnus par la famille, la loi. La mesure idéale consisterait à garantir la sécurité foncière, comme l'indiquent les hommes et les femmes eux-mêmes.</p> <p>Le contexte social et juridique relatif à la propriété foncière varie d'un pays à l'autre. La définition de la propriété sera faite de façon appropriée pour chaque contexte. Par exemple, lorsque l'État possède officiellement la totalité des terres, la propriété pourrait être définie comme étant celle des personnes ayant des certificats d'utilisation des terres. Cet indicateur inclut ceux qui possèdent des terres individuellement et ceux qui la possèdent conjointement en tant que propriétaires fonciers, même si les droits associés à la propriété individuelle et conjointe peuvent différer et peuvent varier d'un contexte à l'autre.</p> <p>Comme il n'existe pas de définition officielle de la population agricole, la définition de l'indicateur ODD 5.a.1 est recommandée. Cette cohérence permettrait également de réduire la pression sur les bureaux nationaux de statistiques et les registres fonciers. La population agricole adulte est définie comme suit : tous les individus adultes vivant dans des ménages agricoles - c'est-à-dire des ménages qui exploitent des terres à des fins agricoles et/ou élevé/soigné du bétail au cours des 12 derniers mois, quelle que soit la destination finale de la production (définition de l'indicateur ODD 5.a.1). 2. Terres agricoles : Conformément à la classification proposée par le Recensement mondial de l'agriculture 2020 (WCA 2020), les terres sont considérées comme " terres agricoles " en fonction de leur utilisation (FAO, 2017). En particulier, les terres agricoles comprennent : les terres en cultures temporaires ; les terres en prairies et pâturages temporaires ; les terres en jachère temporaire ; les terres en cultures permanentes ; les terres en prairies et pâturages permanents. (Définition de</p>

**4. Désagrégation**

Paramètre/ Unité	Définition	Données Requises	Méthodes de Calcul	Source des Données
1. Population agricole adulte totale du pays, <b>N<sub>F</sub>FHh</b>	Population agricole adulte : Tous les adultes vivant dans des ménages agricoles qui ont exploité des terres à des fins agricoles et/ou élevé du bétail au cours des 12 derniers mois, quelle que soit la finalité de la production. (ODD 5.a.1)	Données démographiques, recensement agricole. Les données doivent être ventilées par sexe et par région (version gratuite)	Indicateur suit une série de droits fonciers au niveau individuel et la sécurité foncière associée, ventilés par	LSMS-ISA ou Base de Données du Genre et des Droits fonciers de la FAO
<b>N<sub>F</sub>FHhSL</b>	Terres agricoles - Voir la définition ci-dessus.	disparités entre les sexes, car la dimension sexospécifique de la sécurité foncière est un élément fondamental.		
2. Nombre d'exploitations agricoles avec droits fonciers garantis, <b>N<sub>F</sub>FHhSL</b>	Nombre d'adultes vivant dans des ménages agricoles qui ont exploité des terres à des fins agricoles et/ou élevé du bétail au cours des 12 derniers mois, quel que soit le but final de la production, et qui sont en mesure de prouver par des documents qu'ils détiennent des droits de propriété. La propriété est définie comme conférant au propriétaire foncier un ensemble complet de droits, notamment le droit de posséder, d'exclure, d'utiliser et de transférer la propriété des terres. Toutefois, dans les systèmes où les terres appartiennent à l'État, le terme fait référence à la possession des droits les plus proches de la propriété dans un système de propriété privée ; par exemple, les baux à long terme, les droits d'occupation, de location ou d'utilisation accordés par l'État, souvent pour plusieurs décennies, et qui sont transférables. Dans ces contextes, il est plus approprié de parler de "droits d'occupation" plutôt que de "propriété". (Définition de l'indicateur ODD 1.4.2 et 5.a.1).	Données d'enquêtes sur les ménages	Exclut les doublons, les ménages urbains, les hommes/femmes de moins de 18 ans et les données manquantes.  Les résultats ne sont pas pondérés	LSMS-ISA ou Base de Données du Genre et des Droits fonciers de la FAO

**5. Calcul de l'Indicateur** Pour une année donnée (t), la **proportion de ménages agricoles possédant des titres fonciers sécurisés, †HhSL** est : **NHhSL<sub>t</sub> = \*100 / N<sub>F</sub>FHh<sub>t</sub>**

Thème 3		Éradication de la Faim		
Catégorie de Performance (CP)		CP 3.2i Productivité Agricole		
<b>1. Objectif de la CP</b>	Accroître la productivité agricole.			
<b>2. Cible de Performance</b>	Doublé (augmenter de 100%) les niveaux actuels de productivité du travail agricole de 2015 à 2025.			
	<i>Référence dans la Déclaration de Malabo:</i>		<i>Décl. de Malab 3(a)</i>	
<b>3. Indicateur de Performance</b>	<b>Indicateur</b>	<b>Définition / Explication</b>		
	Taux de croissance de la valeur ajoutée de l'agriculture, en Dollars américains constants, par travailleur agricole ( $tAgW$ ).	La valeur ajoutée agricole par travailleur est une mesure de la productivité agricole. La valeur ajoutée dans l'agriculture mesure la production du secteur agricole (Classification Internationale Type par Industrie, de toutes les branches d'activité économique, Rev.4 ou Divisions de la CITI 1 à 5) moins la valeur des intrants intermédiaires. L'agriculture comprend la valeur ajoutée de la sylviculture, de la chasse et de la pêche, ainsi que la production végétale et la production animale (WDI, Word Bank, 2016).		
<b>4. Désagrégation</b>	<b>Paramètre/ Unité</b>	<b>Définition</b>	<b>Données Requises</b>	<b>Méthodes de Calcul</b>
	1. Valeur ajoutée de l'agriculture en Dollars américains constants ( $AgGDP$ )	L'agriculture correspond aux divisions 1-5 de la CITI et comprend la sylviculture, la chasse et la pêche, ainsi que l'ensemencement des cultures et la production animale. La valeur ajoutée est la production nette d'un secteur après addition de tous les produits et soustraction des intrants intermédiaires. Il est calculé sans tenir compte des déductions pour amortissement des actifs fabriqués ou de l'épuisement et de la dégradation des ressources naturelles. L'origine de la valeur ajoutée est déterminée par la Classification Internationale Type par Industrie (CITI), révision 3 (WDI, Banque mondiale, 2016)	Valeur totale ajoutée de l'agriculture, en Dollars américains constants (AgVA)	Statistiques Nationales WDI FAO
	2. Nombre total de travailleurs agricoles ( $W$ )	Le terme "travailleurs agricoles" est utilisé de préférence à "ouvriers agricoles" car il reflète mieux le caractère général des plantations, de l'horticulture, de la transformation agricole primaire et de la pisciculture et reconnaît que les travailleurs agricoles salariés font partie de la grande population active rurale (FAO, ILO et IUF, 2007)	Nombre total de travailleurs agricoles ( $W$ )	Statistiques Nationales WDI FAO
	3. Valeur ajoutée agricole par travailleur agricole $AgW$	Valeur ajoutée agricole totale, divisée par le nombre total de travailleurs agricoles pour 2015.		$AgW=AgVA/W$
	4. Valeur de référence de $AgW$ ( $AgW_{2015}$ )	La valeur de base est une valeur quinquennale moyenne, de 2011 à 2015.		$AgW_{2015}$
<b>5. Calcul de l'Indicateur</b>	Pour une année (t) donnée, le Taux de croissance de la valeur ajoutée de l'agriculture par travailleur agricole (en %) est :			
	$tAgW_t = (AgW_t - AgW_{2015}) * 100 / AgW_{2015}$			

Catégorie de Performance (CP) **CP 3.2ii Productivité Agricole**

1. **Objectif de la CP**

Accroître la productivité agricole.

2. **Cible de Performance**

**Doubler (augmenter de 100%) les niveaux actuels de productivité des terres de 2015 à 2025.**

*Référence dans la Déclaration de Malabo:* Décl. de Malab 3(a)

3. **Indicateur de Performance**

Indicateur	Définition / Explication
Taux de croissance de la valeur ajoutée agricole, en Dollars américains constants, par hectare de terres agricoles arables ( $tAgL$ ).	La valeur ajoutée agricole par hectare de terre est une mesure de la productivité agricole. L'agriculture comprend la valeur ajoutée de la sylviculture, de la chasse et de la pêche, ainsi que l'ensemencement des cultures et la production animale (WDI, Banque Mondiale, 2016).

4. **Désagrégation**

Paramètre/ Unité	Définition	Données Requises	Méthodes de Calcul	Source des Données
1. Valeur ajoutée de l'agriculture pour les cultures et l'élevage en Icu (AgVAcl)	<i>Se référer au profil CP 3.2i</i>	Valeur ajoutée totale de l'agriculture en Icu (AgVA).		Statistiques Nationales WDI FAO
2. Terres arables agricoles (L3)	Conformément à la classification proposée par le recensement mondial de l'agriculture 2020 (WCA 2020), les terres sont considérées comme des " terres agricoles " en fonction de leur utilisation (FAO, 2017). Plus précisément, les terres agricoles comprennent : les terres en cultures temporaires ; les terres en prairies et pâturages temporaires ; les terres en jachère temporaire ; les terres en cultures permanentes ; les terres en prairies et pâturages permanents. (Définition de l'ODD 5.a.1)	Total des terres arables agricoles à l'hectare (L)		Statistiques Nationales WDI FAO
3. Valeur ajoutée agricole par hectare de terre agricole (AgL)	Valeur ajoutée de l'agriculture divisée par le total des terres arables agricoles en hectare.		$AgL = AgVA / L3$	
4. Valeur de base de la valeur ajoutée agricole par hectare de terres arables agricoles (AgL <sub>2015</sub> )	La valeur de base est une valeur quinquennale moyenne, à 2015.		AgL <sub>2015</sub>	

5. **Calcul de l'Indicateur**

Pour une année (i) donnée, le **Taux de croissance de la valeur ajoutée de l'agriculture, en Dollars américains constants, par hectare de terres arables agricoles** (en %) est :  $tAgL_i = 100 \times (AgL_i - AgL_{2015}) / AgL_{2015}$

Thème 3

Éradication de la Faim

Catégorie de Performance (CP) CP 3.2iii Productivité Agricole

1. Objectif de la CP

Accroître la productivité agricole.

2. Cible de Performance

**Doubler (augmenter de 100%) les niveaux actuels de rendement agricole de 2015 à 2025.**

Référence dans la Déclaration de Malabo: Décl. de Malab 3(a)

3. Indicateur de Performance

Indicateur	Définition / Explication
Taux de croissance des rendements pour les cinq produits nationaux prioritaires et, éventuellement, pour les 11 produits agricoles prioritaires de l'UA (*) ( $\%Y$ ).	Production par unité de surface de produits. Dans la plupart des cas, les données sur le rendement ne sont pas enregistrées, mais obtenues en divisant les données de production par les données sur la superficie récoltée (FAO).

4. Désagrégation

Paramètre/ Unité	Définition	Données Requises	Méthodes de Calcul	Source des Données
1. Production totale pour chaque produit ( $P_d$ )	Les données sur la production se réfèrent à la production réelle récoltée du champ ou du verger et des jardins, à l'exclusion des pertes liées à la récolte et au battage et à la partie de la récolte non récoltée pour une raison quelconque. La Production comprend donc les quantités de produits (cultures, produits d'élevage, poissons etc.) vendus sur le marché (production commercialisée) et les quantités consommées ou utilisées par les producteurs (autoconsommation) (FAO).	Production pour chaque produit, en tonnes, (t)		Statistiques Nationales FAO
2. Taille totale de l'unité de production pour chaque produit ( $L_i$ )	L'unité de production peut être exprimée en terme de surface du terrain sur lequel une culture est cultivée, les bovins pour le bétail etc.	Taille de l'unité de production pour les produits individuels (hectare pour les cultures, bovin pour le bétail, etc.)		Statistiques Nationales FAO
3. Rendement ( $Y_i$ )	Production totale divisée par la superficie totale pour les produits.		$Y_i = P_d / L_i$	FAOstat ou données nationales
4. Valeur de base ( $Y_{2015}$ ) du rendement	La valeur de base ( $Y_{2015}$ ) est une moyenne des trois valeurs triennales ou quinquennales à partir de 2015.		$Y_{2015}$	

5. Calcul de l'Indicateur

Pour une année (i) donnée, le Taux de croissance des rendements pour chaque produit prioritaire (en %) est :

$$\%Y_i = (Y_i - Y_{2015}) / Y_{2015}$$

(\*) Les 11 produits prioritaires de l'UA sont:

le Riz, le Maïs, les Légumes, le Coton, l'Huile de Palme, la Viande bovine, la Laiterie, la Volaille et les Poissons, le Manioc, le Sorgho et le Mil.

Thème 3

Éradication de la Faim

Catégorie de Performance (CP)

CP 3.3 Pertes Post-Récoltes

1. Objectif de la CP

Fournir un appui logistique à toutes les étapes de la chaîne de production alimentaire (champ / récolte, stockage, transformation, transport, marché de détail final) en vue de limiter la dégradation tant en quantité qu'en qualité des denrées alimentaires produites.

2. Cible de Performance

Réduire de moitié (diminuer de 50%) les niveaux actuels de pertes post-récoltes (PHL), de 2015 à 2025.

Référence dans la Déclaration de Malabo:

Décl. de Malab 3(a)

3. Indicateur de Performance

Indicateur	Définition / Explication
Taux de réduction des pertes post-récolte pour (au moins) les 5 produits prioritaires nationaux et, éventuellement, pour les 11 produits agricoles stratégiques de l'UA (tPHL).	Pourcentage de la production totale perdue (quantitative et qualitative) durant toutes les phases du système post-récolte pour les produits prioritaires. Aux fins du présent rapport, les pertes post-récoltes (LGH) sont strictement liées aux pertes qui se produisent à l'occasion de la récolte, du stockage, du transport, de la transformation, de l'emballage et de la commercialisation.

4. Désagrégation

Paramètre/ Unité	Définition	Données Requises	Méthodes de Calcul	Source des Données
1. Production en million de tonnes du produit (Pd <sub>i</sub> )	La production est la récolte totale réelle, à l'exclusion de toutes les pertes et de la partie du produit non récoltée pour quelque raison que ce soit. Elle comprend les quantités de la marchandise vendue sur le marché et les quantités consommées ou utilisées par les producteurs.	Poids de la production végétale et animale		Source nationale ou FAO ou APHLIS
2. Pertes en million de tonnes (L <sub>s<sub>i</sub></sub> )	Les pertes alimentaires concernent toute perte par détérioration ou déchet. Le terme "perte" comprend à la fois les pertes alimentaires et les déchets alimentaires. En fonction de la disponibilité des données, le gaspillage ou le PHL au sens strict sera utilisé et la comparaison d'une année à l'autre sera faite d'une manière cohérente	- Poids du produit / produit endommagé ou perdu à chacune des étapes suivantes du système post-récolte qui comprend: - Perte lors de la récolte; L <sub>hv</sub> - Perte lors du Stockage; L <sub>st</sub> - Perte lors du Transport; L <sub>tr</sub> - Perte lors de la Transformation (*); L <sub>pr</sub>  - Perte lors de l'Emballage; L <sub>pc</sub> - Perte lors de la Vente; L <sub>sl</sub>	La perte totale de la marchandise i est:  $L_{s_i} = L_{hv} + L_{st} + L_{tr} + L_{pr} + L_{pc} + L_{sl}$	Source nationale ou FAO ou APHLIS
3. Perte post-récolte pour le produit i (PHL <sub>it</sub> )	Perte post-récolte pour le produit i		$PHL_{it} = (L_{s_i} / Pd_i) \times 100$	FAOstat ou Données nationales
4. Perte globale après récolte pour l'année t (PHL <sub>t</sub> )	Valeur moyenne nationale de la perte après récolte pour l'année t pour tous les produits déclarés.		$PHL_t = (\sum(Pd_i \times PHL_{it})) / \sum Pd_i$	

5. Calcul de l'Indicateur

Pour une année donnée (t), le Taux moyen de réduction des pertes post récoltes pour (au moins) les 5 produits prioritaires nationaux et éventuellement pour les 11 produits agricoles prioritaires de l'UA (%) est :  $tPHL_t = (PHL_t - PHL_{2015}) * 100 / PHL_{2015}$

(\*) Les 11 produits prioritaires de l'UA sont:

le Riz, le Maïs, les Légumes, le Coton, l'Huile de Palme, la Viande bovine, la Laiterie, la Volaille et les Poissons, le Manioc, le Sorgho et le Mil

Theme 3		Éradication de la Faim		
Catégorie de Performance (CP)		CP 3.4 Protection Sociale		
<b>1. Objectif de la CP</b>	Intégrer des mesures pour accroître la productivité agricole par des initiatives de protection sociale visant les groupes sociaux vulnérables en engageant des lignes budgétaires ciblées dans nos budgets nationaux de protection sociale.			
<b>2. Cible de Performance</b>	Inclure dans les budgets nationaux, des lignes budgétaires représentant 100% de l'ensemble des ressources nécessaires pour couvrir les groupes sociaux vulnérables, de 2015 à 2025, afin de soutenir les initiatives de protection sociale et de traiter les éventuelles catastrophes et situations d'urgence ayant des effets liés à la sécurité alimentaire et nutritionnelle.			
	Référence dans la Déclaration de Malabo:		Décl. de Malabo 3(a)	
<b>3. Indicateur de Performance</b>	<b>Indicateur</b>	<b>Définition / Explication</b>		
	Lignes budgétaires sur la protection sociale en pourcentage de l'ensemble des besoins en ressources pour la couverture des groupes sociaux vulnérables (TSP).	Les lignes budgétaires relatives à la protection sociale (SP) pour les ménages ou les communautés agricoles sont définies ici comme étant la somme d'argent allouée par un pays donné pour l'aide à la prévention, à la protection, à la promotion ou à la transformation au profit des particuliers, des ménages ou des communautés agricoles. Cela peut se traduire en transferts de fonds (CT); Fournitures alimentaires d'urgence (EFS); Programmes d'alimentation scolaire (SF); ou d'autres services de protection (fournitures d'intrants, services d'approvisionnement en eau, programme de protection du bétail, régime national des pensions, programme pour enfants orphelins et vulnérables etc.); qui protègent les ménages agricoles vulnérables contre les risques liés aux moyens d'existence sur une base récurrente ou en période d'urgence ou de catastrophe. Tous les éléments inclus dans le calcul doivent être dépensés pour les particuliers, les ménages ou les communautés agricoles, par opposition aux communautés urbaines qui ne sont pas engagées dans des activités agricoles. L'ensemble des besoins en ressources pour couvrir les groupes sociaux vulnérables pourraient être tirés de l'évaluation de la vulnérabilité du pays.		
<b>4. Désagrégation</b>	<b>Paramètre/ Unité</b>	<b>Définition</b>	<b>Données Requises</b>	<b>Méthodes de Calcul</b>
	1. Allocation budgétaire pour la protection sociale, Transferts de fonds pour les réserves alimentaires et de trésorerie en lcu (BA <sub>CT</sub> )	Allocation budgétaire approuvée pour la protection sociale sous forme de transferts de fonds (CT) pour les réserves alimentaires et de trésorerie, aux exploitants agricoles, aux ménages et aux communautés dans le but de les protéger contre les risques d'atteinte aux moyens de subsistance.	Allocation budgétaire aux transferts de fonds à des fins de protection sociale pour les réserves alimentaires et de trésorerie, BA <sub>CT</sub> 1a. Nombre total de bénéficiaires de transferts de fonds pour les réserves alimentaires et de trésorerie, nBACT	Archives budgétaires du gouvernement national  Bureau National des Statistiques
	2. Allocation budgétaire pour la protection sociale et les Secours Alimentaires d'Urgence en lcu (BA <sub>EFS</sub> )	Allocation budgétaire approuvée pour la protection sociale sous forme de Secours Alimentaires d'Urgence (EFS) pour les particuliers, les ménages ou les communautés agricoles. Cela inclut la protection contre la faim, la famine ou toute autre catastrophe ou situation d'urgence. Les coûts liés au renforcement des systèmes d'alerte précoce pour les réponses avancées et proactives sont inclus dans cette catégorie.	Allocation budgétaire pour la protection sociale sous forme de secours alimentaires d'urgence, BA <sub>EFS</sub> 2a. Nombre total de bénéficiaires de l'aide alimentaire d'urgence, nBAEFS	Archives budgétaires du gouvernement national  Bureau National des Statistiques
	3. Allocation budgétaire pour la protection sociale, programme d'Alimentation scolaire en lcu (BA <sub>SF</sub> )	Allocation budgétaire approuvée pour la protection sociale sous forme de cantine scolaire (FS) pour les communautés agricoles.	Allocation budgétaire pour la protection sociale sous forme de cantine scolaire BA <sub>SF</sub> 3a. Nombre total de bénéficiaires de cantines scolaires, nBASF	Archives budgétaires du gouvernement national  Bureau National des Statistiques
	4. Allocation budgétaire à la protection sociale Autres services de protection en lcu (BA <sub>Other</sub> )	Allocation budgétaire approuvée pour la protection sociale (non couverte ci-dessus) Promotion ou transformation de l'agriculture par ex. l'appui en intrants et autres services comme l'eau ou la protection du bétail, ex: Vaccinations etc., y compris le régime national de pension, le programme pour enfants orphelins et vulnérables, etc.)	Allocation budgétaire à la protection sociale Autres services de protection BA <sub>Other</sub> 4a. Nombre total de bénéficiaires d'autres services de protection, nBAOther	Archives budgétaires du gouvernement national  Bureau National des Statistiques
	5. Allocation budgétaire totale pour la protection sociale (TBA <sub>SP</sub> )	Somme de toutes les allocations budgétaires ci-dessus pour la protection sociale.		$TBA_{SP} = BA_{CT} + BA_{EFS} + BA_{SF} + BA_{Other}$ Archives budgétaires du gouvernement national  Bureau National des Statistiques
	6. Ensemble des Besoins en termes de budget pour la protection sociale (TBR <sub>SP</sub> )	Ensemble des besoins en ressources pour la couverture des groupes sociaux vulnérables, tels qu'ils ressortent des demandes budgétaires de tous les organismes publics, y compris les transferts d'argent liquide pour les réserves alimentaires et les réserves de trésorerie), les approvisionnements alimentaires d'urgence, les cantines scolaires et les initiatives de promotion ou de transformation de l'agriculture, par exemple le soutien aux intrants et d'autres services comme l'eau ou la protection du bétail, par exemple les vaccinations, etc. y compris le régime national de retraite, le programme pour les orphelins et les enfants vulnérables, etc.		TBR <sub>SP</sub> Archives budgétaires du gouvernement national  Bureau National des Statistiques
<b>5. Calcul de l'Indicateur</b>	Pour une année (t) donnée, les Lignes budgétaires sur la protection sociale en pourcentage des besoins totaux en ressources pour la couverture des groupes sociaux vulnérables (en %) est : $\%SP_t = TBA_{SPt} * 100 / TBR_{SPt}$			

**Thème 3**

*Éradication de la Faim*

Catégorie de Performance (CP)

**CP 3.5i Sécurité Alimentaire et Nutrition**

**1. Objectif de la CP**

Promouvoir des initiatives visant à améliorer l'état nutritionnel et en particulier l'élimination de la faim et de la sous-nutrition infantile en Afrique, en réduisant le retard de croissance chez l'enfant, l'insuffisance pondérale de l'enfant, l'amaigrissement des enfants et la sous-alimentation des enfants ainsi que l'amélioration de la diversité alimentaire chez les femmes et les enfants.

**2. Cible de Performance**

**Réduire à 10% le retard de croissance chez les enfants, d'ici 2025.**

*Référence dans la Déclaration de Malabo:* Décl. de Malab 3(a)

**3. Indicateur de Performance**

Indicateur	Définition / Explication
Prévalence du retard de croissance (% des enfants de moins de 5 ans) (St).	Le retard de croissance est le ratio taille/âge qui est un reflet d'une dénutrition chronique. Cet indicateur mesure le pourcentage d'enfants âgés de 0 à 59 mois ayant un retard de croissance, définis par une taille pour un score Z <-2. Bien que l'on puisse mesurer différents degrés de gravité du retard de croissance, cet indicateur mesure la prévalence de tous les retards de croissance, c'est-à-dire le retard de croissance modéré et le retard de croissance sévère combinés. Bien que le retard de croissance soit difficile à mesurer chez les enfants de 0 à 6 mois et que la plupart des retards de croissance surviennent dans la tranche de 9 à 23 mois (1 000 jours), cet indicateur concerne tous les enfants de moins de 59 mois pour mesurer l'impact des interventions sur le temps en vue d'une conformité aux données DHS.

**4. Désagrégation**

Paramètre/ Unité	Définition	Données Requises	Méthodes de Calcul	Source des Données
1. Pourcentage d'enfants âgés de 0 à 59 mois qui ont un retard de croissance (St)	Pourcentage d'enfants âgés de 0 à 59 mois ayant une taille de score Z <-2 SD	Nombre total d'enfants de 0 à 59 mois (T)  Nombre d'enfants âgés de 0 à 59 mois dans qui ont un retard de croissance (S)	$St = S/T*100$  <b>Le numérateur de cet indicateur est le nombre total d'enfants de 0 à 59 mois dans l'échantillon ayant un ratio taille/âge de score Z &lt;-2. Le dénominateur est le nombre total d'enfants 0-59 mois dans l'échantillon ayant un ratio taille/âge de score Z</b>	OMS, Enquêtes DHS, UNICEF MICS  BM <a href="https://www.who.int/data/gho/data/indicators">https://www.who.int/data/gho/data/indicators</a> <a href="https://data.unicef.org/topic/nutrition/malnutrition/">https://data.unicef.org/topic/nutrition/malnutrition/</a> <a href="https://databank.worldbank.org/source/world-development-indicators">https://databank.worldbank.org/source/world-development-indicators</a>
2. Pourcentage d'enfants de sexe masculin âgés de 0 à 59 mois qui ont un retard de croissance (Hm)	Pourcentage d'enfants de sexe masculin âgés de 0 à 59 mois ayant un ratio taille/âge de score Z <-2 SD	Nombre total d'enfants de sexe masculin de 0 à 59 mois (Tm)  Nombre total d'enfants de sexe masculin de 0 à 59 mois qui ont un retard de croissance (Sm)	$Stm = Sm/Tm*100$	OMS, Enquêtes DHS, UNICEF MICS
3. Pourcentage d'enfants de sexe féminin âgés de 0 à 59 mois qui ont un retard de croissance (Hw)	Pourcentage d'enfants de sexe féminin âgés de 0 à 59 mois ayant un ratio taille/âge de score Z <-2 SD	Nombre total d'enfants de sexe féminin de 0 à 59 mois (Tf)  Nombre total d'enfants de sexe féminin de 0 à 59 mois qui ont un retard de croissance (Sf)	$Stf = Sf/Tf*100$	OMS, Enquêtes DHS, UNICEF MICS
5. <u>Calcul de l'Indicateur</u>	Pour une année (t) donnée, la Prévalence du retard de croissance (% d'enfants de moins de 5 ans) est: $St_t = St$			

## Thème 3

## Éradication de la Faim

Catégorie de Performance (CP)

CP 3.5ii Sécurité Alimentaire et Nutrition

## 1. Objectif de la CP

Promouvoir des initiatives visant à améliorer l'état nutritionnel et en particulier l'élimination de la faim et de la sous-nutrition infantile en Afrique, en réduisant le retard de croissance chez les enfants, l'insuffisance pondérale des enfants, l'amaigrissement des enfants et la sous-alimentation des enfants ainsi que l'amélioration de la diversité alimentaire chez les femmes et les enfants et à réduire la sous-alimentation des enfants et l'insécurité alimentaire des adultes.

## 2. Cible de Performance

Réduire l'insuffisance pondérale à 5% ou moins, d'ici 2025.

Référence dans la Déclaration de Malabo:

Décl. de Malab 3(a)

## 3. Indicateur de Performance

Indicateur	Définition / Explication
Prévalence de l'insuffisance pondérale (% d'enfants de moins de 5 ans) ( $U_w$ ).	L'insuffisance pondérale est le ratio poids/âge. L'insuffisance pondérale est le reflet d'une dénutrition aiguë et / ou chronique. Cet indicateur mesure le pourcentage d'enfants de 0 à 59 mois qui souffrent d'insuffisance pondérale, tel que défini par un poids pour l'âge $Z < -2$ . Bien que différents niveaux de sévérité de l'insuffisance pondérale puissent être mesurés, cet indicateur mesure la prévalence de toutes les sous-pondérations, c'est-à-dire à la fois la sous-pondération modérée et la sous-pondération sévère combinées.

## 4. Désagrégation

Paramètre/ Unité	Définition	Données Requises	Méthodes de Calcul	Source des Données
1. Pourcentage d'enfants âgés de 0 à 59 mois souffrant d'insuffisance pondérale ( $U_w$ )	Pourcentage d'enfants âgés de 0 à 59 mois avec un ratio poids/taille de score $Z < -2$ SD	Nombre total d'enfants de 0 à 59 mois (T)  Nombre d'enfants de 0 à 59 mois souffrant d'insuffisance pondérale (U)	$U_w = U/T * 100$  <b>Le numérateur de cet indicateur est le nombre total d'enfants de 0 à 59 mois dans l'échantillon ayant un ratio poids/âge de score <math>Z &lt; -2</math>. Le dénominateur est le nombre total d'enfants de 0 à 59 mois dans l'échantillon ayant un ratio poids/âge de score <math>Z</math>.</b>	OMS, EDS, UNICEF MICS, Enquêtes DHS BM  <a href="https://www.who.int/data/gho/data/indicators">https://www.who.int/data/gho/data/indicators</a> <a href="https://data.unicef.org/topic/nutrition/malnutrition/">https://data.unicef.org/topic/nutrition/malnutrition/</a> <a href="https://databank.worldbank.org/source/world-development-indicators">https://databank.worldbank.org/source/world-development-indicators</a>
2. Pourcentage d'enfants de sexe masculin âgés de 0 à 59 mois souffrant d'insuffisance pondérale ( $U_{wm}$ )	Pourcentage d'enfants de sexe masculin âgés de 0 à 59 mois avec un ratio poids/taille de score $Z < -2$ SD	Nombre total d'enfants de sexe masculin de 0 à 59 mois ( $T_m$ )  Nombre d'enfants de sexe masculin de 0 à 59 mois ( $U_m$ )	$U_{wm} = U_m/T_m * 100$	OMS, Enquêtes DHS, UNICEF MICS
3. Pourcentage d'enfants de sexe féminin âgés de 0 à 59 mois souffrant d'insuffisance pondérale ( $U_{wf}$ )	Pourcentage d'enfants de sexe féminin âgés de 0 à 59 mois avec un ratio poids/taille de score $Z < -2$ SD	Nombre total d'enfants de sexe féminin de 0 à 59 mois ( $T_f$ )  Nombre d'enfants de sexe féminin de 0 à 59 mois souffrant d'insuffisance pondérale ( $U_f$ )	$U_{wf} = U_f/T_f * 100$	WHO, Enquêtes DHS, UNICEF MICS
5. Calcul de l'Indicateur	Pour une année (t) donnée, la Prévalence de l'insuffisance pondérale (% des enfants de moins de 5 ans) (en %) est: $U_w_t = U_w$			

**Thème 3**

*Éradication de la Faim*

Catégorie de Performance (CP)

**CP 3.5iii Sécurité Alimentaire et Nutrition**

**1. Objectif de la CP**

Promouvoir des initiatives visant à améliorer l'état nutritionnel et en particulier l'élimination de la faim et de la sous-nutrition infantile en Afrique, en réduisant le retard de croissance chez les enfants, l'insuffisance pondérale des enfants, l'émaciation des enfants et la sous-alimentation des enfants ainsi que l'amélioration de la diversité alimentaire chez les femmes et les enfants et à réduire la sous-alimentation des enfants et l'insécurité alimentaire des adultes.

**2. Cible de Performance**

Réduire l'émaciation à 5% ou moins, d'ici 2025.

*Référence dans la Déclaration de Malabo:* Décl. de Malabo 3(d) & Stratégie Régionale Africaine sur la Nutrition

**3. Indicateur de Performance**

Indicateur	Définition / Explication
Prévalence d'Émaciation (% d'enfants de moins de 5 ans) (W).	Cet indicateur mesure le pourcentage d'enfants de 0 à 59 mois souffrant de malnutrition aiguë, tel que défini par un score taille/ poids Z <-2. Bien que l'on puisse mesurer différents degrés de sévérité de l'émaciation, cet indicateur mesure la prévalence de tous les types d'émaciations, l'émaciation modérée et l'émaciation sévère combinés.

**4. Désagrégation**

Paramètre/ Unité	Définition	Données Requises	Méthodes de Calcul	Source des Données
1. Pourcentage d'enfants âgés de 0 à 59 mois souffrant d'émaciation	Pourcentage d'enfants âgés de 0 à 59 mois avec un ratio poids/taille de score Z <-2 SD	Nombre total d'enfants de 0 à 59 mois (T)  Nombre d'enfants de 0 à 59 mois souffrant d'émaciation (W)	$Wa = W/T * 100$  Le numérateur de cet indicateur est le nombre total d'enfants de 0 à 59 mois dans l'échantillon ayant un ratio poids/taille de score Z <-2. Le dénominateur est le nombre total d'enfants de 0 à 59 mois dans l'échantillon ayant un ratio poids/taille de score Z.	OMS, Enquêtes DHS, UNICEF MICS, BM  <a href="https://www.who.int/data/gho/data/indicators">https://www.who.int/data/gho/data/indicators</a> <a href="https://data.unicef.org/topic/nutrition/malnutrition/">https://data.unicef.org/topic/nutrition/malnutrition/</a> <a href="https://databank.worldbank.org/source/world-development-indicators">https://databank.worldbank.org/source/world-development-indicators</a>
2. Pourcentage d'enfants de sexe masculin âgés de 0 à 59 mois souffrant d'émaciation	Pourcentage d'enfants de sexe masculin âgés de 0 à 59 mois avec un ratio poids/taille de score Z <-2 SD	Nombre total d'enfants de sexe masculin de 0 à 59 mois (Tm)  Nombre d'enfants de sexe masculin de 0 à 59 mois souffrant d'émaciation (Wm)	$Wam = Wm/Tm * 100$	OMS, Enquêtes DHS, UNICEF MICS
3. Pourcentage d'enfants de sexe féminin âgés de 0 à 59 mois souffrant d'émaciation	Pourcentage d'enfants de sexe féminin âgés de 0 à 59 mois avec un ratio poids/taille de score Z <-2 SD	Nombre total d'enfants de sexe féminin de 0 à 59 mois (Tf)  Nombre d'enfants de sexe féminin de 0 à 59 mois souffrant d'émaciation (Wf)	$Waf = Wf/Tf * 100$	OMS, Enquêtes DHS, UNICEF MICS

**5. Calcul de l'Indicateur**

Pour une année donnée (t), la Prévalence d'émaciation (% des enfants de moins de 5 ans) (en %) est:  $W_t = W$

Thème 3		Éradication de la Faim		
Catégorie de Performance (CP)		CP 3.5iv Sécurité Alimentaire et Nutrition		
<b>1. Objectif de la CP</b>	Promouvoir des initiatives visant à améliorer l'état nutritionnel et en particulier l'élimination de la faim et de la sous-nutrition infantile en Afrique, en réduisant le retard de croissance chez les enfants, l'insuffisance pondérale des enfants, l'amaigrissement des enfants et la sous-alimentation des enfants ainsi que l'amélioration de la diversité alimentaire chez les femmes et les enfants et à réduire la sous-alimentation des enfants et l'insécurité alimentaire des adultes.			
<b>2. Cible de Performance</b>	Réduire la sous-alimentation à 5% ou moins, d'ici 2025.			
	Référence dans la Déclaration de Malabo: Décl. de Malabo 3(d) & Stratégie Régionale Africaine sur la			
<b>3. Indicateur de Performance</b>	<b>Indicateur</b>	<b>Définition / Explication</b>		
	Prévalence de la sous-alimentation (% de la population du pays sous-alimentée) (U).	L'indicateur PoU se définit comme la probabilité qu'une personne choisie au hasard dans la population de référence consomme moins que son exigence calorique pour une vie active et saine		
<b>4. Désagrégation</b>	<b>Paramètre/ Unité</b>	<b>Définition</b>	<b>Données Requises</b>	<b>Méthodes de Calcul</b>
	Pourcentage de la population du pays	L'indicateur PoU se définit comme la probabilité qu'une personne choisie au hasard dans la population de référence consomme moins que son exigence calorique pour une vie active et saine. Il se représente comme suit: $PoU = \int_{x < MDER} f(x) dx$ f(x) est la fonction de densité de probabilité de la consommation calorique par habitant. Les paramètres nécessaires au calcul de l'indicateur sont: le niveau moyen requis d'énergie alimentaire (DEC); Un point de coupure défini comme seuil minimum de calorie alimentaire(MDER); le coefficient de variation (CV) comme paramètre tenant compte de l'inégalité de la consommation alimentaire; et un paramètre d'asymétrie (SK) qui tient compte de l'asymétrie dans la distribution. Le DEC ainsi que le MDER sont mis à jour annuellement, le premier étant calculé à partir des bilans alimentaires de la FAO. Le MDER est calculé en fonction de la moyenne pondérée des besoins énergétiques selon le sexe et la classe d'âge et est actualisé chaque année à partir des données sur le Ratio des Données Démographiques de l'ONU. L'inégalité des paramètres de la consommation alimentaire provient des données de l'Enquête nationale auprès des ménages lorsque ces données sont disponibles et fiables. En raison du nombre limité d'enquêtes disponibles sur les ménages, l'inégalité des paramètres d'accès à l'alimentation est mise à jour beaucoup moins fréquemment que les paramètres DEC et MDER. Source: Amélioration de la méthodologie de la FAO pour l'estimation de l'indicateur de prévalence de la sous-alimentation. Document de travail SSE N° 14-05, septembre 2014 <a href="http://www.fao.org/3/a-i4046e.pdf">http://www.fao.org/3/a-i4046e.pdf</a>		FAO / Statistiques Nationales <a href="http://www.fao.org/aostat/en/#data/FS">http://www.fao.org/aostat/en/#data/FS</a>
<b>5. Calcul de l'Indicateur</b>	Pour une année (i) donnée, la proportion de la population sous-alimentée est: U			

**Thème 3** *Éradication de la Faim*

Catégorie de Performance (CP) **CP 3.5v Sécurité Alimentaire et Nutrition**

**1. Objectif de la CP**  
 Promouvoir des initiatives visant à améliorer l'état nutritionnel et en particulier l'élimination de la faim et de la sous-nutrition infantile en Afrique, en réduisant le retard de croissance chez les enfants, l'insuffisance pondérale des enfants, l'amaigrissement des enfants et la sous-alimentation des enfants ainsi que l'amélioration de la diversité alimentaire chez les femmes et les enfants et à réduire la sous-alimentation des enfants et l'insécurité alimentaire des adultes.

**2. Cible de Performance**  
**Accroître de 50% d'ici 2025, la proportion de femmes en âge de procréer qui sont en conformité avec la diversité alimentaire minimale.**

*Référence dans la Déclaration de Malabo:* Décl. de Malabo 3(d) & Stratégie Régionale Africaine sur la Nutrition

Indicateur	Définition / Explication
Taux de croissance de la proportion des Femmes à Diversité Alimentaire Minimale ( $\ddagger$ MDD-W)	Pourcentage de femmes dans l'échantillon qui sont en conformité avec le MDD-W. L'indicateur reflète la proportion de femmes qui atteignent une diversité alimentaire minimale, ce qui est une indication de la qualité du régime alimentaire, notamment l'adéquation en micronutriments. Il sert d'indicateur de processus pour déterminer si les programmes en place influent sur les régimes alimentaires en vue d'un meilleur état nutritionnel et s'il sont donc directement pertinents pour le processus PDDAA. Les femmes en âge de procréer font partie des 1000 premiers jours de concentration pour mettre fin à la sous-nutrition infantile.

**4. Désagrégation**

Paramètre/ Unité	Définition	Données Requises	Méthodes de Calcul	Source des Données
Proportion de la Diversité Alimentaire Minimale chez les Femmes (MDDW)	<p>Proportion de femmes qui reçoivent de la nourriture à partir de 17 heures ou plus dans la catégorie des 10 denrées alimentaires ci-dessous:</p> <p><u>Catégorie alimentaire MDDW</u></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Tous les aliments de base riches en calorie</li> <li>Légumineuses (haricots et lentilles)</li> <li>Noix et graines</li> <li>Produits laitiers</li> <li>Aliments de chair (viande, volaille, poisson)</li> <li>Œufs</li> <li>Légumes verts foncés</li> <li>Autres fruits et légumes riches en vitamine A</li> <li>Autres légumes</li> <li>Autres fruits</li> </ol> <p>Les femmes du groupe MDD sont celles qui consomment au moins cinq aliments sur les dix dans le groupe ci-dessus.</p>	<p>- Nombre total de femmes en âge de procréer: <math>W_i</math>, comme dénominateur.</p> <p>- Nombre de femmes en âge de procréer qui sont en conformité avec la diversité alimentaire minimale : <math>W_{MDD-W}</math>, comme numérateur.</p>	<p><math>MDD-W = \frac{W_i}{W_{MDD-W}}</math></p> <p>Des méthodes spécifiques d'échantillonnage sont utilisées pour déterminer la proportion de femmes dans l'échantillon total (<math>W_i</math>) qui sont en conformité avec le MDD-W (<math>W_{MDD-W}</math>) exprimé en % de l'échantillon de la population.</p> <p><i>Il est recommandé de consommer au moins environ 15 g d'une catégorie alimentaire pour être "prise en compte", c'est-à-dire, les denrées alimentaires utilisés uniquement comme condiments ne sont pas pris en compte.</i></p> <p><i>La consommation des aliments figurant dans au moins 5 catégories alimentaires doit être validée car cela représente un régime alimentaire plus nutritif.</i></p>	<p>DHS, OMS</p> <p><a href="http://www.fao.org/nutrition/assessment/tools/minim-um-dietary-diversity-women/en/">http://www.fao.org/nutrition/assessment/tools/minim-um-dietary-diversity-women/en/</a> &amp; <a href="http://www.fao.org/publications/sofi/2020/en/">http://www.fao.org/publications/sofi/2020/en/</a></p>

**5. Calcul de l'Indicateur**  
 Pour une année (t) donnée, le **Taux de croissance de la proportion des Femmes à Diversité Alimentaire Minimale** (en %) est:  
 $\ddagger MDDW_t = (MDDW_t - MDDW_{2015}) \times 100 / MDDW_{2015}$

Thème 3		Éradication de la Faim			
Catégorie de Performance (CP)		CP 3.5vi Sécurité Alimentaire et Nutrition			
<b>1. Objectif de la CP</b>	Promouvoir des initiatives visant à améliorer l'état nutritionnel et en particulier l'élimination de la faim et de la sous-nutrition infantile en Afrique, en réduisant le retard de croissance chez les enfants, l'insuffisance pondérale des enfants, l'amaigrissement des enfants et la sous-alimentation des enfants ainsi que l'amélioration de la diversité alimentaire chez les femmes et les enfants et à réduire la sous-alimentation des enfants et l'insécurité alimentaire des adultes.				
<b>2. Cible de Performance</b>	Atteindre au moins 50% des enfants de 6 à 23 mois qui ont un régime alimentaire minimum acceptable d'ici l'an 2025.				
	Référence dans la Déclaration de Malabo: Décl. de Malabo 3(d) & Stratégie Régionale Africaine sur la				
<b>3. Indicateur de Performance</b>	<b>Indicateur</b>	<b>Définition / Explication</b>			
	Proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois qui ont un régime alimentaire minimal acceptable (MAD)	Dans la tranche d'âge 6-23 mois, pourcentage d'enfants ayant un régime alimentaire minimum acceptable. Cette tranche d'âge est essentielle pour la réduction du retard de croissance et l'indicateur servira d'indicateur de processus d'amélioration de la qualité du régime alimentaire et des pratiques d'alimentation en vue d'une meilleure nutrition. Parce que son calcul inclut la diversité alimentaire dans la tranche d'âge, il sera possible de l'utiliser comme indicateur de processus pour relier les programmes agricoles aux changements observés dans les indicateurs de l'état nutritionnel. Cette démarche se veut importante parce que l'agriculture est la principale stratégie visée par la déclaration de Malabo pour influencer la nutrition.			
<b>4. Désagrégation</b>	<b>Paramètre/ Unité</b>	<b>Définition</b>	<b>Données Requises</b>	<b>Méthodes de Calcul</b>	<b>Source des Données</b>
	Proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois en conformité avec le régime alimentaire minimal acceptable (MAD)	Indicateur composite	La diversité alimentaire minimale chez les enfants: Proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois qui reçoivent des aliments de quatre groupes alimentaires ou plus: Les 7 catégories alimentaires utilisées pour le calcul de cet indicateur sont: les graines, les racines et tubercules; les légumineuses et noix; les produits laitiers (lait, yaourt, fromage); la viande (viande, poisson, volaille et foie / viande d'orgue); les œufs 1re Partie: Définitions 7; Fruits et légumes riches en vitamine A; Autres fruits et légumes Fréquence minimale de repas: Proportion d'enfants de 6 à 23 mois allaités au sein et non allaités au sein qui reçoivent des aliments solides, semi-solides ou mous (mais incluant aussi des aliments au lait des enfants non allaités au sein) le nombre minimum de prises ou plus. Le minimum est défini comme suit: 2 fois pour les nourrissons allaités au sein de 6 à 8 mois; 3 fois pour les enfants allaités au sein de 9 à 23 mois; 4 fois pour les enfants non allaités au sein 6-23 mois	Calculer de manière différente les deux fractions suivantes des enfants  (Proportion d'enfants de 6 à 23 mois nourris au sein en conformité au moins avec la diversité diététique minimale et la fréquence minimale de repas la veille) / (Enfants allaités de 6 à 23 mois) et  (Proportion d'enfants de 6 à 23 mois non allaités au sein qui ont reçu au moins 2 repas au lait et qui sont au moins en conformité avec la diversité alimentaire minimale et la fréquence minimale de repas la veille) / (Enfants non allaités de 6 à 23 mois âge)	DHS, UNICEF MICS, OMS L'échantillon pour cet indicateur est le dernier enfant de 6 à 23 mois vivant avec sa mère. <a href="https://www.who.int/data/gho/data/indicators">https://www.who.int/data/gho/data/indicators</a> <a href="https://data.unicef.org/topic/nutrition/malnutrition/">https://data.unicef.org/topic/nutrition/malnutrition/</a> <a href="https://databank.worldbank.org/source/world-development-indicators">https://databank.worldbank.org/source/world-development-indicators</a>
	1. Enfants allaités au sein âgés de 6 à 23 mois qui sont au moins en conformité avec la diversité diététique minimale et la fréquence minimale de repas la veille	Proportion d'enfants dans l'échantillon allaités au sein âgés de 6 à 23 mois qui sont au moins en conformité avec la diversité diététique minimale et la fréquence minimale de repas la veille	-Total dans l'échantillon qui sont en conformité avec à la fois la diversité minimale d'alimentation et la fréquence minimale de repas (BF <sub>MDD&amp;MMF</sub> );  -Nombre total d'enfants allaités au sein dans l'échantillon (TBF)	La proportion (BF <sub>MDD&amp;MMF/TBF</sub> )*100 est estimée pour les enfants allaités au sein.	DHS, UNICEF MICS, OMS L'échantillon pour cet indicateur est le dernier enfant de 6 à 23 mois vivant avec sa mère.
	2. Enfants non allaités au sein âgés de 6 à 23 mois qui étaient allaités au moins deux fois et qui étaient en conformité avec la diversité alimentaire minimale ne comprenant pas les aliments au lait et la fréquence alimentaire minimale la veille	Proportion d'enfants de 6 à 23 mois non allaités au sein dans l'échantillon qui avaient au moins 2 repas au lait et qui étaient au moins en conformité avec la diversité alimentaire minimale, à l'exclusion des aliments légers et de la fréquence minimale de repas de la veille	- Nombre total d'enfants non allaités au sein dans l'échantillon recevant au moins 2 aliments au lait et qui sont à la fois en conformité avec la diversité alimentaire minimale et la fréquence alimentaire minimale et (NBF <sub>2MF&amp;MDD&amp;MMF</sub> );  - Nombre total d'enfants non allaités au sein dans (TNBF)	La proportion (NBF <sub>2MF&amp;MDD&amp;MMF/TNBF</sub> )*100 est estimée pour les enfants allaités au sein.	
<b>5. Calcul de l'Indicateur</b>	Pour une année (t) donnée, la Proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois qui ont un Régime Minimal Acceptable (en %) est: <b>MAD = (BF<sub>MDD&amp;MMF</sub> + NBF<sub>2MF&amp;MDD&amp;MMF</sub>) / (TBF + TNBF)</b>				

Thème 3	Éradication de la Faim
Catégorie de Performance (CP)	CP 3.5vi <b>Sécurité Alimentaire et Nutrition</b>

**1. Objectif de la CP**  
 Promouvoir des initiatives visant à améliorer l'état nutritionnel et en particulier l'élimination de la faim et de la sous-nutrition infantile en Afrique, en réduisant le retard de croissance chez les enfants, l'insuffisance pondérale des enfants, l'amaigrissement des enfants et la sous-alimentation des enfants ainsi que l'amélioration de la diversité alimentaire chez les femmes et les enfants et à réduire la sous-alimentation des enfants et l'insécurité alimentaire des adultes.

**2. Cible de Performance**  
**Réduire de 50 % le niveau d'insécurité alimentaire des populations d'ici 2025..**

*Référence dans la Déclaration de Malabo:* Décl. de Malabo 3(d) & Stratégie Régionale Africaine sur la

Indicateur	Définition / Explication
Prévalence de l'insécurité alimentaire modérée et sévère dans la population sur la base de l'échelle d'expérience de l'insécurité alimentaire (FIES).	La prévalence de l'insécurité alimentaire est la proportion d'individus, dans la population totale, qui vivent dans des ménages classés "insécurité alimentaire". "Dans ce contexte, l'insécurité alimentaire signifie que l'on rencontre des difficultés à se procurer régulièrement des aliments en qualité et en quantité suffisantes. Les données nécessaires au calcul des indicateurs sont de simples réponses oui/non à des questions sur les expériences personnelles des personnes interrogées ou sur celles d'autres membres de leur ménage. Ces données doivent être analysées à l'aide d'un modèle statistique (modèle de Rasch) afin de vérifier leur cohérence interne et de tester la qualité de chaque élément. Une fois leur qualité et leur cohérence interne vérifiées, elles peuvent être utilisées pour calculer des estimations de la prévalence de l'insécurité alimentaire aux niveaux modéré et sévère, de sorte à garantir la comparabilité entre les pays. La FAO fournit le soutien technique et les outils logiciels nécessaires au calcul de l'indicateur, sur la base des données disponibles.

**4. Désagrégation**

Paramètre/ Unité	Définition	Données Requises	Méthodes de Calcul	Source des Données
Proportion d'insécurité alimentaire modérée et grave dans la population, sur la base de l'échelle d'expérience de l'insécurité alimentaire (FIES)	La prévalence de l'insécurité alimentaire est la proportion d'individus, dans la population totale, qui vivent dans des ménages classés "insécurité alimentaire". Dans ce contexte, on entend par "insécurité alimentaire" les difficultés rencontrées pour se procurer régulièrement des aliments de qualité et en quantité suffisantes. Compte tenu de seuils spécifiques définissant les niveaux de gravité "modéré" et "grave", on attribue à chaque ménage une probabilité d'être en situation d'insécurité alimentaire, sur la base du résultat du modèle de Rasch. La prévalence dans la population est ensuite estimée comme la moyenne pondérée de ces probabilités pour tous les ménages inclus dans un échantillon représentatif de la population.	Les données peuvent être collectées en utilisant le module d'enquête de l'échelle d'expérience de l'insécurité alimentaire (FIES-SM) développé par la FAO, ou tout autre questionnaire d'échelle de sécurité alimentaire basé sur l'expérience. Les versions individuelles et par ménage du module d'enquête sont fournies en anglais, français, espagnol et arabe. La FIES-SM (version personnalisée) a été adaptée et traduite dans plus de 170 langues et dialectes et peut être téléchargée sur <a href="http://www.fao.org/in-action/voices-of-the-hungry/using-fies/en/">http://www.fao.org/in-action/voices-of-the-hungry/using-fies/en/</a> . Les estimations disponibles peuvent être téléchargées sur le site suivant : <a href="http://www.fao.org/economic/ess/ess-fs/ess-fadata/it/#.XHeaj-hKjcs">http://www.fao.org/economic/ess/ess-fs/ess-fadata/it/#.XHeaj-hKjcs</a>  $Prob_{h,i} = 1 - a_h b_i = F^{a_h - b_i}$ $= e^{a_h - b_i} - 1 + e^{a_h - b_i}$	Les données sont analysées à l'aide du modèle de Rasch, qui postule que la probabilité d'observer une réponse affirmative du répondant i à la question j, est une fonction logistique de la distance, sur une échelle sous-jacente de gravité, entre la position du répondant ai et celle de l'élément bj. Des informations complémentaires sont disponibles à l'adresse suivante : <a href="http://www.fao.org/in-action/voices-of-the-hungry/en/#.XHeaj-hKjcs">http://www.fao.org/in-action/voices-of-the-hungry/en/#.XHeaj-hKjcs</a>	Autorités Statistiques Nationales FAO <a href="http://www.fao.org/in-action/voices-of-the-hungry/">http://www.fao.org/in-action/voices-of-the-hungry/</a> <a href="http://www.fao.org/3/i4830e.pdf">http://www.fao.org/3/i4830e.pdf</a>

Deux indicateurs basés sur FIES peuvent être utilisés à des fins de suivi national et international. Il convient de noter que le premier indicateur est une estimation de la somme des couches de la population en situation d'insécurité alimentaire modérée et d'insécurité alimentaire grave.  
 - Flmod+sev La proportion de la population en situation d'insécurité alimentaire modérée et sévère (indicateur ODD 2.1.2) - Fisev La proportion de la population en situation d'insécurité alimentaire sévère.

**5. Calcul de l'Indicateur**

Thème 3		Éradication de la Faim			
Catégorie de Performance (CP)		CP 3.6i	Sécurité sanitaire des aliments		
<b>1. Objectif de la CP</b>	Renforcer l'état de préparation et la fonctionnalité des systèmes de sécurité sanitaire des aliments au niveau national, pour que chaque État membre de l'UA soit plus performant dans la protection de la santé des consommateurs et de l'environnement, et dans la vente de denrées alimentaires de qualité sur les marchés nationaux et internationaux.				
<b>2. Cible de Performance</b>	Mise en place, d'ici à 2025, de systèmes de sécurité sanitaire des aliments opérationnels et fonctionnels qui répondent aux meilleures pratiques internationales (taux de réussite de 100 % pour l'indicateur des systèmes de sécurité sanitaire des aliments, ISSA).				
	Référence dans la Déclaration de Malabo: Décl. de Malabo 3(d), 5(a,b)				
<b>3. Indicateur de Performance</b>	<b>Indicateur</b>	<b>Définition / Explication</b>			
	Indicateur des systèmes de sécurité sanitaire des aliments (ISSA : FSSI).	ISSA est un indicateur qui enregistre la performance d'un pays dans l'établissement de systèmes de sécurité sanitaire des aliments qui répondent aux meilleures pratiques internationales (qui sont alignées sur le CODEX et sont factuelles) pour soutenir la réalisation de la sécurité sanitaire des aliments dans le pays. Les conditions préalables/fondements ou les caractéristiques clés des systèmes de sécurité sanitaire des aliments performants sont notamment : -une loi ou un acte sur la sécurité sanitaire des aliments en vigueur ; - des institutions chargées de la sécurité sanitaire des aliments qui peuvent comprendre une agence, un mécanisme de coordination efficace (interaction avec d'autres secteurs pertinents tels que l'environnement et le commerce) avec des régulateurs et des responsables de mise en œuvre du contrôle de la sécurité sanitaire des aliments ; -des normes et directives nationales établies avec une application efficace ou des programmes correctifs/incitatifs pour garantir la sécurité sanitaire des aliments ; -des programmes nationaux efficaces de surveillance et de contrôle des dangers prioritaires dans les aliments ou les produits prioritaires, avec des données fiables qui devraient servir de base à l'établissement de normes et de politiques soutenues par un système de laboratoire fonctionnel et fiable ; et -un mécanisme favorisant l'engagement des consommateurs et du secteur privé ; entre autres.			
<b>4. Désagrégation</b>	<b>Paramètre/ Unité</b>	<b>Définition</b>	<b>Données Requises</b>	<b>Méthodes de Calcul</b>	<b>Source des Données</b>
	1. Existence de cadres juridiques, politiques et institutionnels en matière de sécurité sanitaire des aliments, FSSI 1.	Il s'agit d'une sécurité sanitaire des aliments, d'une politique, d'une loi ou d'un acte qui est promulgué dans le pays en étroite partenariat avec les parties prenantes. Existence de normes de sécurité sanitaire des aliments fondées sur des évaluations des risques menées dans le pays, ce qui permet d'identifier les produits de base dans le pays présentant un risque plus élevé pour la santé des consommateurs en raison de leur degré d'exposition. Ce paramètre est pondéré à w 1 = 20%.	Existence d'une politique, d'une loi ou d'un acte national en matière de sécurité sanitaire des aliments, mis à jour au cours des 10 dernières années et couvrant l'ensemble de la chaîne alimentaire (choisissez une option parmi les 4), Lw1. - Existence de normes de sécurité sanitaire des aliments fondées sur les risques pour au moins 5 produits prioritaires (choisissez une option parmi les 4), Lw 2 - Existence d'institutions réglementaires compétentes dotées de mandats précis et de mécanismes de coordination (choisissez une option parmi les 3), Lw 3	- Lw 1 est estimé avec l'option a=0%, l'option b=33.3%, l'option c=66.7% et l'option d=100%. - Lw 2 est estimé avec l'option a=0%, l'option b=33.3%, l'option c=66.7% et l'option d=100%. - Lw 3 est estimé avec l'option a=0%, l'option b=50%, l'option c=100%. L'existence de cadres juridiques ou politiques et institutionnels sur la sécurité sanitaire des aliments est estimée avec : FSSI1 = moyenne (Lw(i))	Autorités nationales compétentes, point de contact Codex
	2. Qualité des programmes de contrôle et de suivi, FSSI2	Il s'agit de la surveillance des contaminants alimentaires, qui consiste en l'échantillonnage, le traitement et l'analyse d'échantillons sur une base statistique, afin de fournir des informations sur la présence et les niveaux de résidus chimiques ou de dangers microbiologiques dans des populations d'échantillons prédéfinies. Les données issues des programmes de surveillance serviront de base aux programmes de surveillance. Ce paramètre est pondéré à w 2 = 30%.	- Existence d'un plan de suivi/surveillance coordonné et fondé sur les risques ( choisissez une option parmi les 4 proposées), MS 1 - Existence d'une base de données épidémiologiques nationale/système de stockage des informations sur les intoxications alimentaires (prévalence, incidence, mortalité), ( choisissez une option parmi les 3 proposées), MS2 - Existence d'un système de riposte à la sécurité sanitaire des aliments avec des procédures opérationnelles standard, des systèmes de traçabilité et de rappel ( choisissez une option parmi les 4 proposées), MS 3. - Participation à des systèmes fiables de notification d'informations sur la sécurité sanitaire des aliments (par exemple INFOSAN, etc.), ( choisissez une option parmi les 2 proposées), EM 4	- MS 1 est estimé avec l'option a=0%, l'option b=33.3%, l'option c=66.7% et l'option d=100%. - MS 2 est estimé avec l'option a=0%, l'option b=50%, l'option c=100%. - MS 3 - est estimé avec l'option a=0%, l'option b=33.3%, l'option c=66.7% et l'option d=100%. - MS 4 - est estimé avec l'option a=0%, l'option b=100%. La qualité des programmes de suivi, de surveillance, de contrôle et d'intervention pour les dangers liés à la sécurité sanitaire des aliments et les résultats est estimée par : FSSI2 = moyenne (MS(i))	Autorités nationales compétentes ; ministères, point de contact Codex
	3. Infrastructure de laboratoire, capacité d'analyse et performance des laboratoires, FSSI3	Ce paramètre mesure la présence de laboratoires compétents, capables de produire des résultats fiables pour soutenir l'application (et le contrôle) efficace de la conformité aux réglementations en matière de sécurité sanitaire des aliments. Ce paramètre est pondéré à w 3 = 30 %.	Existence d'une évaluation nationale des capacités des laboratoires du pays. (soit par des programmes nationaux, soit par des processus d'accréditation) ( choisissez une option parmi 2 proposées), Lab 1 Programme gouvernemental concret destiné à construire, équiper (y compris en ressources humaines) et maintenir des laboratoires compétents, Lab 2= Moyenne (Et (i)) Les éléments essentiels des programmes gouvernementaux en matière de capacité des laboratoires sont les suivants : -> Et 1 : Existence d'un programme national de formation pour la certification des analystes de laboratoire (choisir une option parmi 2). -> Et 2 : Existence d'un programme national de certification et d'accréditation des normes de laboratoire (choisir une option parmi 3). -> Et 3 : Existence d'un budget national pour soutenir l'entretien des infrastructures et des instruments de laboratoire ainsi que les besoins opérationnels et CAPEX (choisir une option parmi 3) Existence de laboratoires compétents ( publics ou privés) et démonstration de leur aptitude fonctionnelle ; Lab 3= Moyenne(Et (i)) Les éléments essentiels concernant la capacité des laboratoires compétents sont les suivants : -> Et 1 : Existence d'un laboratoire d'analyse des denrées alimentaires ( choisissez une option parmi les 2 proposées) -> Et 2 : Existence d'une capacité de laboratoire (infrastructure et équipements) (choisissez une option parmi les 2 proposées). -> Et 3 : Existence de personnel dûment formé (capacité) conformément à la réglementation en matière de sécurité sanitaire des aliments (par exemple, le laboratoire DOIT être en mesure de mesurer les substances à analyser dans la matrice spécifique comme le stipule la législation alimentaire (choisir une option parmi les 2 proposées) -> Et 4 : Existence de laboratoires accrédités pour l'analyse des aliments (choisir une option parmi les 3 proposées) -> Et 5 : Participation à un programme d'accréditation d'isoac d'attitude et à des programmes de comparaison entre laboratoires (choisir une option parmi deux proposées).	- Le laboratoire 1 est estimé avec l'option a=0 et l'option b=100%. - Lab 2 est en (%) le nombre d'éléments minimums (sur les n listés) qui sont reflétés dans le programme gouvernemental, divisé par n. - Et 1 : est estimé avec l'option a=0 et l'option b=100%. Et 2 : est estimé avec l'option a=0 et l'option b=50% et l'option c=100%. Et 3 : est estimé option a=0 et option b=50% et option c=100%. - Lab 3 est en (%) le nombre d'éléments minimum (des n listés) qui sont reflétés dans les laboratoires compétents divisé par n. Et 1 : est estimé avec l'option a=0 et l'option b=100%. Et 2 : est estimé avec l'option a=0 et l'option b=50% et l'option c=100% . Et 3 : est estimé avec l'option a=0 et l'option b=100%. Et 4 : est estimé option a=0 et option b=50% et option c=100% Et 5 : est estimé avec l'option a=0 et l'option b=100%. L'infrastructure du laboratoire, la capacité analytique est estimée avec : FSSI3average (Lab(i))	Autorités nationales compétentes ; ministères, point de contact Codex
<b>5. Calcul de l'Indicateur</b>	Pour une année donnée, l'indicateur des systèmes de sécurité sanitaire des aliments, en %, est : $FSSI = \sum_{i=1}^4 (FSSI_i \times w_i) / i = 1 \text{ à } 4$				

**Thème 3**

**Éradication de la Faim**

Catégorie de Performance (CP)

**CP 3.6ii Sécurité sanitaire des aliments**

**Objectif de la CP**

Renforcer l'état de préparation et la fonctionnalité des systèmes de sécurité sanitaire des aliments au niveau national, pour que chaque État membre de l'UA soit plus performant dans la protection de la santé des consommateurs et de l'environnement, et dans la vente de denrées alimentaires de qualité sur les marchés nationaux et internationaux.

**Cible de Performance**

Atteindre au moins 50% pour l'indicateur de santé et de sécurité sanitaire des aliments (ISSA), d'ici 2025.

Référence dans la Déclaration de Malabo: Décl. de Malabo 3(d)

**Indicateur de Performance**

Indicateur	Définition / Explication
Indicateur des systèmes de sécurité sanitaire des aliments (ISSA : FSHI).	L'ISSA est un indicateur qui combine les performances des pays en matière de réduction : -des cas de maladies d'origine alimentaire dues à l'exposition à des aliments contaminés ; -des cas de décès d'origine alimentaire ; -des cas de cancer du foie causés par l'exposition alimentaire à l'aflatoxine.

**Désagrégation**

Paramètre/ Unité	Définition	Données Requises	Méthodes de Calcul	Source des Données
1. Taux (%) de réduction des maladies diarrhéiques d'origine alimentaire, FSHI 1 Ce paramètre est pondéré à w1 = 40 %.	Il s'agit de la réduction, exprimée en pourcentage de sa valeur de l'année de référence 2015, du nombre de cas de maladies diarrhéiques pour 100 000 personnes attribuées à des causes d'origine alimentaire.	--> Pour estimer le nombre FBDD t de maladies diarrhéiques d'origine alimentaire pour 100 000 personnes par an : - Population totale pour une année donnée TP i - Nombre de cas de maladies diarrhéiques par an, NCDD i	Les cas de maladies diarrhéiques d'origine alimentaire par an pour 100 000 personnes est estimé comme suit : FBDDt = (NCDDi xMai xMui)*100,000/TPi Mai - Multiplicateur pour remédier l'attribution aux causes d'origine alimentaire, Mai=0,4 ; Mu i - Multiplicateur pour corriger la sous-déclaration, Mui =(A fournir) Alors le taux de réduction FSHI1 des cas de diarrhée d'origine alimentaire est,  FSHI <sub>1</sub> = (1-(FBDD <sub>t</sub> /FBDD <sub>2015</sub> ))*100	EDS ; données de l'OMS ; statistiques nationales ;
2. Taux (%) de réduction des décès d'enfants de moins de cinq ans dus à des maladies diarrhéiques d'origine alimentaire FSHI2 Ce paramètre est pondéré à w2 = 40%.	Il s'agit de la réduction, exprimée en pourcentage de sa valeur de l'année de référence 2015, du nombre de cas de mortalité diarrhéique pour 100 000 enfants de moins de cinq ans.	--> Pour estimer le nombre FBDM t de mortalité diarrhéique d'origine alimentaire pour 100 000 chez les enfants de moins de 5 ans : - Population totale d'enfants pour une année donnée TPC i - Nombre de cas de mortalité diarrhéique par an chez les enfants de moins de 5 ans, NCDM i	La mortalité diarrhéique d'origine alimentaire par an pour 100 000 enfants de moins de 5 ans est estimée avec : FBDMt = (NCDMi xMai xMui)*100,000/TPCi Mai - Multiplicateur pour corriger l'attribution aux causes d'origine alimentaire, Mai=0,4 ; Mui Multiplicateur pour corriger la sous-déclaration, Mui=(à fournir). Ensuite, le taux de réduction FSHI2 des cas de mortalité diarrhéique d'origine alimentaire chez les enfants de moins de 5 ans est, FSHI <sub>2</sub> = (1-(FBDMt/FBDM2015))*100	CIRC, DHIS et statistiques nationales sur le cancer du foie
3. Taux (%) de réduction des cas de cancer du foie (carcinome hépatocellulaire) causés par l'exposition alimentaire à l'aflatoxine, FSHI3 Ce paramètre est pondéré à w3 = 20 %.	Il s'agit de la réduction, exprimée en pourcentage de sa valeur de l'année de référence 2015, des cas de cancer du foie (carcinome hépatocellulaire) causés par une exposition alimentaire à l'aflatoxine. L'exposition humaine aux aflatoxines alimentaires peut provoquer un cancer du foie (carcinome hépatocellulaire) chez l'homme de manière indépendante, et interagir avec une infection chronique par le virus de l'hépatite B (VHB) pour augmenter le risque de cancer. La 83e réunion du Comité mixte FAO/OMS d'experts des additifs alimentaires (JECFA), qui a examiné les preuves, l'a confirmé.	--> Pour estimer le nombre de cas de cancer du foie (carcinome hépatocellulaire) dus à une exposition alimentaire par an et par 100 000 personnes, FBHCC t - Population totale pour une année donnée TP i - Nombre de cas de cancer du foie (carcinome hépatocellulaire) par an NHCC i	Les cas de HCC d'origine alimentaire par an pour 100 000 personnes sont estimés avec : FBHCCt = (NHCCi xMai xMui)*100 000/TPi Mai - Multiplicateur pour corriger l'attribution aux causes d'origine alimentaire, Mai=0,3 ; Mui - Multiplicateur pour corriger la sous-déclaration, Mui=(à fournir) Ensuite, le taux de réduction FSHI3des cas de cancer du foie (carcinome hépatocellulaire) d'origine alimentaire est , FSHI <sub>3</sub> = (1-(FBHCCt/FBHCC2015))*100	CIRC, DHIS et statistiques nationales sur le cancer du foie

**5. Calcul de l'Indicateur**

Pour une année donnée, l'indicateur sanitaire de sécurité des aliments, en %, est :  $FSHI = \sum(FSHI_i \times w_i) \quad i=1 \text{ à } 3$

<b>Thème 3</b>	<b>Éradication de la Faim</b>
Catégorie de Performance (CP)	<b>CP 3.6iii Sécurité sanitaire des aliments</b>

**Objectif de la CP** Renforcer l'état de préparation et la fonctionnalité des systèmes de sécurité sanitaire des aliments au niveau national, pour que chaque État membre de l'UA soit plus performant dans la protection de la santé des consommateurs et de l'environnement, et dans la vente de denrées alimentaires de qualité sur les marchés nationaux et internationaux.

<b>Cible de Performance</b>	<b>Atteindre au moins 50% pour l'indicateur de santé et de sécurité sanitaire des aliments (ISSA), d'ici 2025.</b>
<b>Référence dans la Déclaration de Malabo:</b>	<i>Décl. de Malabo</i> 3(c), 5 (a,b)

Indicateur de Performance	Indicateur	Définition / Explication
	Indicateur commercial de sécurité sanitaire des aliments, en % ( FSTI).	FSTI est une indication de la réduction des problèmes de sécurité sanitaire des aliments liés au commerce alimentaire. Il traduit les efforts déployés par un pays pour réduire la proportion de violations des normes du commerce régional et international liées à la sécurité sanitaire des aliments, pour tous les produits alimentaires faisant l'objet d'échanges commerciaux. Ce faisant, il stimule non seulement le commerce mais contribue également à renforcer les réserves de liquidités pour surmonter les pénuries alimentaires et à augmenter les revenus pour

Désagrégation	Paramètre/ Unité	Définition	Données Requises	Méthodes de Calcul	Source des Données
	1. Taux de réduction des rejets unitaires de denrées alimentaires pour cause de violation de la sécurité sanitaire des aliments (non-conformité), ventilé par type de violation, FSTp 1.	<p>Il s'agit d'une mesure de la réduction, exprimée en pourcentage de sa valeur de l'année de référence 2015, du taux de rejet des expéditions d'exportation de produits alimentaires en raison du non-respect des normes de sécurité sanitaire des aliments des pays importateurs, ventilée par type de violation.</p> <p>Le TYPE DE VIOLATION 1 se réfère au danger pour la sécurité sanitaire des aliments qui a causé le plus grand nombre de rejets à l'exportation pour le pays, au cours d'une année donnée, quelle qu'en soit la nature (il peut s'agir de niveaux d'aflatoxine dans les aliments exportés, de contaminants biologiques, de rejets pour cause de sous-qualité,...) ;</p> <p>Le TYPE DE VIOLATION 2 fait référence au danger pour la sécurité sanitaire des aliments qui a provoqué le deuxième plus grand nombre de rejets à l'exportation pour le pays, au cours d'une année donnée, quelle qu'en soit la nature ;</p> <p>Le TYPE DE VIOLATION 3 fait référence au risque de sécurité sanitaire des aliments qui a provoqué le troisième plus grand nombre de rejets à l'exportation pour le pays, au cours d'une année donnée, quelle qu'en soit la nature.</p> <p>AUTRES TYPES DE VIOLATIONS représente le nombre total de rejets dus à des types de violations qui ne sont pas considérés dans les types 1, 2 et 3.</p> <p>Dans le modèle de collecte des données, les pays doivent indiquer le type de violation et le nombre de rejets. L'unité de rejet est une valeur calculée qui permet de comparer les pays entre eux.</p>	<p>- Nombre total d'expéditions de produits alimentaires exportées par an TNS t</p> <p>- Valeur totale des expéditions de produits alimentaires exportés par an TVSt</p> <p>- Nombre d'expéditions rejetées sur la base de violations commerciales liées à la sécurité sanitaire des aliments dans les produits alimentaires exportés par an, TRt = Σ(TRV(i)) - Veuillez préciser le type de violation (c'est-à-dire aflatoxines, salmonelles, etc.) et le nombre de rejets pour chaque question ci-dessous.</p> <p>--&gt; Type de violation 1 et nombre de rejets TR V1</p> <p>--&gt; Violation de type 2 et nombre de rejets TR V2 -</p> <p>--&gt; Violation de type 3 et nombre de rejets TR V3 --</p> <p>&gt; Autres violations et nombre de rejets TR V4</p>	<p>Taux de rejet unitaire qui est le nombre de rejets par million d'USD d'exportation URR= (TRt/TVSt)*USD1.000.000 ;</p> <p>-Le nombre total de rejet sera calculé comme la somme des rejets pour les violations 1 à 4 en utilisant la formule suivante :</p> <p>' TRt = Σ(TRV(i))</p> <p>le taux de rejet, qui est le nombre de rejets par million d'USD d'exportations, sera calculé comme étant le (nombre total de rejets dus à des violations de la sécurité sanitaire des aliments divisé par la valeur totale des exportations en USD par an) multiplié par 1 000 000 USD en utilisant la formule suivante</p> <p>- URR= TRt/ TVSt *USD 1,000,000</p> <p>Le taux de rejet pour chaque type de violation par an est calculé comme le rapport entre les envois rejetés respectifs et le total des envois exportés :</p> <p>' RRV1=TRV1*100/TNS</p> <p>RRV2=TRV2*100/TNS</p> <p>RRV3=TRV3*100/TNS</p> <p>RRV4=TRV4*100/TNS</p> <p>On calculera le taux total de rejet par an :</p> <p>' TRRt= Σ(RRV(i))/TNS</p> <p>Ensuite, le taux de réduction des taux unitaires de rejet FST est,</p> <p>FST = (1-(URRt/URR2015))*100</p>	Ministères, systèmes de notification des échanges

**5.Calcul de l'Indicateur**

Pour une année donnée, l'indicateur commercial de sécurité sanitaire des aliments, en %, est : FSTI = ISTF

## Thème 4

## Éradication de la Pauvreté par l'Agriculture

Catégorie de Performance (CP)

CP 4.1i PIB Agricole et Réduction de la Pauvreté

1. Objectif de la CP

Maintenir la croissance annuelle du secteur agricole en assurant une plus forte contribution au PIB et à la réduction de la pauvreté.

2. Cible de Performance

Maintenir la croissance annuelle du PIB agricole à au moins 6% de 2015 à 2025.

Référence dans la Déclaration de Malabo: Décl. de Malab 4(a)

3. Indicateur de Performance

Indicateur	Définition / Explication
Taux de croissance de la valeur ajoutée de l'agriculture, en Dollars américains constants ( $tAgGDP$ ).	Variation en pourcentage de la valeur ajoutée de l'agriculture sur une période donnée. L'agriculture correspond aux divisions 1-5 de la Classification Internationale Type des Industries (CITI, révision 3) et comprend la sylviculture, la chasse et la pêche, ainsi que la production végétale et la production animale (WDI, Banque mondiale, 2016)

4. Désagrégation

Paramètre/ Unité	Définition	Données Requises	Méthodes de Calcul	Source des Données
1.a. Valeur ajoutée agricole, en unité de devise locale courante (AgVAcu)	La valeur ajoutée totale de l'agriculture est la production nette d'un secteur après addition de tous les produits et soustraction des intrants intermédiaires. Il est calculé sans tenir compte des déductions pour amortissement des actifs fabriqués ou de l'épuisement et de la dégradation des ressources naturelles. L'origine de la valeur ajoutée est déterminée par la Classification Internationale Type par Industrie (CITI), révision 3.	Valeur ajoutée de l'agriculture, en unité de devise locale (AgVA)		Statistiques Nationales WDI
1.b Déflateur de la valeur ajoutée agricole (AgVAdef)	Le déflateur AgVA est un outil utilisé pour mesurer le niveau des variations de prix dans le temps, de sorte que les prix actuels puissent être comparés avec précision aux prix historiques.	Déflateur de la valeur ajoutée agricole (AgVAdef)		Statistiques Nationales WDI
1.c Déflateur de la AgVA année de base (AgVAdef- 2015)	La valeur de base (AgVAdef-2015) du déflateur de la valeur ajoutée agricole, en 2015.		AgVAdef-2015	Statistiques Nationales WDI
2. Valeur de référence (AgVA2015) de la valeur ajoutée agricole, en unité de devise locale (lcu)	La valeur de référence (AgVA2015) est la valeur ajoutée de l'agriculture, en 2015.		AgVA <sub>2015</sub>	Statistiques Nationales WDI
3. Taux de croissance annuel de la valeur ajoutée de l'agriculture, en Dollars américains constants ( $tAgGDP$ )	Le taux de croissance annuel mesure la variation en pourcentage de la valeur ajoutée de l'agriculture entre deux années consécutives, (i) and (i-1), $i \geq 2016$		$tAgGDP_t = 100 \times (AgGDP_t - AgGDP_{t-1}) / AgGDP_{t-1}$	
4. Taux de croissance annuel moyen de la valeur ajoutée de l'agriculture, en Dollars américains constants ( $aAgGDP$ )	Pour une année (i) donnée, le taux de croissance moyen est calculé sur l'ensemble des années n; n inclut i, et exclut l'année de base 2015.		$aAgGDP_i = \text{Average}(tAgGDP)_n$	

5. Calcul de l'Indicateur

Pour une année (i) donnée, le **Taux de croissance de la valeur ajoutée de l'agriculture, en dollars américains constants** (en %) est:  
**aAgVA:**

**Thème 4**

*Éradication de la Pauvreté par l'Agriculture*

Catégorie de Performance (CP)

**CP 4.1ii PIB Agricole et Réduction de la Pauvreté**

**1. Objectif de la CP**

Maintenir la croissance annuelle du secteur agricole en assurant une plus forte contribution au PIB et à la réduction de la pauvreté.

**2. Cible de Performance**

**Veiller à ce que la croissance de l'agriculture contribue à hauteur d'au moins 50% à l'objectif global de réduction de la pauvreté de 2015 à 2025.**

*Référence dans la Déclaration de Malabo: Décl. de Malabo 4(a)*

**3. Indicateur de Performance**

Indicateur	Définition / Explication
En Stand-by pour recherches approfondies	

**4. Désagrégation**

Paramètre/ Unité	Définition	Données Requises	Méthodes de Calcul	Source des Données

**5. Calcul de l'Indicateur**

--

**Thème 4** *Éradication de la Pauvreté par l'Agriculture*

Catégorie de Performance (CP) **CP 4.1iii PIB Agricole et Réduction de la Pauvreté**

**1. Objectif de la CP** Maintenir la croissance annuelle du secteur agricole en assurant une plus forte contribution au PIB et à la réduction de la pauvreté.

**2. Cible de Performance** **Soutenir la croissance annuelle du secteur agricole en assurant une plus grande contribution au PIB et à la réduction de la pauvreté.**  
*Référence dans la Déclaration de Malabo:* Décl. de Malabo 4(a)

Indicateur	Définition / Explication
Taux de Réduction du niveau de pauvreté, au seuil national de pauvreté (% de la population), <b>dpovN</b>	Le taux national de pauvreté est le pourcentage de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté national. Les estimations nationales sont basées sur des estimations des sous-groupes pondérées en fonction de la population à partir des enquêtes auprès des ménages (WDI, 2016). Note : Le pays fera un rapport à ce sujet mais il ne sera pas utilisé pour calculer le score global de l'engagement 4 afin d'éviter un double comptage avec le PC 4.1iv.

**4. Désagrégation**

Paramètre/ Unité	Définition	Données Requises	Méthodes de Calcul	Source des Données
1. Taille de la population (Pops)	Nombre de personnes vivant dans le pays	Taille de la population		Statistiques Nationales
2. Seuil de pauvreté national (NPL)	Seuil de pauvreté national. Les personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté sont considérées comme pauvres	Nombre en monnaie locale		Statistiques Nationales, WDI
3. Nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté (Npoor)	Nombre de personnes dont les revenus sont inférieurs au seuil de pauvreté national			Statistiques Nationales, WDI
4. Ratio du pauvreté par habitant par rapport au seuil de pauvreté national (% de la population), (phrN)	Le ratio national de pauvreté est le pourcentage de la population vivant sous le seuil national de pauvreté. Les estimations nationales sont basées sur des estimations de sous-groupes pondérées en fonction de la population et provenant d'enquêtes sur les ménages.	Ratio de pauvreté par habitant (phrN), par rapport au seuil de pauvreté nationaux (% de la population). La valeur de référence utilise l'estimation la plus récente sur l'année 2015.	$phrN = 100 \times N_{pauvre} / Pops$	Statistiques Nationales, WDI

**5. Calcul de l'Indicateur** Pour une année (t) donnée, le Taux de Réduction du ration de pauvreté par habitant, selon le seuil de pauvreté national est: **dpovN**  

$$= 100 \times (phrN_{t-1} - phrN_t) / phrN_{t-1}$$

**Thème 4**

*Éradication de la Pauvreté par l'Agriculture*

Catégorie de Performance (CP)

**CP 4.1iv PIB Agricole et Réduction de la Pauvreté**

**1. Objectif de la CP**

Maintenir la croissance annuelle du secteur agricole en assurant une plus forte contribution au PIB et à la réduction de la pauvreté.

**2. Cible de Performance**

**Réduire le niveau de pauvreté d'au moins 50%, au seuil international de pauvreté, de 2015 à 2025.**

*Référence dans la Déclaration de Malabo:* Décl. de Malabo 4(a)

**3. Indicateur de Performance**

Indicateur	Définition / Explication
Taux de Réduction du ration de pauvreté par habitant au seuil international de pauvreté (% de la population), <b>dpovi</b>	Le taux de pauvreté international est le pourcentage de la population vivant au-dessous du seuil international de pauvreté à 1,90 \$ par jour (PPP 2011).

**4. Désagrégation**

Paramètre/ Unité	Définition	Données Requises	Méthodes de Calcul	Source des Données
1. Taille de la population	Nombre de personnes vivant dans le pays	Taille de la population		Statistiques Nationales, WDI
2. Seuil Pauvreté international (INPL)	Seuil de pauvreté national. Les personnes en dessous du seuil de pauvreté sont considérées comme pauvres			Statistiques Nationales, WDI
3. Nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté (INPoor)	Nombre de personnes dont les revenus sont inférieurs au seuil de pauvreté international			
4. Taux de pauvreté par habitant ( <b>phri</b> ) selon les seuils internationaux de pauvreté (% de la population)	Le ratio international de pauvreté par habitant est le pourcentage de la population vivant sous les seuils internationaux de pauvreté avec 1,90 \$ par jour (PPP 2011)	Taux de pauvreté par habitant ( <b>phr</b> ), aux seuils de pauvreté internationaux (% de la population). La valeur de référence utilise l'estimation la plus récente pour la période 2011-2015.		Statistiques Nationales WDI

**5. Calcul de l'Indicateur**

Pour une année (i) donnée, le **Taux de Réduction de la pauvreté par habitant, selon le seuil de pauvreté international** est:

$$dpovi = 100 \times (phri_{t-1} - phri_t) / phri_{t-1}$$

Thème 4		Éradication de la Pauvreté par l'Agriculture			
Catégorie de Performance (CP)		CP 4.1v PIB Agricole et Réduction de la Pauvreté			
<b>1. Objectif de la CP</b>	Maintenir la croissance annuelle du secteur agricole en assurant une plus forte contribution au PIB et à la réduction de la pauvreté.				
<b>2. Cible de Performance</b>	Contribuer à la réduction de la pauvreté en réduisant l'écart entre le prix de gros et le prix bord champ, de 50% de 2015 à 2025.				
	Référence dans la Déclaration de Malabo: Décl. de Malabo 4(a)				
<b>3. Indicateur de Performance</b>	<b>Indicateur</b>	<b>Définition / Explication</b>			
	Taux de Réduction de l'écart entre le prix de gros et le prix bord champ <sup>(1)</sup> (tfgws)	<p>Cet indicateur aborde le problème des prix payés par les détaillants aux grossistes. La marge élevée du marché peut résulter de coûts de transaction élevés, notamment le transport, l'existence d'un monopole ou d'un cartel, l'asymétrie d'information, etc.</p> <p>L'objectif est de réduire les coûts de transaction afin que les petits agriculteurs puissent bénéficier d'une faible marge sur le marché. Une faible marge de marché implique la rentabilité des entreprises agricoles pour les petits agriculteurs. D'où la raison d'être et la nécessité de réduire l'écart entre le prix bord champ et le prix de gros.</p>			
<b>4. Désagrégation</b>	<b>Paramètre/ Unité</b>	<b>Définition</b>	<b>Données Requises</b>	<b>Méthodes de Calcul</b>	<b>Source des Données</b>
	1. Prix bord champ moyen pondéré, WfGp	Prix payés aux producteurs par les courtiers, agrégateurs, grossistes et autres agents du marché.	Prix bord champ mensuels moyens des 12 mois précédents pour chacun des cinq produits d'importance économique au lieu de production (ou prix bord champ).	Une moyenne pondérée est calculée à partir des moyennes mensuelles des cinq produits Il est calculé en utilisant la valeur de vente à la ferme (FgSi) correspondant au poids.	Systèmes de suivi des prix des produits
	2. Prix de gros / de vente moyen pondéré, WsP	Prix intermédiaires payés au cours des transactions entre courtiers, agrégateurs et grossistes. Nous nous intéressons aux prix que les détaillants paient aux grossistes.	Moyenne mensuelle des prix de gros des 12 mois précédents pour chacun des cinq produits importants économiquement. Note: Aussi bien pour les prix pondérés moyens bord champ que pour les prix de gros moyens pondérés, un certain nombre de marchés déboursés devraient être suivis.	Une moyenne pondérée est calculée à partir des moyennes mensuelles des cinq produits Il est calculé en utilisant la valeur de gros/marché (WsVi) correspondant au poids.	Systèmes de suivi des prix des produits
	3. Écart entre le prix de gros et le prix bord champ, Gfgws	Cette donnée s'exprime en pourcentage du prix de gros, la différence entre le prix de gros et le prix bord champ.	- FgP - WsP	Gfgws = 100 x (FgP - WsP)/WsP	
<b>5. Calcul de l'Indicateur</b>	Pour une année (t) donnée, le Taux de Réduction de l'écart entre le prix de gros et le prix bord champ (en %) est :				
	$tfgws_t = 100 \times (Gfgws_t - Gfgws_{2015}) / (Gfgws_{2015})$				

Thème 4

Éradication de la Pauvreté par l'Agriculture

Catégorie de Performance (CP)

CP 4.2 PPP inclusifs pour les chaînes de valeur des produits de base

1. Objectif de la CP

Promouvoir des approches via des partenariats PPP pour relier les petits exploitants agricoles aux chaînes de valeur des produits agricoles prioritaires

2. Cible de Performance

Établir et /ou renforcer des Partenariats Public-Privés (PPP) inclusifs pour au moins cinq (5) chaînes de valeur agricoles prioritaires avec des liens étroits à l'agriculture des petits exploitants d'ici 2025.

Référence dans la Déclaration de Malabo: Décl. de Malabo 4(b)

3. Indicateur de Performance

Indicateur	Définition / Explication
Nombre de chaînes de valeur des produits agricoles prioritaires pour lesquelles un PPP est établi avec un lien étroit à l'agriculture des petits exploitants, (Nc)	<p>Une chaîne de valeur des produits agricoles prioritaires pour laquelle est établi un PPP fortement lié à l'agriculture des petits exploitants est la chaîne de valeur prioritaire pour laquelle se justifie la manière très active dont les petits exploitants participent à ses marchés. Cela peut s'observer par des indicateurs tels que le nombre élevé de petits exploitants fournissant des produits par groupes ciblés à des acheteurs ciblés ou par volume d'activités commerciales (en terme de valeur) entre les petits exploitants et les acheteurs ciblés. C'est en fait le niveau d'intégration des petits exploitants dans une chaîne de valeur prioritaire qui peut facilement être mesurée par le volume des échanges impliquant les petits exploitants sur le marché de la chaîne de valeur.</p> <p>"Le PPP peut se définir comme" un contrat à long terme entre une partie privée et une entité gouvernementale, pour fournir un bien ou un service public, contrat dans lequel la partie privée assume des risques importants et la responsabilité de gestion, et où la rémunération est basée sur la performance". En général, les PPP ne prennent pas en compte les contrats de services ou les contrats de construction clé en main, qui sont considérés comme projets de marchés publics, ou la privatisation des services publics dans laquelle le secteur public joue un rôle limité et continu. Un nombre grandissant de pays consacrent une définition des PPP dans leurs lois, chacun adaptant la définition à ses particularités institutionnelles et juridiques.</p>

4. Désagrégation

Paramètre/ Unité	Définition	Données Requises	Méthodes de Calcul	Source des Données
Chaînes de valeur des produits prioritaires, PC <sub>i</sub>	Chaînes de valeur des produits de base (qu'il s'agisse de produits de première nécessité, de produits de rente ou de produits de grande valeur) qui sont prioritaires pour le gouvernement.	PC <sub>i</sub>	Liste des produits prioritaires connus du pays. liste {PC <sub>i</sub> }	Documents de politique gouvernementale, Énoncés de politiques
Pourcentage du volume des échanges entre les petits exploitants et les acheteurs ciblés du produit prioritaire i, % <sub>smhi</sub>	C'est le volume des échanges (en terme de valeur) attribué aux petits exploitants en tant que part du volume total des échanges pour chacun des produits prioritaires i, PC <sub>i</sub> .	- Volume total des échanges pour le produit prioritaire, V <sub>Ti</sub> - Volume des échanges entre petits exploitants et acheteurs ciblés, V <sub>smhi</sub>	$\%_{smhi} = V_{smhi} / V_{Ti}$	Données de l'industrie
Pourcentage de petits exploitants faisant partie de l'ensemble des fournisseurs, fournissant ce marché en produits prioritaires i, % <sub>smhi</sub>	Part des petits exploitants ayant participé à l'approvisionnement de ce marché de la chaîne de valeur des produits prioritaires.	- Nombre de petits exploitants intégrés dans la chaîne de valeur des produits prioritaires i, N <sub>smhi</sub> - Nombre total de fournisseurs qui fournissent le marché de la chaîne de valeur des produits prioritaires i, N <sub>Ti</sub>	$\%_{smhi} = N_{smhi} / N_{Ti}$	
Chaînes de valeur des produits prioritaires pour lesquelles est établi un PPP et que est fortement lié à l'agriculture des petits exploitants, PC <sub>smhi</sub>	C'est la chaîne de valeur des produits agricoles prioritaires pour laquelle le volume des échanges (en terme de valeur) attribué aux petits exploitants représente au moins 50% du volume total du commerce de la chaîne de valeur; Et les petits exploitants représentent plus de 50% de l'ensemble des fournisseurs.	{% <sub>smhi</sub> ; % <sub>smhi</sub> } for each of the PC <sub>i</sub>	list {PC <sub>smhi</sub> } = {PC <sub>i</sub> / (% <sub>smhi</sub> x % <sub>smhi</sub> ) >= 25% }	

5. Calcul de l'Indicateur

Pour une année (i) donnée, le Nombre de chaînes de valeur des produits agricoles prioritaires pour lesquelles un PPP est établi avec un lien étroit à l'agriculture des petits exploitants est Nc = count (list {PC<sub>smhi</sub> } ) .

Thème 4		Éradication de la Pauvreté par l'Agriculture																		
Catégorie de Performance		CP 4.3 Emploi des Jeunes dans l'Agriculture																		
1. <b>Objectif de la CP</b>	Engager les jeunes dans le développement du secteur agricole pour contribuer à réduire le niveau de chômage et de pauvreté.																			
2. <b>Cible de Performance</b>	Créer des opportunités d'emplois dans les chaînes de valeur agricoles pour au moins 30% des jeunes, de 2015 à 2025.																			
	<i>Référence dans la Déclaration de Malabo:</i> Décl. de Malabo 4(c)																			
3. <b>Indicateur de Performance</b>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Indicateur</th> <th>Définition / Explication</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Pourcentage de jeunes bénéficiant de nouvelles opportunités d'emploi dans les filières agricoles (Y<sub>th</sub>)</td> <td> <p>Par jeunes, il s'agit des jeunes personnes âgées de 15 à 35 ans.</p> <p>Le pourcentage de l'indicateur se rapporte à la part du nombre total de personnes de cette tranche d'âge à qui a été offert un nouvel emploi dans l'agriculture à compter de 2015, à l'exclusion des jeunes qui travaillent déjà dans l'agriculture.</p> <p>L'approche en matière de création d'emplois pour les jeunes peut prendre en compte l'amélioration du profil des compétences, l'employabilité et l'esprit d'entrepreneuriat des jeunes à combler l'écart de compétences dans le secteur pour stimuler les entreprises privées initiées par des jeunes. La création de possibilités de développement des compétences des jeunes (femmes et hommes) en leur permettant d'accéder à l'enseignement et à la formation techniques et professionnels (EFTP) dans les chaînes de valeur agricoles est donc essentielle pour déclencher des initiatives privées de la part des jeunes.</p> </td> </tr> </tbody> </table>					Indicateur	Définition / Explication	Pourcentage de jeunes bénéficiant de nouvelles opportunités d'emploi dans les filières agricoles (Y <sub>th</sub> )	<p>Par jeunes, il s'agit des jeunes personnes âgées de 15 à 35 ans.</p> <p>Le pourcentage de l'indicateur se rapporte à la part du nombre total de personnes de cette tranche d'âge à qui a été offert un nouvel emploi dans l'agriculture à compter de 2015, à l'exclusion des jeunes qui travaillent déjà dans l'agriculture.</p> <p>L'approche en matière de création d'emplois pour les jeunes peut prendre en compte l'amélioration du profil des compétences, l'employabilité et l'esprit d'entrepreneuriat des jeunes à combler l'écart de compétences dans le secteur pour stimuler les entreprises privées initiées par des jeunes. La création de possibilités de développement des compétences des jeunes (femmes et hommes) en leur permettant d'accéder à l'enseignement et à la formation techniques et professionnels (EFTP) dans les chaînes de valeur agricoles est donc essentielle pour déclencher des initiatives privées de la part des jeunes.</p>											
Indicateur	Définition / Explication																			
Pourcentage de jeunes bénéficiant de nouvelles opportunités d'emploi dans les filières agricoles (Y <sub>th</sub> )	<p>Par jeunes, il s'agit des jeunes personnes âgées de 15 à 35 ans.</p> <p>Le pourcentage de l'indicateur se rapporte à la part du nombre total de personnes de cette tranche d'âge à qui a été offert un nouvel emploi dans l'agriculture à compter de 2015, à l'exclusion des jeunes qui travaillent déjà dans l'agriculture.</p> <p>L'approche en matière de création d'emplois pour les jeunes peut prendre en compte l'amélioration du profil des compétences, l'employabilité et l'esprit d'entrepreneuriat des jeunes à combler l'écart de compétences dans le secteur pour stimuler les entreprises privées initiées par des jeunes. La création de possibilités de développement des compétences des jeunes (femmes et hommes) en leur permettant d'accéder à l'enseignement et à la formation techniques et professionnels (EFTP) dans les chaînes de valeur agricoles est donc essentielle pour déclencher des initiatives privées de la part des jeunes.</p>																			
4. <b>Désagrégation</b>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Paramètre/ Unité</th> <th>Définition</th> <th>Données Requises</th> <th>Méthodes de Calcul</th> <th>Source des Données</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1. Nombre total de jeunes (hommes et femmes) en âge de travailler dans le pays, TN<sub>yth</sub></td> <td>Population âgée de 15 à 34 ans dans le pays, considérée comme jeunes en âge de travailler.</td> <td>Données démographiques</td> <td></td> <td>Bureau National des Statistiques</td> </tr> <tr> <td>2. Nombre de jeunes qui se voient proposer de nouveaux emplois dans les chaînes de valeur agricoles (Décompte cumulatif à compter de 2015), AgN<sub>yth</sub></td> <td> <p>Les jeunes (hommes et femmes) qui se voient proposer de nouvelles possibilités d'emploi dans les chaînes de valeur sont ceux:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- qui effectuent un travail quelconque lié à l'agriculture en tant qu'employés rémunérés par une entreprise agricole ou une PME; (AgN<sub>ythE</sub>);</li> <li>- qui travaillent comme travailleurs indépendants dans leurs propres entreprises ou activité professionnelle ou dans leurs propre exploitations agricoles; (AgN<sub>ythSE</sub>);</li> <li>- qui travaillent 15 heures par semaine ou plus en tant que travailleurs non rémunérés dans une entreprise familiale (AgN<sub>ythFE</sub>).</li> </ul> </td> <td> <p>Nombre cumulatif de nouveaux emplois créés dans les sous-secteurs liés à l'agriculture pour les jeunes par les entreprises existantes.</p> <p>Cette donnée comprend "l'emploi rémunéré", le "travail indépendant".</p> <p><math>AgN_{yth} = AgN_{yth E} + AgN_{yth SE} + AgN_{yth FE}</math></p> </td> <td>Somme de tous les chiffres déclarés de toutes les entreprises</td> <td> <p>1. Enquête d'Entreprise</p> <p>2. Recensement des établissements</p> <p>3. Enquête intégrée sur les entreprises</p> <p>4. Enquête Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages</p> <p>5. Enquête Nationale sur l'Agriculture</p> </td> </tr> </tbody> </table>					Paramètre/ Unité	Définition	Données Requises	Méthodes de Calcul	Source des Données	1. Nombre total de jeunes (hommes et femmes) en âge de travailler dans le pays, TN <sub>yth</sub>	Population âgée de 15 à 34 ans dans le pays, considérée comme jeunes en âge de travailler.	Données démographiques		Bureau National des Statistiques	2. Nombre de jeunes qui se voient proposer de nouveaux emplois dans les chaînes de valeur agricoles (Décompte cumulatif à compter de 2015), AgN <sub>yth</sub>	<p>Les jeunes (hommes et femmes) qui se voient proposer de nouvelles possibilités d'emploi dans les chaînes de valeur sont ceux:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- qui effectuent un travail quelconque lié à l'agriculture en tant qu'employés rémunérés par une entreprise agricole ou une PME; (AgN<sub>ythE</sub>);</li> <li>- qui travaillent comme travailleurs indépendants dans leurs propres entreprises ou activité professionnelle ou dans leurs propre exploitations agricoles; (AgN<sub>ythSE</sub>);</li> <li>- qui travaillent 15 heures par semaine ou plus en tant que travailleurs non rémunérés dans une entreprise familiale (AgN<sub>ythFE</sub>).</li> </ul>	<p>Nombre cumulatif de nouveaux emplois créés dans les sous-secteurs liés à l'agriculture pour les jeunes par les entreprises existantes.</p> <p>Cette donnée comprend "l'emploi rémunéré", le "travail indépendant".</p> <p><math>AgN_{yth} = AgN_{yth E} + AgN_{yth SE} + AgN_{yth FE}</math></p>	Somme de tous les chiffres déclarés de toutes les entreprises	<p>1. Enquête d'Entreprise</p> <p>2. Recensement des établissements</p> <p>3. Enquête intégrée sur les entreprises</p> <p>4. Enquête Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages</p> <p>5. Enquête Nationale sur l'Agriculture</p>
Paramètre/ Unité	Définition	Données Requises	Méthodes de Calcul	Source des Données																
1. Nombre total de jeunes (hommes et femmes) en âge de travailler dans le pays, TN <sub>yth</sub>	Population âgée de 15 à 34 ans dans le pays, considérée comme jeunes en âge de travailler.	Données démographiques		Bureau National des Statistiques																
2. Nombre de jeunes qui se voient proposer de nouveaux emplois dans les chaînes de valeur agricoles (Décompte cumulatif à compter de 2015), AgN <sub>yth</sub>	<p>Les jeunes (hommes et femmes) qui se voient proposer de nouvelles possibilités d'emploi dans les chaînes de valeur sont ceux:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- qui effectuent un travail quelconque lié à l'agriculture en tant qu'employés rémunérés par une entreprise agricole ou une PME; (AgN<sub>ythE</sub>);</li> <li>- qui travaillent comme travailleurs indépendants dans leurs propres entreprises ou activité professionnelle ou dans leurs propre exploitations agricoles; (AgN<sub>ythSE</sub>);</li> <li>- qui travaillent 15 heures par semaine ou plus en tant que travailleurs non rémunérés dans une entreprise familiale (AgN<sub>ythFE</sub>).</li> </ul>	<p>Nombre cumulatif de nouveaux emplois créés dans les sous-secteurs liés à l'agriculture pour les jeunes par les entreprises existantes.</p> <p>Cette donnée comprend "l'emploi rémunéré", le "travail indépendant".</p> <p><math>AgN_{yth} = AgN_{yth E} + AgN_{yth SE} + AgN_{yth FE}</math></p>	Somme de tous les chiffres déclarés de toutes les entreprises	<p>1. Enquête d'Entreprise</p> <p>2. Recensement des établissements</p> <p>3. Enquête intégrée sur les entreprises</p> <p>4. Enquête Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages</p> <p>5. Enquête Nationale sur l'Agriculture</p>																
5. <b>Calcul de l'Indicateur</b>	<p>Pour une année (t) donnée, le Pourcentage de jeunes bénéficiant de nouvelles opportunités d'emploi dans les filières agricoles est :</p> $Y_{tht} = AgN_{yth} * 100 / TN_{yth}$																			

**Thème 4** *Éradication de la Pauvreté par l'Agriculture*

Catégorie de Performance **CP 4.4 Participation des Femmes à l'Agriculture**

**1. Objectif de la CP**

Promouvoir des initiatives qui facilitent l'entrée et la participation préférentielles des femmes dans des domaines lucratifs et attrayants de l'agro-industrie.

**2. Cible de Performance**

**Veiller à ce que 20% des femmes rurales aient accès aux actifs productifs, notamment la terre, le crédit, les intrants et les services financiers et les informations (autonomisées) d'ici 2023.**

*Référence dans la Déclaration de* **Décl. de Malabo 4(d):** *Dans le FTYP de l'Agenda 2063 de l'UA/ Réf: Asp.6/Goal.17/PA.1/trq.2* .

**3. Indicateur de Performance**

Indicateur	Définition / Explication
Proportion de femmes rurales autonomisées dans l'agriculture, $\dagger WE$	L'autonomisation des femmes dans l'agriculture sera mesurée en conséquence avec les cinq domaines de l'autonomisation (5DE) dans l'agriculture. Ces domaines sont: (1) <i>les décisions concernant la production agricole</i> , (2) <i>l'accès et le pouvoir de décision sur les ressources productives</i> , (3) <i>le contrôle de l'utilisation du revenu</i> , (4) <i>le leadership dans la communauté</i> et (5) <i>l'allocation du temps</i> .

**4. Désagrégation**

Paramètre/ Unité	Définition	Données Requises	Méthodes de Calcul	Source des Données
1. Nombre total de femmes rurales actives dans l'agriculture, $N_{tw}$	Nombre total de femmes qui sont actives dans l'agriculture	Nw à partir des statistiques des pays		
2. Proportion de femmes rurales qui prennent des décisions sur la production agricole, $\dagger DE_1$	Production: Prise de décision individuelle ou conjointe sur l'alimentation et l'agriculture marchande, l'élevage et la pêche ainsi que l'autonomie dans la production agricole.	Nombre de femmes qui ont: a) Contribution aux décisions productives et b) Autonomie dans la production, $NDE_1$	$\dagger DE_1 = NDE_1 / N_{tw}$	
3. Proportion de femmes ayant accès et pouvoir de décision sur les ressources productives, $\dagger DE_2$	Ressources: Propriété, accès et prise de décisions Pouvoir sur les ressources productives comme la terre, le bétail, Equipement agricole, biens durables et crédit	Nombre de femmes qui ont: a) la propriété des biens, b) l'achat, la vente ou le transfert d'actifs, c) l'accès au et décisions concernant le crédit, $NDE_2$	$\dagger DE_2 = NDE_2 / Nw$	Statistique Nationale
4. Proportion de femmes rurales ayant le contrôle de l'utilisation du revenu, $\dagger DE_3$	Revenu: Contrôle individuel ou conjoint des revenus et Dépenses	Nombre de femmes ayant un contrôle sur l'utilisation du revenu, $NDE_3$	$\dagger DE_3 = NDE_3 / N_{tw}$	
5. Proportion de femmes rurales leader dans la communauté, $\dagger DE_4$	Leadership: appartenance à des groupes économiques ou sociaux et aise à prendre la parole en public	Nombre de femmes ayant: a) membre du groupe et b) parlant en public, $NDE_4$	$\dagger DE_4 = NDE_4 / Nw$	
6. Proportion de femmes rurales ayant du temps pour les loisirs, $\dagger DE_5$	Temps: Allocation de temps pour les tâches productives et domestiques et satisfaction avec le temps disponible pour les activités de loisir	Nombre de femmes capables de gérer leur temps parmi: a) la charge de travail et b) les loisirs, $NDE_5$	$\dagger DE_5 = NDE_5 / N_{tw}$	
7. Nombre de femmes rurales autonomisées dans l'agriculture, $NwE$	La proportion de femmes rurales qui sont autonomisées peut être générée pour le pays en utilisant la méthode mathématique visant à fournir la proportion globale de femmes qui répondent à au moins 4 des domaines mentionnés ci-dessus (ou environ 80% des domaines déclarés des données exploitées).	Utiliser la méthode mathématique (en utilisant des nombres individuels pour éviter le double comptage) pour générer le nombre total de femmes qui répondent à au moins 4 des 5 domaines (ou environ 80% des domaines déclarés des données utilisées): $NwE$	$NwE = f(NDE_1, NDE_2, NDE_3, NDE_4, NDE_5)$	

**5. Calcul de l'Indicateur**

Pour une année (t) donnée, la proportion de femmes rurales autonomisées en agriculture est  $\dagger WE = NwE / N_{tw}$

**Thème 5**

**Échanges Commerciaux Intra-Africains de Produits Agricoles**

Catégorie de Performance

**CP 5.1 Échanges Commerciaux Intra Africains de Produits et de Services Agricoles**

**1. Objectif de la CP**

Promouvoir les échanges commerciaux intra-africains des produits et services agricoles.

**2. Cible de Performance**

**Tripler le volume des échanges commerciaux intra-africains des produits et services agricoles de 2015 à 2025.**

Référence dans la Déclaration de Malabo: Décl. de Malabo 5(a)

**3. Indicateur de Performance**

Indicateur	Définition / Explication
Taux de croissance de la valeur des échanges commerciaux des produits et services agricoles en Afrique, % (IAT).	Les importations agricoles totales en provenance et à destination des pays africains sont exprimées en termes de valeur, en dollars américains constants. Elles couvrent tous les mouvements de biens et services agricoles entre le pays et les autres pays africains, pendant la période de référence. Ils comprennent les échanges commerciaux, l'aide alimentaire accordée à des conditions spécifiques, les quantités données et les estimations des échanges non enregistrés. Les services agricoles, qui comprennent les services alimentaires, couvrent les deux composantes suivantes : (i) les services annexes à l'agriculture, à la sylviculture et à la pêche, sous la rubrique Traitement des déchets et dépollution, services agricoles et miniers, et (ii) les services d'alimentation et de boissons, sous la rubrique Hôtels et restaurants (y compris la restauration). * Les services accessoires à l'agriculture, à la sylviculture et à la pêche comprennent les services qui sont accessoires à l'agriculture, tels que la mise à disposition de machines agricoles avec équipage, la récolte, le traitement des cultures, la lutte contre les parasites, la garde d'animaux, les soins aux animaux et les services d'élevage. Les services de chasse, de la pause de piège, de sylviculture et d'exploitation forestière et de pêche sont également inclus ici, de même que les services vétérinaires * (Nations unies, 2010).

**4. Désagrégation**

Paramètre/ Unité	Définition	Données Requises	Méthodes de Calcul	Source des Données
1. Valeur des échanges commerciaux intra-africains - importations (Mi) et exportations (Xi) pour les biens et services agricoles, en Dollars américains courants.	Valeur totale des biens et services agricoles échangés (importations et exportations) par les pays africains en provenance de sources africaines en Dollars américains courants.	Produits agricoles y compris les <b>produits agricoles transformés</b> (Classification Type du Commerce International ou sections CTCI 0, 1, 2, 4 moins 27 et 28) - Produits alimentaires: aliments et animaux vivants, boisson et tabac, huiles et graisses animales et végétales, graisses et cires, oléagineux et fruits oléagineux (sections 0, 1, 4 et 22 de la CTCI) dont: - Poisson (CITI division 03), et - Autres produits alimentaires et animaux vivants, boisson et tabac, huiles et graisses animales et végétales, graines oléagineuses et oléagineuses (sections 0, 1, 4 et division 22 de la CTCI moins la division 03). - Matières premières: peaux, cuirs et pelleteries, caoutchouc brut (notamment le caoutchouc synthétique et le caoutchouc recyclé), liège et bois, pâtes et papiers usagés, fibres textiles et déchets de fibres optiques, matières brutes animales et végétales, n.e.s. (Divisions 21, 23, 24, 25, 26, 29 de la CTCI).		Statistiques nationales CNUCED OMC CEA CER
2. Valeur unitaire des produits agricoles importés (pMi) et exportés (pXi)	Frais C.A.F. et F.O.B. des produits agricoles échangés entre pays africains.	Les données du commerce international sont habituellement exprimées en Dollars américains. Les prix des produits négociés sur le marché international sont également en Dollars américains.		Statistiques nationales CNUCED OMC
3. Indices des valeurs commerciales (importations ou exportations) (pmx)	Prix composite des produits agricoles commercialisés (importations ou exportations) entre pays africains.	$pmx = \frac{\sum_{i=1}^n (P_{Mi} * \bar{M}_i^{2010} + P_{Xi} * \bar{X}_i^{2010})}{\sum_{i=1}^n (M_i^{2010} + \bar{X}_i^{2010})}$		
4. Valeur des échanges commerciaux intra-africains (importations et exportations) de biens et services agricoles, en Dollars américains constants en 2010 (IAT)		i)- Valeur des <b>importations</b> intra-africaines de <b>produits</b> agricoles, <b>IAMg</b> ii)- Valeur des <b>importations</b> intra-africaines de <b>services</b> agricoles, <b>IAMS</b> iii)- Valeur des <b>exportations</b> intra-africaines de <b>produits</b> agricoles, <b>IAXg</b> iv)- Valeur des <b>exportations</b> intra-africaines de <b>services</b> agricoles, <b>IAXS</b>	$IAT = \frac{\sum_i (Mi + Xi)}{pmx}$  $IAT = IAMg + IAMS + IAXg + IAXS$	

**5. Calcul de l'Indicateur**

Pour une année (t) donnée, le **taux de croissance de la valeur des échanges commerciaux des produits et services agricoles en Afrique, en Dollars Américains constants** (en %) est: **IAT<sub>t</sub> = (IAT<sub>t</sub> - IAT<sub>2015</sub>) \* 100 / IAT<sub>2015</sub>**

Thème 5		Échanges Commerciaux Intra-Africains de Produits Agricoles			
Catégorie de Performance		CP 5.2i Échanges Commerciaux Intra Africains de Produits et de Services Agricoles			
<b>1. Objectif de la CP</b>	Créer et améliorer les politiques et conditions institutionnelles régionales et continentales ainsi que les systèmes de soutien pour simplifier et formaliser les pratiques commerciales actuelles afin de permettre l'atteinte de l'objectif sur les échanges commerciaux intra-africains; notamment la promotion de la position commune africaine sur les négociations commerciales internationales liées à l'agriculture et aux accords de partenariat.				
<b>2. Cible de Performance</b>	Mettre entièrement en place des mesures de facilitation des échanges commerciaux en atteignant 100% de l'indice de facilitation des échanges commerciaux d'ici 2025.				
	Référence dans la Déclaration de Malabo:		Décl. de Malabo 5(b)		
<b>3. Indicateur de Performance</b>	<b>Indicateur</b>	<b>Définition / Explication</b>			
	Indice de Facilitation des échanges commerciaux (TFI)	La facilitation du commerciale implique la réduction des coûts de transaction associés aux barrières institutionnelles et non tarifaires. Cela améliorera les mouvements transfrontaliers de biens et de services. La mise en place de la facilitation commerciale dans ce cas comprend toutes les mesures interdépendantes qui vont au-delà du secteur agricole, mais qui contribuent de manière significative au commerce des produits et services agricoles.			
<b>4. Désagrégation</b>	<b>Paramètre/ Unité</b>	<b>Définition</b>	<b>Données Requises</b>	<b>Méthodes de Calcul</b>	<b>Source des Données</b>
	1. Infrastructures Physiques (PI)	Les infrastructures physiques prennent en compte la disponibilité et la qualité des infrastructures de transport nécessaires à la facilitation des mouvements de marchandises à l'intérieur et à l'extérieur des frontières	1. Qualité des routes 2. Qualité des aéroports 3. Qualité des ports maritimes 4. Qualité des chemins de fer	Normaliser chaque indicateur de 0 à 100 et trouver la moyenne simple des quatre indicateurs	Forum économique mondial (FEM) Indice de compétitivité mondiale (ICD)  <a href="http://www3.weforum.org/docs/WEF_TheGlobalCompetitivenessReport2019.pdf">http://www3.weforum.org/docs/WEF_TheGlobalCompetitivenessReport2019.pdf</a>
	2. Technologies de l'information et de la communication (TIC)	Les technologies de l'information et de la communication mesurent la qualité et l'étendue de l'utilisation, de l'absorption et de l'acquisition des technologies de l'information et de la communication dans une économie donnée	1. Approche technologique de niveau entreprise 2. IED et transfert de technologie 3. Disponibilité des dernières technologies 4. Marchés publics de technologie de pointe 5. Personnes utilisant Internet 6. Lignes téléphoniques fixes 7. Abonnement Internet	Normaliser chaque indicateur de 0 à 100 et trouver la moyenne simple de tous les sept indicateurs	Forum économique mondial (FEM) Indice de compétitivité mondiale (ICD)  <a href="http://www3.weforum.org/docs/WEF_TheGlobalCompetitivenessReport2019.pdf">http://www3.weforum.org/docs/WEF_TheGlobalCompetitivenessReport2019.pdf</a>
	3. Administration des frontières (BA)	L'administration des frontières quantifie la facilité du commerce transfrontalier ainsi que le niveau de transparence et d'efficacité des formalités douanières et de l'administration à la frontière d'un pays.	1. Nombre de documents d'exportation 2. Nombre de jours à l'exportation 3. Coûts de l'exportation 4. Nombre de documents d'importation 5. Nombre de jours à l'importation 6. Coûts de l'importation	Normaliser chaque indicateur de 0 à 100 et trouver la moyenne simple de tous les six indicateurs	Banque Mondiale (WB) Doing Business (DB).  <a href="https://www.doingbusiness.org/content/dam/doingBusiness/media/Profiles/Regional/DB2020/SSA.pdf">https://www.doingbusiness.org/content/dam/doingBusiness/media/Profiles/Regional/DB2020/SSA.pdf</a>
	4. Accords bilatéraux sur le commerce agricole (ATA)	Proportion de pays ayant conclu des accords bilatéraux sur le commerce agricole (en %)	- Nombre de pays ayant conclu des accords bilatéraux sur le commerce agricole (NTA)	$ATA = NTA/54 \times 100$	Ministère de l'Agriculture
	5. Immigration (IM)	Facilité d'entrée dans le pays (en %)	Additionner tout: - Nombre de pays à visa d'entrée libre (NVF) - Nombre de pays à visa à l'arrivée (VA)	$IM = (NVF+VA)/54 \times 100$	Département de l'Immigration
<b>5. Calcul de l'Indicateur</b>	Pour chaque année (t), l'Indice de Facilitation Commerciale est $TFI = (PI + ICT + BA + ATA + IM)/5$				

Thème 5		Échanges Commerciaux Intra-Africains de Produits Agricoles			
Catégorie de Performance		CP 5.2ii Politiques Commerciales Intra-Africaines et Conditions Institutionnelles			
<b>1. Objectif de la CP</b>	Créer et améliorer des politiques et conditions institutionnelles régionales et continentales ainsi que des systèmes d'appui pour simplifier et formaliser les pratiques commerciales actuelles afin de permettre la réalisation de la cible commerciale intra-africaine; notamment la promotion de la Position Commune Africaine sur les négociations commerciales internationales liées à l'agriculture et sur les accords de partenariat.				
<b>2. Cible de Performance</b>					
	<u>Référence dans la Déclaration de Malabo:</u>		Décl. de Malabo 5(b)		
<b>3. Indicateur de Performance</b>	<b>Indicateur</b>	<b>Définition / Explication</b>			
	Indicateur d'anomalies des prix des denrées alimentaires (IFPA)	L'indicateur d'anomalies des prix des denrées alimentaires (IFPA) identifie les prix du marché qui sont anormalement élevés en évaluant la croissance des prix sur un mois particulier sur plusieurs années, en tenant compte de la saisonnalité des marchés agricoles et de l'inflation. L'IFPA est un indicateur indirect du bon fonctionnement des marchés des produits alimentaires et de l'accessibilité d'informations ponctuelles sur les marchés, y compris les prix des produits alimentaires.			
<b>4. Désagrégation</b>	<b>Paramètre/ Unité</b>	<b>Définition</b>	<b>Données Requises</b>	<b>Méthodes de Calcul</b>	<b>Source des Données</b>
	2. Indicateur des anomalies des prix des denrées alimentaires sur le marché intérieur (IFPA)		Indices mensuels des prix à la consommation des produits alimentaires et indices généraux des prix à la consommation	$IFPA_t = 0.4(CQGR_{yt} - CQGR_{t-1}) + 0.6(CAGR_{yt} - CAGR_{t-1})$ <p>CQGR et CAGR, étant les taux de croissance composés trimestriels et annuels. Détails en annexe</p>	Statistiques nationales FAO
<b>5. Calcul de l'Indicateur</b>	Si l'IFPA de l'année y et du mois t est supérieur et égal à un, le prix de la période observée est considéré comme anormalement élevé.				

Thème 6		Résilience à la Variabilité Climatique		
Catégorie de Performance		CP 6.1i Résilience aux Risques liées au Climat		
<b>1. Objectif de la CP</b>	Promouvoir des initiatives visant à renforcer la résilience des systèmes de production afin de réduire la vulnérabilité des moyens d'existence de la population africaine face à la variabilité climatique et à d'autres risques connexes.			
<b>2. Cible de Performance</b>	Veiller à ce qu'au moins 30% des ménages agricoles, pastoraux et des pêcheurs ait amélioré leur résilience aux risques climatiques et météorologiques d'ici 2025.			
	Référence dans la Déclaration de Malabo:		Décl. de Malabo 6(b)	
<b>3. Indicateur de Performance</b>	<b>Indicateur</b>	<b>Définition / Explication</b>		
	Pourcentage de ménages agricoles, pastoraux et de pêcheurs qui ont amélioré leur capacité de résilience aux chocs climatiques et météorologiques (†RAgHh).	La résilience fait référence à la capacité des personnes, des ménages, des communautés, des pays et des systèmes à atténuer, à s'adapter et à se remettre des chocs et des tensions d'une manière qui réduise la vulnérabilité chronique et facilite une croissance inclusive		
<b>4. Désagrégation</b>	<b>Paramètre/ Unité</b>	<b>Définition</b>	<b>Données Requises</b>	<b>Méthodes de Calcul</b>
	1.Nombre total de ménages agricoles, pastoraux et de pêcheurs, NagHH	Il s'agit du nombre total de ménages agricoles, pastoraux et de pêcheurs, tels qu'utilisés par les statistiques agricoles nationales.		NagHH
	2.Nombre de ménages agricoles, pastoraux et de pêcheurs qui ont amélioré leur résilience à la variabilité climatique et aux risques connexes, NRagHHNRagHH	Les ménages agricoles, pastoraux et de pêcheurs résilients sont considérés ici comme les ménages capables de se remettre des chocs naturels et anthropiques. La résilience des ménages peut être mesurée par le modèle de Mesure et d'Analyse de l'Indice de Résilience de la FAO, modèle (RIMA). La résilience étant un concept spécifique au contexte, les dimensions changent en fonction du contexte. La FAO a examiné les dimensions de la résilience en deux catégories, qui incluent les <u>dimensions physiques</u> (accès au revenu et à la nourriture, accès aux services de base, aux actifs, aux filets de sécurité sociale, au changement climatique et à un environnement institutionnel habitant), et les <u>dimensions de capacité</u> (capacité d'adaptation et sensibilité).	Les données résultant de l'analyse de résilience dans le pays aux fins de l'analyse de la résilience des ménages par le modèle RIMA de la FAO peuvent être utilisées pour estimer le nombre de ménages résilients à la variabilité climatique et aux risques connexes. Avec le modèle RIMA, un ménage résilient est apprécié sur la base de l'indice de résilience des ménages, $R_i$ Des exercices de collecte de données auprès des ménages sont requis pour au moins deux périodes entre 2016 et 2025. Les exercices doivent être réalisés de manière à faciliter une analyse de données de panel. Les données collectées seront évaluées pour identifier les changements dans la capacité de résilience à la variabilité climatique et aux risques connexes au niveau des ménages, en utilisant le modèle RIMA. Le modèle RIMA peut estimer les changements dans la capacité de résilience des ménages ( $R_i$ ) au fil du temps. Il peut faciliter les comparaisons entre les pays sur la base du pourcentage de ménages dans chaque pays qui ont connu une amélioration de leur capacité de	NRagHH
	Indice de Capacité de Résilience des Ménages, $R_i$	Il s'agit d'un indice composite qui prend en compte à la fois les dimensions physiques et les dimensions de capacité et peut être composé de variables latentes estimées par diverses techniques: • Exposition aux risques climatiques; • Temps nécessaire à la récupération; • Niveau de revenu et sa diversification • Propriété de biens tels que terre et bétail • Accès aux filets de sécurité sociale tels que l'aide alimentaire et la sécurité sociale • Accès aux services de base • Capacité d'adaptation	Au nombre des variables latentes d'estimation de la résilience du ménage $R_i$ , figurent les éléments ci-après: - Accès aux services sociaux de base (ABS); - Actifs (AST); - Filets de sécurité sociale (SSN); - Capacité d'Adaptation (AC). - $R_i = f(ABS, AST, SSN, AC)$	$R_i$ est fonction des paramètres listés comme - indiqué dans la formule ci- dessous : $R_i = f(ABS,$
<b>5. Calcul de l'Indicateur</b>	Pour une année (t) donnée, le Pourcentage de ménages agricoles, pastoraux et de pêcheurs qui ont amélioré leur capacité de résilience aux chocs climatiques et météorologiques (en %) est : †RAgHh: = NRagHH/NagHH*100			

Thème 6		Résilience à la Variabilité Climatique			
Catégorie de Performance		CP 6.1ii Résilience aux Risques liées au Climat			
<b>1. Objectif de la CP</b>	Promouvoir des initiatives visant à renforcer la résilience des systèmes de production afin de réduire la vulnérabilité des moyens d'existence de la population africaine face à la variabilité climatique et à d'autres risques connexes .				
<b>2. Cible de Performance</b>	Veiller à ce qu'au moins 30% des terres agricoles soient placées sous les pratiques de gestion durable des terres et la gestion de l'eau, y compris les pratiques en matière d'agriculture intelligente du point de vue climatique (CSA).				
	Référence dans la Déclaration de Malabo: Décl. de Malabo 6(a) ...dans le FTYP de l'Agenda 2063 de l'UA (Réf: Asp.1/Goal.7/PA.1/trq.1)				
<b>3. Indicateur de Performance</b>	<b>Indicateur</b>	<b>Définition / Explication</b>			
	Pourcentage des terres agricoles sous les pratiques de gestion durable des terres et la gestion de l'eau, y compris les pratiques en matière d'agriculture intelligente du point de vue climatique (SSLWM).	La gestion durable des terres et de l'eau (SLWM) est l'adoption de systèmes d'utilisation des terres qui, grâce à des pratiques de gestion appropriées, permettent aux utilisateurs de la terre de maximiser les avantages économiques et sociaux de la terre tout en maintenant ou en renforçant les fonctions de soutien écologique des ressources foncières (TerrAfrica). La SLWM combine des technologies, des politiques et des activités visant à intégrer les principes socio-économiques aux préoccupations environnementales, de manière à, simultanément: maintenir et améliorer la production (productivité); Réduire le niveau de risque de production et améliorer la capacité du sol à amortir les processus de dégradation (stabilité / résilience); Protéger le potentiel des ressources naturelles et prévenir la dégradation de la qualité des sols et des eaux (protection); Être viable économiquement (viabilité); Et être socialement acceptable, et assurer l'accès aux bénéfices liés à une meilleure gestion des terres (acceptabilité / équité).			
<b>4. Désagrégation</b>	<b>Paramètre/ Unité</b>	<b>Définition</b>	<b>Données Requises</b>	<b>Méthodes de Calcul</b>	<b>Source des Données</b>
	1. Zones agricoles placées sous SLWM y compris C	Superficie des terres soumises aux pratiques SLM <i>Mesures agronomiques</i> : mesures qui améliorent la couverture du sol (Couverture végétale, paillage); des mesures qui améliorent la fertilité de la matière organique / fertilité du sol (ex: fumier); traitement de la surface du sol (ex: labourage de conservation); Traitement de la sous-surface du sol (sousolage en profondeur). <i>Mesures végétatives</i> : plantation / réensemencement d'espèces d'arbres et d'arbustes (ex: clôtures paysagères, couronnes d'arbres), de graminées et de plantes herbacées vivaces (ex: Bandes enherbées). <i>Mesures structurelles</i> : terrasses (berme, inclinaison vers l'avant / vers l'arrière); banquettes/niveau de digues, aménagés); Barrages, pans; fossés (de niveau, aménagés); murs, barrières, palissades. <i>Mesures de gestion</i> : changement du type d'utilisation des terres (ex: enclos); changement du niveau de gestion / d'intensité (ex: du broutage sur-place au broutage en enclos) Modification majeure du calendrier des activités; Contrôle / changement de la composition des espèces	Zones agricoles Identifiées dans le pays pour chaque SLWM, y compris les pratiques CSA, ASLW	Somme de toutes les zones agricoles enregistrées selon différentes pratiques SLWM  $ASLWM = \sum(ASLM_j)$	TerrAfrica et pays
	2. Superficie agricole totale (AA)	Terrains agricoles, y compris les terres cultivées et les grands pâturages libres	Conformément à la classification proposée par le recensement mondial de l'agriculture 2020 (WCA 2020), les terres sont considérées comme des "terres agricoles" en fonction de leur utilisation (FAO, 2017). En particulier, les terres agricoles comprennent : les terres en cultures temporaires ; les terres en prairies et pâturages temporaires ; les terres en jachère temporaire ; les terres en cultures permanentes ; les terres en prairies et pâturages permanents. (Définition de l'ODD 5.a.1)	Somme de toutes les zones agricoles enregistrées Aai  $AA = \sum Aa_j$	FAO STAT
<b>5. Calcul de l'Indicateur</b>	Pour une année (t) donnée, le Pourcentage des terres agricoles sous les pratiques de gestion durable des terres et de l'eau est $ASLWM_t = (ASLWM / L1) * 100$				

**Thème 6** Résilience à la Variabilité Climatique

Catégorie de Performance **CP 6.2 Investissement dans la Résilience**

**1. Objectif de la CP** Renforcer les investissements pour des initiatives de renforcement de la résilience visant à protéger les travailleurs ruraux et les groupes sociaux, ainsi que les écosystèmes vulnérables.

**2. Cible de Performance** **Créer de 2015 à 2025, des lignes budgétaires d'investissement permanentes pour répondre aux besoins de dépenses sur les initiatives de renforcement de la résilience, notamment les plans de préparation aux catastrophes, les systèmes d'alerte et d'intervention rapides, les régimes de sécurité sociale et l'assurance indexée sur les conditions météorologiques.**

*Référence dans la Déclaration de Malabo:* Décl. de Malabo 6(b)

**3. Indicateur de Performance**

Indicateur	Définition / Explication
Existence de lignes budgétaires gouvernementales prêtes à répondre aux besoins en dépenses pour les initiatives de renforcement de la résilience (EI <sub>RB</sub> )	Les dépenses publiques consacrées aux initiatives de renforcement de la résilience se rapportent aux dépenses totales du programme, notamment les dépenses consacrées aux avantages sociaux et aux coûts administratifs. L'indicateur prend en compte à la fois le budget du programme récurrent et le budget du programme d'immobilisations et est basé sur les enregistrements des programmes administratifs. L'environnement favorable fait référence aux politiques, stratégies, règles et réglementations.

**4. Désagrégation**

Paramètre/ Unité	Définition	Données Requises	Méthodes de Calcul	Source des Données
1. Existence de lignes budgétaires gouvernementales sur la politique et la stratégie de préparation aux catastrophes, EI <sub>RB1</sub>	Les lignes budgétaires incluent les besoins de financement pour l'établissement d'une politique et d'une stratégie de préparation aux catastrophes et pour sa pleine mise en œuvre.	- Disponibilité des lignes budgétaires avec des fonds adéquats dans le budget national	EI <sub>RB1</sub> s'estime par: - "0" si c'est Non - "100%" si c'est Oui	
2. Existence de lignes budgétaires publiques sur les systèmes d'alerte et d'intervention précoces et sur les filets de sécurité sociale, EI <sub>RB2</sub>	Les lignes budgétaires incluent les besoins de financement pour financer de manière adéquate les systèmes d'alerte et d'intervention précoces.	- Disponibilité des institutions de gestion des risques de catastrophe et du nombre de ménages vulnérables desservis par les régimes de protection sociale	EI <sub>RB2</sub> s'estime par: - "0" si c'est Non - "100%" si c'est Oui	
3. Nombre (proportion) de ménages couverts par une assurance indicielle, EI <sub>RB3</sub>	Existence d'un régime d'assurance- indicielle et proportion de ménages qui souscrivent une assurance indicielle basée sur la météo	- Nombre de ménages couverts par des régimes d'assurance indicielle basée sur la météo, z, - Nombre total de ménages, Z - Poids (w <sub>i</sub> ) = 0.33	EI <sub>RB3</sub> est le dénombrement ou les proportions, et est calculé suivant la formule: z/Z*100	

**5. Calcul de l'Indicateur** Pour une année (t) donnée, l'Existence de lignes budgétaires gouvernementales et des conditions favorables pour répondre aux besoins en dépenses pour les initiatives de renforcement de la résilience (en %) est: EI<sub>RB</sub> = Average (EI<sub>RB*i*</sub>)<sub>i=1 to 3</sub>

**Thème 7** *Responsabilité Mutuelle vis-à-vis des Actions et des Résultats*

Catégorie de Performance **CP 7.1 Capacité Nationale en Planification, en Mise en Œuvre et en S&E fondés sur des Données Probantes**

**1. Objectif de la CP** Accroître (par les pays) les capacité à produire, à analyser et à utiliser des données, des informations, des connaissances et des innovations.

**2. Cible de Performance** **Atteindre au moins 63 pour l'Indice de capacité de production et d'utilisation des données et des informations statistiques agricoles (ASCI), d'ici 2025.**

*Référence dans la Déclaration de Malabo:* *Décl. de Malabo 7(c),  
Objectif fixé comme moyenne des 10 pays les mieux classés dans le rapport d'évaluation par pays pour*

3. Indicateur de Performance	Indicateur	Définition / Explication
	Indice de capacité de production et d'utilisation des données et des informations statistiques agricoles (ASCI) pour la période en revue (2020-2021)	L'ASCI (Indicateur de Capacité des Statistiques Agricoles) est un indicateur multidimensionnel qui mesure la capacité du pays à produire des statistiques agricoles et rurales fiables en temps opportun et qui fournit des données probantes sur le niveau actuel de développement des systèmes nationaux de statistiques agricoles et rurales. Il s'agit d'un indice composite évaluant quatre dimensions, chacune comprenant une agrégation d'un certain nombre d'éléments / de composants différents. Ci-après les quatre dimensions: i) les infrastructures institutionnelles; ii) les ressources; iii) les méthodes et pratiques statistiques et iv) la disponibilité des informations statistiques. Cet indicateur a été élaboré dans le cadre de la stratégie mondiale de développement des statistiques agricoles et rurales et est utilisé dans d'autres régions du monde.

**4. Désagrégation**

Paramètre/ Unité	Définition	Données Requises	Méthodes de Calcul	Source des Données
1. Indicateur de Capacité des Statistiques Agricoles, ASCI	Il s'agit d'un indice composite évaluant quatre dimensions de la capacité statistique au niveau national dans le domaine de l'agriculture.	Données fournies par les pays (au moyen d'un questionnaire spécifique) tous les deux ans. Base de 2013 disponible et collecte des nouveaux indicateurs en 2015. Les pays peuvent utiliser directement l'Indice déjà calculé utilisé par la BAD pour le Rapport Biennal.	Les notes sont calculées par la BAD et publiées selon la méthodologie générale disponible sur:  <a href="http://www.gsars.org/wp-content/uploads/2014/09/Guidelines_Country-Assessment_FINAL.pdf">http://www.gsars.org/wp-content/uploads/2014/09/Guidelines_Country-Assessment_FINAL.pdf</a>	Pays/ BAD

**5. Calcul de l'Indicateur** Pour une année (t) donnée, l'ASCI peut être déclaré comme étant déjà calculé et disponible sur le lien ci-dessus.

**Thème 7** *Responsabilité Mutuelle vis-à-vis des Actions et des Résultats*

Catégorie de Performance **CP 7.2 Revue par les Pairs et Responsabilité Mutuelle**

**1. Objectif de la CP** Mettre en place des mécanismes et des systèmes permettant de reconnaître et d'apprécier les performances des États Membres en ce qui concerne l'avancement des principaux engagements convenus.

**2. Cible de Performance** Encourager l'alignement, l'harmonisation et la coordination entre les efforts multisectoriels et les plateformes multi-institutionnelles pour la revue par les pairs, l'apprentissage mutuel et la responsabilité mutuelle (atteindre 100% pour l'existence de mécanismes et des plates-formes institutionnalisés inclusifs pour la responsabilité mutuelle et l'évaluation par les pairs, ECI) en 2018.

Référence dans la Déclaration de Malabo: Malabo Decl. 7(b)

Indicateur	Définition / Explication
Existence de mécanismes et plateformes inclusifs institutionnalisés pour la responsabilité mutuelle et l'évaluation par les pairs (ECI) pour la période en revue (2020-2021)	Cet indicateur mesure l'existence d'un mécanisme et d'une plate-forme institutionnalisés de responsabilité mutuelle qui appuient la revue basée sur des données probantes et le dialogue sur la mise en œuvre du PNIA et des autres engagements liés à l'agriculture.

**4. Désagrégation**

Paramètre/ Unité	Définition	Données Requises	Méthodes de Calcul	Source des Données
1. Respect des principes de responsabilité mutuelle: AMAP	Ce paramètre évalue dans quelle mesure le processus d'examen d'un pays suit les six principes clés ci-après de la responsabilité mutuelle (MAP): i) La vision, les objectifs et les stratégies partagés ii) Les indicateurs de performance convenus iii) Une analyse fondée sur des données factuelles iv) L'inclusion des principaux intervenants v) Un dialogue transparent vi) L'engagement à mettre en oeuvre les recommandations de la revue	Nombre de principes de responsabilité mutuelle satisfaits (MAPS)	$AMAP = (MAPS/6) \times 100$	Point focal PDDAA: JSR du pays ou autre rapport annuel de revue du secteur agricole
2. Existence d'un mécanisme et d'une plate-forme de responsabilité mutuelle: EMAP	Ce paramètre évalue dans quelle mesure le mécanisme de revue d'un pays suit les douze (12) meilleures pratiques (TBP) d'un mécanisme de revue solide. Chaque pays doit avoir: 1. Un Comité de Pilotage de la JSR 2. Un Secrétariat de la JSR 3. Des Termes de Référence de la JSR 4. Des ressources humaines et financières 5. Un grand groupe d'acteurs concernés par la JSRB 6. Une évaluation des processus de dialogue et de révision des politiques agricoles existants ; qualité des données et capacités analytiques 7. Des études pertinentes de la JSR demandées 8. Une équipe de revue de la JSR 9. Un rapport sur la JSR 10. Une réunion de la JSR 11. Des actions de suivi de la JSR 12. Des expériences à partager avec les autres pays	Nombre de meilleures pratiques (BPS) satisfaites par le pays	$EMAP = (BPS/12) \times 100$	Point focal du PDDAA: JSR du pays ou autre rapport annuel d'examen du secteur agricole
3. Couverture du rapport de revue agricole: CARR	Ce paramètre évalue la couverture du rapport de revue du pays en mettant l'accent sur les six principaux domaines d'évaluation ci-après (KAA): i) Les résultats de développement ii) Le Rapport de Revue Conjointe du Secteur iii) Les engagements financiers et non financiers, notamment par les ANE iv) La mise en œuvre de la politique v) L'évaluation des liens vi) La revue des recommandations	Nombre de domaines clés couverts par le rapport de revue du pays (NAAA)	$CARR = (NAAA/6) \times 100$	Point focal PDDAA: JSR du pays ou autre rapport annuel de revue du secteur agricole

**5. Calcul de l'Indicateur** Pour une année (i) donnée, l'Existence de mécanismes institutionnalisés inclusifs pour la responsabilité mutuelle et la revue par les pairs est :  
 $ECI = (AMAP + EMAP + CARR) / 3$

**Thème 7** *Responsabilité Mutuelle vis-à-vis des Actions et des Résultats*

Catégorie de Performance **CP 7.3 Processus de Revue Biennale de l'Agriculture**

**1. Objectif de la CP** Institutionnaliser l'utilisation du Rapport Biennal pour servir de plates-formes de responsabilisation mutuelle, d'échange d'expériences entre pays africains sur les questions de développement agricole et de promotion des leçons apprises par la réalisation de la Déclaration de Malabo.

**2. Cible de Performance** **Conduire le processus de revue biennale de l'agriculture qui implique la traçabilité, le suivi et le compte rendu des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Déclaration de Malabo, en soumettant le Rapport Biennal du pays pour l'Assemblée de l'UA.**  
*Référence dans la Déclaration de Malabo:* Décl. de Malabo 7(a)

**3. Indicateur de Performance**

Indicateur	Définition / Explication
Soumission du Rapport Biennal du Pays ( <b>BR</b> ).	Rapport préparé en utilisant les orientations stratégiques fournies par la CUA et l'APCN en collaboration avec les CER et en utilisant le Modèle de Rapport rendu disponible.  Le BR est le rapport final qui a été amendé suite à sa validation : - Au niveau national avec un groupe de parties prenantes établi à cet effet (ex: revue sectorielle conjointe du pays, processus JSR) - Au niveau sous-régional sous la direction des CER.

**4. Désagrégation**

Paramètre/ Unité	Définition	Données Requises	Méthodes de Calcul	Source des Données
1. Premier Projet de Rapport Biennal du pays	Il s'agit du projet de Rapport Biennal du pays qui a été validé au niveau du pays et qui a été révisé avec les amendements des parties prenantes nationales (ex: processus JSR).	Mise à disposition du projet 1 qui est soumis officiellement. Données sur le nombre de parties prenantes présentes ; i. Gouvernement ; ii.OSC ; iii. Secteur privé;iv. Organisations de recherche et d'expertise ; v. Organisations paysannes ; vi. Partenaires de développement/donateurs.	Compter le nombre de groupes de parties prenantes ayant participé à la réunion de validation du rapport soumis. BR1=(nombre de groupes de parties prenantes/6)*25% ; Si le rapport n'a pas été validé, le BR1=0.	
2. Qualité du Premier Projet de Rapport Biennal	Nombre de paramètres rapportés sur l'ensemble des paramètres proposés dans le Modèle de rapport de pays.	n = Nombre de paramètres rapportés par le pays  N = Nombre total de paramètres reflétés dans le format de rapport du pays	<b>BR<sub>2</sub> = BR<sub>1</sub> + (25% * n/N)</b> , tel que cumulé avec les étapes précédentes.	
3. Deuxième Projet de Rapport Biennal	Il s'agit du projet de rapport biennal national qui a été validé au niveau sous-régional et qui a tenu compte des amendements concernant l'harmonisation et l'alignement des données.	Participation du pays au processus de révision technique de la CER. La participation peut prendre toute forme prescrite/convenue.	- BR3 = (BR2 + 25% ), lorsque le rapport est examiné par la CER et que le pays a participé à la discussion et pris en compte tous les amendements suggérés, le cas échéant (ou lorsque la CER a examiné le rapport et n'a pas suggéré d'amendement). - BR3 = (BR2 + 12,5 %), lorsque le rapport est examiné par la CER et que le pays a participé à la discussion et a pris en compte certains des amendements suggérés, le cas échéant. - BR3 = (BR2 + 0% ), lorsque le rapport est examiné par la CER et que le pays n'a pas participé à la discussion ou n'a pas pris en compte certains des amendements suggérés, le cas échéant.	
4. Soumission à la CUA/ APCN par le biais des CER	C'est lorsque le Pays suit le processus approuvé en matière de soumission du rapport biennal mal à la CUA/APCN par le biais des CER.	Rapport soumis à la CER par le pays.	<b>BR<sub>4</sub> = BR<sub>3</sub> + 25%</b> , en tant que valeur cumulée avec les étapes précédentes, évaluée par <b>BR = BR<sub>3</sub></b> , <b>si cette étape est entièrement réalisée, et BR<sub>3</sub> + 0</b> si elle ne l'est pas.	
<b>5. Calcul de l'Indicateur</b>				<i>étape réalisée.</i>

**DIRECTIVES TECHNIQUES pour la préparation du Rapport National sur les progrès enregistrés dans la mise en œuvre de la Déclaration de Malabo**

<b>Thème 5</b>	<b>Commerce intra-africain des produits agricoles</b>
<b>Catégorie de performance</b>	<b>CP 5.2ii Commerce intra-africain, Politiques et conditions</b>

**ADMINISTRATION DES FRONTIÈRES**

<b>Faire des affaires</b>	<b>Directives techniques relatives à l'EB</b>
-	<b>Nombre de documents requis pour l'exportation</b>
Délai d'exportation : Respect des règles à la frontière (heures) Délai d'exportation : Conformité documentaire (heures)	<b>Nombre de jours pour exporter</b>
Coût de l'exportation : Mise en conformité à la frontière (USD) Coût de l'exportation : Conformité documentaire (USD)	<b>Coûts d'exportation</b>
-	<b>Nombre de documents requis pour l'importation</b>
Délai requis pour l'importation : Mise en conformité à la frontière (heures) Délai requis pour l'importation : Conformité documentaire (heures)	<b>Nombre de jours pour importer</b>
Coût de l'importation : Mise en conformité à la frontière (USD) Coût de l'importation : Conformité documentaire (USD)	<b>Coûts d'importation</b>

**INFRASTRUCTURES PHYSIQUES**

<b>Rapport sur la compétitivité mondiale</b>	<b>Directives techniques relatives à l'EB</b>
Connectivité routière 0-100 (meilleur) Qualité de l'infrastructure routière 1-7 (meilleur)	<b>Qualité des routes</b>
Densité des routes ferroviaires km/km2 Efficacité des réseaux ferroviaires 1-7 (meilleur)	<b>Qualité des chemins de fer</b>
Score de connectivité des aéroports Efficacité des services de transport aérien 1-7 (meilleur)	<b>Qualité des aéroports</b>
Connectivité du transport maritime 0-100 (meilleur) Efficacité des services portuaires maritimes 1-7 (meilleur)	<b>Qualité des ports maritimes</b>

**TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA**

<b>Rapport sur la compétitivité mondiale</b>	<b>Directives techniques relatives à l'EB</b>
a. Abonnements aux services de téléphonie mobile pour 100 habitants b. Abonnements à la téléphonie mobile à large bande pour 100 habitants c. Abonnements Internet à large bande fixe pour 100 habitants d. Abonnements à l'Internet à large bande par fibre optique pour 100 habitants e. Utilisateurs d'Internet % de la population adulte	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. L'absorption technologique au niveau de l'entreprise</li> <li>2. L'IDE et le transfert de technologie</li> <li>3. Disponibilité des dernières technologies</li> <li>4. Achats publics de technologies de pointe</li> <li>5. Utilisation d'Internet par les particuliers</li> <li>6. Lignes téléphoniques fixes</li> <li>7. Abonnement à l'Internet</li> </ol>

**Thème 5**

**Commerce intra-africain des produits agricoles**

Catégorie de Performance

**CP 5.2ii**

**Commerce intra-africain, Politiques et conditions institutionnelles**

The **IFPA** for a particular year  $y$  in month  $t$  is the following weighted sum of quarterly and annual IFPA:

$$IFPA_t = \alpha \left( \frac{CQGR_{yt} - \overline{CQGR}_t}{\hat{\sigma}_{CQGR}_t} \right) + (1 - \alpha) \left( \frac{CAGR_{yt} - \overline{CAGR}_t}{\hat{\sigma}_{CAGR}_t} \right)$$

$CQGR_{yt}$  and  $CAGR_{yt}$  are the quarterly and annual compound growth rates in year  $y$  and month  $t$  respectively

$\overline{CQGR}_t$  and  $\overline{CAGR}_t$  are weighted means of the quarterly and annual compound growth rates in month  $t$

$\hat{\sigma}_{CQGR}_t$  and  $\hat{\sigma}_{CAGR}_t$  are weighted standard deviations of the quarterly and annual compound growth rates in month  $t$

$\alpha$  establishes the relative importance of the quarterly compound growth rate anomalies to the year-on-year price variations. (<http://www.fao.org/giews/food-prices/research/detail/en/c/235685/>)

Les seuils de l'*IFPA* <sub>$y$</sub>  sont exprimés comme la différence normalisée du taux de croissance composé des prix par rapport à leur moyenne historique pour la période de temps prédéfinie. Et trois fourchettes sont établies : 1) une différence inférieure à un demi-écart-type par rapport à la moyenne est considérée comme normale ; 2) une différence égale à la moitié mais inférieure à un écart-type est considérée comme modérément élevée ; 3) une différence par rapport à la moyenne historique supérieure d'au moins un écart-type à la moyenne est considérée comme anormalement élevée.

$0.5 \leq IFPA_y < 1$  modérément élevée

$IFPA_y \geq 1$  Anormalement élevé

$-0.5 \leq IFPA_y < 0.5$  Normal

